Diplôme de conservateur des bibliothèques

Incendies volontaires de bibliothèques : Bruit et silence des bibliothécaires

Renard Hervé

Sous la direction de Denis Merklen

Maître de conférences en sociologie – Université Paris 7 – Denis Diderot et

IRIS (EHESS/CNRS)



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Christophe Evans auquel revient l'idée de ce travail et pour son apport de quelques éléments de littérature grise difficilement accessibles sans son concours.

Je voudrais remercier aussi Denis Merklen pour ses précieux conseils et son suivi du bon déroulement de mon travail.

Résumé :

Depuis quelques années, la France a connu de multiples incendies de

bibliothèques publiques. Les bibliothécaires ont été interpellés par ce phénomène

qui était nouveau par son ampleur. Ils ont réagi de diverses manières et certains

ont laissé des traces écrites de leur réaction. Il y a eu alors un véritable débat

autant nourri par l'incompréhension que par le désir de comprendre. Il y a eu

aussi un silence majoritaire qui révèle peut-être la difficulté des professionnels à

accorder leurs prétentions humanistes et le fait d'avoir pu susciter des actes de

destructions de leurs bibliothèques.

Descripteurs:

Incendies criminels - - France

Bibliothèques - - France

Bibliothécaires - - France

Autodafés de livres - - France

Droits d'auteurs

BY NO ND

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

Disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/ ou par courrier

postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105,

USA.

Abstract :

In recent years, France has experienced many fires of public libraries. Librarians

have been aware of this phenomenon that was new in its scope. They responded

in various ways and some have left traces of their written response. There was

then a real debate as much sustained by the misunderstanding that by the wish

to understand. There was also a silent majority that perhaps reveals the difficulty

of professionals to agree their claims humanists with the fact they could provoke

destruction acts of their libraries.

Keywords:

Arson - - France

Libraries - - France

Librarians - - France

Book burning - - France

RENARD Hervé | DCB | Mémoire d'étude | janvier 2010 (cc) BY-NO-NO

- 5 -

Table des matières

INTRODUCTION	9
SOURCES ET MÉTHODOLOGIE	11
Quelles sources ?	11
Les sources diffusées sur support papier	
Les sources diffusées sur Internet	
Poids et représentativité du corpus	
MÉTHODOLOGIE	
Périmètre de l'étude	
La période étudiée Un puzzle aux pièces inégales	
LES MODALITÉS DU DÉBAT	
LES BIBLIOTHÉCAIRES ET LE FEU	
Le deluge, la pesie et l'EnjerLa sentence de Prométhée	
Une riche histoire avec ses épisodes phares	
QUELS MODES D'ÉCRITURES ?	
Qui écrit ?	
Quand? Où? Quoi?	18
DES SIGNATURES PEU ANODINES	19
LE FRACAS DES FLAMMES	21
Pourquoi l'incendie ?	
La bêtise de l'incendiaire	
Le cri de la misère	
LE DRAME DE L'INCENDIE	
Drame professionnel Drame social ou d'autodestruction	
Drame politique	
L'AMPLEUR DU DRAME	
A QUI LA FAUTE ?	
Victor Hugo à la rescousse	31
La faute à Sarkozy	33
et la faute à Voltaire ?	
UN POINT DANS UNE LONGUE CHRONIQUE	
Les rattachements historiques	
Bibliographie de crise	
·	
LE SILENCE DES CENDRES	
MESURER LE VIDE« LA DIRECTRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE, ELLE, N'A PAS RÉPONDU À NOS	41
« LA DIRECTRICE DE LA BIBLIOTHEQUE, ELLE, N' A PAS REPONDU A NOS QUESTIONS [] »	13
UN DÉBAT EN FEU DE PAILLE ?	45
QUE FAUT-IL FAIRE DU SOCIOLOGUE ?	
L'AMBITION CONTRARIÉE DES BIBLIOTHÉCAIRES	
L MINITIAN CONTRAKTER DEG DIDLICTHECAIRES	・・・・・・・・・・・・ サフ

LA BIBLIOTHÈQUE EST-ELLE UNE TERRE SACRÉE ?	49
La Damnatio memoriæ des incendiaires	51
BIBLIOTHÉCAIRES – PUBLICS : QUI DÉTESTE QUI ?	53
De protecteurs du Trésor National à savants prescripteurs	55
Des bibliothèques pour qui ?	
Enfin, on brûle des bibliothèques !	60
CONCLUSION	63
SOURCES	65
Association des Directeurs des Bibliothèques municipales et	
INTERCOMMUNALES DE GRANDES VILLES DE FRANCE (ADBGV)	65
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTA	
(ADBS)	
ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS (ABF)	
Biblio-fr	
BIBLIOFRANCE	68
BIBLIOBSESSION	68
BibliOnLine	69
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE GRENOBLE	69
BIBLIOTHÈQUE(S)	69
BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF)	70
ENSSIB	70
Lahary.fr	71
LIVRES HEBDO	71
Presse généraliste	73
SOURCES CONNEXES	75
Biblio-fr	75
DIVERS	75
Travail en bibliothèque	76
BIBLIOGRAPHIE	77
TABLE DES ANNEXES	81

Introduction

« Les bibliothèques sont très utiles, elles servent à être brûlées. »¹, nous lance une quatrième de couverture dans un élan autant provocateur que commercial. Le problème, aujourd'hui en France, c'est qu'elles brûlent!

En effet, on a pu constater, au moins depuis le début des années 2000, que des bibliothèques publiques ont été l'objet d'incendies ou de tentatives d'incendies intentionnels. La destruction volontaire² d'une bibliothèque n'est pas un phénomène historiquement nouveau. Les motivations des incendiaires sont diverses et celles de ces dernières années sont peut-être propres à notre époque. Quoiqu'il en soit, l'agression subie par ce type d'établissement pose question. *A priori*, aujourd'hui en France, rien ne semble la justifier. En effet, il y a peu de structures publiques au service de la population qui offre tant, en apparence, tout en exigeant si peu de cette dernière. La bibliothèque publique ne se conçoit même, au moins depuis le dixième siècle, que comme un service public à part entière, tant les réseaux privés restent maigres ou réservés.

Ainsi, le personnel, dédié au service rendu dans les bibliothèques, se trouve confronté à une violence, l'incendie, qu'il peut avoir grand mal à appréhender. Comment l'agent des bibliothèques peut-il comprendre que son travail qui n'est en rien coercitif puisse être rejeté avec une telle force? En effet, si l'on est libre d'aller à la bibliothèque publique, on le reste tout autant de ne point s'y rendre. Ainsi, au-delà des chiffres qui mesurent, tant bien que mal, le succès ou l'échec de l'investissement, la bibliothèque publique ne peut théoriquement faire que des satisfaits puisqu'elle sert le public qui veut bien s'en servir. Ce constat tautologique pourrait permettre aux bibliothécaires de ne point croire leur institution détestée mais les faits leur apportent une contradiction rédhibitoire.

La destruction de la bibliothèque et, à travers elle, celle du livre, est un thème récurrent de la fiction. De *Fahrenheit 451* jusqu'au *Nom de la Rose*, le feu en est irrémédiablement la cause.

Au-delà de la fiction, le professionnel des bibliothèques est initié aux règles de sécurité nécessaires à la sauvegarde de son établissement. Il sait que la menace partagée par toutes les bibliothèques, quelqu'en soit l'état ou la protection, reste bien le feu.

Ainsi, l'incendie d'une bibliothèque n'est pas, pour un bibliothécaire, un évènement surprenant en soi. C'est bien le caractère volontaire de celui-ci qui crée l'interrogation.

La plupart des documents ou des orateurs ont utilisé ou utilisent plutôt l'expression « incendie criminel ». Si ce vocable semble donner au propos un caractère juridique, il nous parait cependant fort tendancieux. Tout d'abord, il définit moralement l'acte, avant tout préalable, comme condamnable. Ceci prête peu à une analyse froide des faits et de leurs motifs. Enfin, le caractère, dit « criminel », de l'acte le rattache irrémédiablement à un univers spectaculaire, situé entre la délinquance et le banditisme, fort prisé par les médias. Ainsi, sans que l'acte soit vraiment défini, il est déjà mis en scène par la terminologie. Pour toutes ses raisons, malgré le langage RAMEAU qui nous impose une indexation avec « Incendie criminel » employé pour « Crimes d'incendie » et « Incendies volontaires », nous choisirons d'utiliser plutôt l'expression « incendie volontaire ». Il s'agit bien, en effet, de distinguer les destructions intentionnelles de bibliothèques, par rapport à l'ensemble des incendies qui purent les atteindre.



¹ Robert Damien. La grâce de l'auteur. Essai sur la représentation d'une institution politique : l'exemple de la bibliothèque publique. La Versanne : Encre marine, 2001. 4ème de couverture.

Quelle réaction peut alors avoir le professionnel de la documentation face à la destruction volontaire de l'objet de son travail quotidien? Est-il compréhensif ou ne l'est-il pas? Est-il déstabilisé ou pas? Y voit-il un désaveu ou, au contraire, la preuve de l'utilité de son travail?

Nous tenterons de répondre à ces questions à partir d'une somme de propos écrits par des bibliothécaires sur divers supports (papier, électronique) et divers types de documents (forum, blog, monographie, périodique, littérature grise...), à la suite d'incendies de bibliothèques. A l'aide de notre corpus, il s'agira d'abord de voir qui a pu réagir et selon quel mode d'expression écrite. Puis, nous nous intéresserons autant au contenu des propos qu'à leur absence. Enfin, nous tenterons de comprendre, au mieux, ce qui a pu motiver les réactions recueillies.

Sources et méthodologie

QUELLES SOURCES ?

Pour cette étude, seules les traces écrites ont été retenues. Aucun sondage ou entretien n'a été effectué. Nous sommes partis du principe que la marque écrite pouvait être porteuse d'un discours qui lui soit propre et que celui-ci méritait d'être distingué.

En effet, chez les bibliothécaires, l'écrit a une valeur particulière. La profession se construit autour de l'idée de la conservation de l'écrit pour un temps indéterminé, sinon infini. Ainsi, pour le professionnel, l'écrit est bien plus qu'un moyen d'expression, c'est la marque indélébile de cette expression. Plus qu'un échange entre les hommes, c'est la possibilité de renouveler cet échange à l'infini. Quant on connait la difficulté des bibliothécaires à désherber leurs fonds, c'est-à-dire à se séparer d'une documentation pourtant caduque, on devine la force symbolique de tout écrit et la valeur quasi totémique de l'objet écrit. Indubitablement, dans l'inconscient bibliothécaire, l'écrit relève du sacré.

Par conséquent, prendre plume, pour un bibliothécaire, ne peut être anodin car c'est prendre le risque de laisser une trace et, demain, d'être soi-même, le conservateur de celle-ci. Mais notre fonds ne comporte pas que de stricts propos de bibliothécaires. Il inclut l'ensemble des écrits, relatifs à notre sujet, mis en exergue par la littérature bibliothéconomique. Il s'agit donc pour nous de voir autant ce que les bibliothécaires produisent que ce qu'ils lisent, transmettent et transfèrent.

Il faut dès à présent noter que ces traces écrites, que nous avons recueillies, relèvent autant de la réaction spontanée (Biblio-fr), que de la production qui passe par le filtre éditorial (*Livres Hebdo*). Il s'agit autant de retours très postérieurs aux évènements (extraits de monographies, mémoires d'étudiants) que de relations immédiates.

Au total, 87 éléments ont été rassemblés. On peut les distinguer ainsi selon leurs origines :

Blogs	8
Listes de diffusion	28
Monographies	1
Rapports	2
Revues	36
Sites Internet	10
Travaux d'étudiants	2

Il faut noter cependant que le nombre de documents originaux est légèrement inférieur puisque certains auteurs diffusent leurs textes dans différences ressources (par exemple, Dominique Lahary dans Biblio-fr et sur son propre site internet). Il s'agit bien, pour nous, d'identifier tous les accès possibles qui furent offert au débat. Cependant, afin de

ne pas fausser le poids des argumentaires, nous éviterons de comptabiliser des récurrences qui ne seraient, en fait, que des copies sur divers modes de diffusion.

Les sources diffusées sur support papier

Nos sources comportent un certain nombre d'articles de la presse professionnelle (BBF, $Biblioth\`eque(s)...$) ou de périodiques que nous qualifierons de para-bibliothéconomiques ($Livres\ hebdo$).

Concernant cette dernière source, on peut avancer le fait que les propos ne sont pas ceux de bibliothécaires *stricto sensu*. Cependant, une ressource telle que *Livres Hebdo* est parfaitement intégrée au quotidien des bibliothécaires qui en font lecture tant à des fins professionnelles (acquisitions, préparation de concours, offres d'emploi...) qu'à des fins d'acculturation et/ou d'information. C'est pourquoi les rédacteurs de *Livres Hebdo* sont compris dans notre corpus. Leur proximité avec le monde bibliothéconomique et leur indispensable présence dans le quotidien des professionnels leurs confèrent en effet une influence à laquelle nombre de bibliothécaires, eux-mêmes, ne pourraient prétendre sur leurs collègues.

De plus, nous avons rassemblé quelques articles de la presse généraliste (*Le Parisien*, *Ouest France*, *Le Progrès*...) pour les propos de bibliothécaires qu'ils pouvaient contenir. Nous avons voulu ne retenir là que les propos de bibliothécaires rapportés (cités entre guillemets) dans la presse. Il ne s'agit pas du tout d'engager une étude de la relation du discours des bibliothécaires dans la presse généraliste, encore moins d'analyser le traitement des incendies volontaires de bibliothèques dans ce même média. Seul le contenu de ces propos, en lui-même, hors de son cadre, nous intéresse donc parce qu'il est une part de la trace écrite laissée par les professionnels sur notre sujet.

S'il existe toute une bibliographie qui traite des incendies de bibliothèques ou des autodafés (Polastron³, Baez⁴...), aucun bibliothécaire n'a pris le temps de s'arrêter, pour une longue rédaction, sur les incendies volontaires de bibliothèques. Au mieux, sur le sujet, on trouve un extrait de monographie écrit par une professionnelle des bibliothèques. Il y a là une absence qui méritera d'être questionnée.

On vient de nommer deux ouvrages abondants sur les destructions de bibliothèques par le feu. On sait, par ailleurs, que la littérature s'alimente beaucoup d'une relation qu'elle décrit ambiguë entre la bibliothèque et le feu. Pourtant, la prolixité des autres ne s'accompagne pas de celle des bibliothécaires. Est-ce parce que derrière les propos d'auteurs tels que Lucien X. Polastron⁵ il y a aussi une accusation de complicité qui gène les bibliothécaires ? Est-ce que les jeux littéraires qui mettent en scène le livre et le feu n'intéressent pas les professionnels confrontés, eux, à la réalisation de ce qui pour d'autres n'est qu'une sorte de fantasme ?

Notre corpus comprend, par ailleurs, deux travaux d'étudiants de l'ENSSIB. Un « minimémoire⁶ » datant de juillet 2008, de 20 pages, et un « Rapport de recherche bibliographique »⁷ daté de l'année universitaire 1999-2000, de 31 pages.

³ Lucien X. Polastron. Livres en feu. Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques. Paris : Denoël, 2004. 430 pages.

⁴ Fernando Baez. Histoire universelle de la destruction des livres. Des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak. Paris : Fayard, 2008, 527 pages.

⁵ En particulier pages 318-321 de son *Livres en feu. Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques*. Paris : Editions Denoël, 2004. Lucien X. Polastron s'y indigne, assez ironique, du désherbage effectué dans les bibliothèques.

⁶ Alexandre Prieux. Cendres d'hier, cendres d'aujourd'hui. Pourquoi l'on continue de brûler des bibliothèques.

 $^{^{7}}$ Arnold Munganga Kanga-M. L'incendie et la bibliothèque.

Il faut dès à présent noter que si ces sources apparaissent très minoritaires dans notre corpus, elles sont cependant les plus volumineuses. Leur faible part numérique est donc nettement compensée par la quantité d'informations qu'elles peuvent apporter. *A contrario*, il s'agira d'avoir la prudence de ne pas trop caractériser notre corpus par un usage excessif de ces deux seules ressources.

Les sources diffusées sur Internet⁸

Les listes de diffusion constituent une source de premier plan. Biblio-Fr est même la principale source. On pourra remarquer que si cette liste fut stoppée par manque de dynamisme des débats, il n'en fut pas ainsi de tous temps. Inversement, nous nous interrogerons sur l'ampleur réelle du débat qui nous intéresse. En effet, notre corpus ne contient que 27 *post* issus de Biblio-fr. Ce débat n'apparait-il pas alors quelque peu étriqué, réduit à son strict minimum?

La blogosphère a séduit les bibliothécaires. Pourtant, cette ressource s'est avérée assez pauvre pour notre sujet puisque nous n'avons pu rassembler que 8 documents. Cette absence rejoint les questionnements précédents.

Les sites internet qui nous ont apporté de la matière sont majoritairement des sites d'institutions liées aux bibliothèques (ABF, *Livres Hebdo...*). Avec 10 occurrences et compte-tenu de leur moindre nombre, cette ressource s'est avérée proportionnellement bien plus riche que les blogs. Faut-il en conclure que les institutions eurent moins de mal à s'exprimer que les particuliers? Le format de la ressource peut-il être en jeu?

Poids et représentativité du corpus

Avec 87 documents, on doit convenir qu'il n'y a pas surabondance de sources. Cependant, à défaut de prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons supposer avoir regroupé l'essentiel des sources relatives à notre sujet.

Afin de connaître le détail de nos sources, nous renvoyons à la liste établie à la fin de ce travail. Le classement organique de nos documents a déterminé une cotation que nous utiliserons, pour renvoi, à chaque citation afin de ne pas alourdir notre propos. Ainsi, « Biblio-fr18 » signifie que nous faisons référence à notre dix-huitième document, chronologiquement, issu de Biblio-fr. On retrouvera en introduction de notre liste de sources un récapitulatif général des codes utilisés.

MÉTHODOLOGIE

Périmètre de l'étude

Il a tout d'abord été fait le choix de se limiter au cas français. Une étude internationale apporterait certainement bien plus de matière mais serait certainement moins cohérente.

⁸ Les textes écrits dans les blogs et listes de diffusion sont souvent porteurs de coquilles et fautes d'inattention. Nous nous sommes permis de les corriger, si cela ne modifiait pas le sens du propos, afin de rendre plus simple la lecture de ces extraits.



De plus, si nous avons indiqué ne retenir que les écrits des bibliothécaires ou documentalistes comme sources, cela n'exclut pas certaines comparaisons avec des débats menés hors de cet univers professionnels (blogs divers, presse...).

Enfin, seuls les incendies volontaires ont été retenus pour l'étude. Cependant, quelques comparaisons avec les discours des bibliothécaires relatifs aux incendies non criminels seront possibles, en particulier avec l'incendie de la Centrale, à Lyon, en 1999.

La période étudiée

A priori, aucune limitation de temps n'était fixée. Le tableau fourni en annexe 1 montre que de 1997 à 2009 nombre de bibliothèques furent incendiées volontairement, en France. Cette liste est loin d'être exhaustive et, hormis l'incendie de la bibliothèque de l'Université d'Alger en 1962, elle ne comprend pas d'évènement antérieur à 1997 du seul fait de la limite de la ressource utilisée⁹ pour notre recensement. Cependant, cette liste suffit à révéler la non-adéquation entre les faits et les débats. En effet, bien qu'ayant recensé au moins 55 incendies volontaires ou tentatives d'incendies de bibliothèques, de 1997 à 2009, une nette majorité de nos sources est centré sur les incendies de fin 2005 et fin 2007 (25/55 pour 2005, 6/55 pour 2007). Ceci doit aussi nous inciter au questionnement.

Le temps qui nous était imparti n'a pas permis une prospection dans la plupart des ressources non numérisées. Ainsi, nous savons d'ores et déjà que des évènements importants¹⁰ nous ont échappé. Par conséquent, notre étude sera essentiellement une analyse des discours les plus contemporains concernant des incendies tout aussi contemporains puisque postérieurs à l'année 2004.

Un puzzle aux pièces inégales

Les sources qui sont à l'origine de ce travail sont de tailles et contenus inégaux. On pourra trouver de simples références à une lecture (ADBS1 par exemple) ou des documents beaucoup plus longs et argumentés.

L'origine même des documents peut aussi les distinguer puisque notre corpus comprend autant des extraits de publications validées par un éditeur que de la littérature grise, autant d'imprimés que de ressources en ligne...

Ainsi, notre analyse se construit à partir d'une somme de documents très divers mais qui autorisent une reconstruction chronologique et/ou sémantique. Notre tâche sera alors de révéler toute la cohérence de cet ensemble disparate.

¹⁰ Par exemple, l'incendie d'une bibliothèque à Vaulx-en-Velin, en 1979.



⁹ La base de données de presse *Factiva* (Dow Jones).

Les modalités du débat

LES BIBLIOTHÉCAIRES ET LE FEU

Le déluge, la peste et l'Enfer

La littérature professionnelle s'alimente régulièrement de conseils contre les dangers qui pèsent sur les bibliothèques afin de les éviter ou, au moins, d'en limiter les effets. Il y aurait tout un historique à construire autour de la seule notion d' « ennemi » de la bibliothèque. Il semble bien que, tour à tour et parfois avec quelques retours, tout ce qui altère plus ou moins la fraîcheur du livre fut, au moins une fois, qualifié d'ennemi numéro un.

On peut alors citer Léopold-Auguste Constantin, pour lequel « les emprunteurs des livres sont les plus grands ennemis des bibliothèques » ¹¹! On peut citer aussi Jean Bleton pour lequel « l'eau, plus encore que le feu, est l'ennemi n° 1 du livre et que tout doit être mis en œuvre pour ne pas avoir à l'utiliser. » ¹²...

Au-delà des hiérarchisations conjoncturelles, on peut grossièrement réduire à trois les « ennemis naturels » ¹³ qui menacent la bibliothèque : l'eau, le rongeur ¹⁴ et le feu. Si l'eau et le rongeur semblent avoir une action qui dure, cela permet aux bibliothécaires de réagir. Le feu, « ce fléau terrible, cauchemar de toutes les bibliothèques » ¹⁵, offre, lui, peu d'alternative. Soit on le prévient soit on prend le risque qu'il ne reste rien des fonds accumulés dans le temps. Pire même, pour éteindre le feu il faudra user de l'eau ! Or, si le bibliothécaire sait que le livre revient mieux de la noyade que de l'incinération, il sait aussi que le remède peut être bien aussi violent que le mal dont il soigne…

La sentence de Prométhée

Ainsi, pour Frank B. Sessa, le feu apparaît être une paradoxale promesse prométhéenne : « If human culture « may be said to have begun » with fire, a considerable portion of the manifestations of that culture has been destroyed by fire over the millennia that man

¹⁵ Arnim Graesel. *Manuel de bibliothécomie* Traduction de Jules Laude. Paris : H. Welter, éditeur, 1897, page 37. L'auteur cite l'article « Bibliothèque » de la *Grande Encyclopédie* dans lequel il est précisé par ailleurs : « Certains bâtiments anciens montrent que nos ancêtres ne songeaient même pas au danger que nous estimons le principal : le danger du feu. » Volume VI, page 657.



¹¹ La citation est un titre de paragraphe de *Bibliothéconomie*, ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques. Paris : Librairie encyclopédique de Roret, 1841. Page 255 de la table ou page 68 du texte.

¹² Organisation et fonctionnement des bibliothèques. Mémento pour la préparation au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothècaire. Paris : Bibliothèque Nationale, 1962. Page 33.

¹³ Laffont Caroline, Mouren Raphaële. Les ennemis du livre. BBF, 2005, n° 1. Page 54.

[[]En ligne] http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 29 septembre 2009.

¹⁴ Au sens large, toute bactérie, insecte ou mammifère, qui dégrade le livre en consommant son papier.

enjoyed and feared it. »¹⁶ Ce paradoxe n'atténue en rien la conviction que « préserver les collections des risques d'incendie apparaît comme une des premières préoccupations de ceux qui en ont la garde »¹⁷.

Pourtant, à bien lire Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel, c'est là une mission secondaire : « Même si les bibliothécaires redoutent, à juste titre, la destruction de leurs collections, la réglementation concernant la prévention incendie ne vise qu'à assurer la sécurité des personnes. » ¹⁸ De fait, et c'est heureux, on raisonne la construction d'un bâtiment en termes de temps d'évacuation de celui-ci par les personnes. Or il se trouve que le livre a une caractéristique première : il brûle bien ! Il sera donc aussi le carburant de cet incendie dont on veut protéger le public ! Ce n'est donc pas un hasard si un jeune bibliothécaire retient ¹⁹ d'une intervention : « lorsque l'on détruit des livres, c'est souvent par le feu. Il existe d'ailleurs le terme "brûlement", qui semble s'appliquer essentiellement aux livres. » ²⁰ Ainsi le livre porte en lui-même le drame de sa disparition et son protecteur doit œuvrer indéfiniment envers et contre sa nature. On devine qu'il y a là le moteur d'un historique riche et long.

Une riche histoire... avec ses épisodes phares

L'histoire des bibliothèques ne saurait être complète sans celle de leur destruction par le feu au point que, même lorsque l'historien Christian Amalvi s'essaye à une prospective sur leur avenir, il introduit son propos par un condensé de cet historique : « Nous autres chercheurs, nous savons que les bibliothèques sont mortelles, et que l'embrasement de la bibliothèque du *Nom de la rose* n'est malheureusement pas une fiction : de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie au bombardement de celle de Sarajevo par les Serbes en 1992, on ne compte plus, hélas, les destructions, de sang froid ou par incurie (mais le résultat est le même), de ces *lieux de mémoire* aussi indispensables au travail de l'historien que l'eau à la survie du poisson. »²¹

Nous ne referons pas l'historique des incendies de bibliothèques qui semble démarrer à Alexandrie... Nous retiendrons seulement l'incendie de la Bibliothèque Centrale de Lyon en 1999. Cet évènement est cité par deux de nos sources²² et, bien que le caractère volontaire du deuxième incendie ne soit pas avéré, le simple doute autorise une jeune bibliothécaire à écrire : « Une intervention dans la salle évoque l'incendie en 1999 de la bibliothèque centrale Lyon 2-Lyon 3, dont l'origine est encore obscure. »²³

De fait, l'incendie de la Centrale de Lyon a marqué les esprits des professionnels. Biblio-fr fut alors l'objet d'échanges nombreux. Au total 21 messages²⁴ auront pour

²⁴ Accessibles sur Biblio-fr à l'adresse https://listes.cru.fr/sympa, sous les titres Lyon II, Lyon II -la situation et la solidarité, Bibliothèque de l'Université de Lyon, Lyon II – reconstruire, Incendie de Lyon II, BU de Lyon: Fondation pour la



¹⁶ Si l'on peut dire que la civilisation humaine est née avec le feu, une partie considérable des manifestations de cette civilisation a été détruite, au fil des millénaires, par ce feu que l'homme a aimé et craint. Article : "Fire in libraries" dans Allen Kent, Harold Lancour. *Encyclopedia of library and information science*. New-York : Marcel Dekker, Inc., 1972. Volume 8. Page 490.

¹⁷ Jacqueline Gascuel. Un espace pour le livre. Guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993. Page 148.

¹⁸ Votre bâtiment de A à Z. Mémento à l'usage des bibliothécaires. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2000. Article : « Sécurité incendie ». Page 226.

^{19 «} De mémoire et sans notes, voici un petit résumé. » ENSSIB4.

²⁰ ENSSIB4.

²² ENSSIB1, pages 20 et 21, ENSSIB4.

²³ ENSSIB4.

objet ce seul incendie, du 14 au 24 juin 1999. L'essentiel de ces messages traduit un soutien collectif au personnel de la Centrale et un questionnement par rapport à la fragilité des collections. De fait, la solidarité joua pleinement puisque, un an après, le personnel de la Centrale pouvait remercier « 300 donateurs » du don de « 10 000 numéros de périodiques et 22 000 ouvrages » ²⁵!

Sans creuser plus la documentation produite par les bibliothécaires après cet incendie, on peut remarquer le potentiel d'émotion généré chez les professionnels des bibliothèques par ce type d'évènement. Celui-ci génère des avis et propos qui laissent des traces sur tous les supports utilisés par les bibliothécaires pour communiquer.

QUELS MODES D'ÉCRITURES ?

Qui écrit?

La difficile identification de certains auteurs²⁶ nous impose une assez vaste catégorie d'intervenants à la qualité professionnelle inconnue. Par ailleurs, comme nous l'avions suggéré en évoquant nos sources, notre analyse traite autant de ce que les bibliothécaires écrivent que de ce qu'ils s'approprient. On verra donc apparaître des auteurs bien identifiés non bibliothécaires mais dont le discours est porteur de sens là où il est retranscrit.

Ainsi, on peut répartir nos auteurs en cinq catégories :

- ✓ 35 bibliothécaires ou documentalistes qui exercent ou ont exercé en bibliothèque
- ✓ 6 para-bibliothécaires qui gravitent autour du monde des bibliothèques sans y travailler eux-mêmes
- ✓ 1 auteur dont la proximité est nette mais sans lien professionnel évident
- ✓ 7 institutions (ABF, BBF...) ou groupes (bibliothécaires territoriaux...) en lien avec le monde des bibliothèques
- ✓ 18 auteurs à la fonction inconnue mais dont la proximité avec le monde des bibliothèques semble étroite (intervention dans les forums, blogs...)

Soit un total de 67 intervenants, chiffre qui, au regard des effectifs du monde bibliothéconomique, au sens le plus large possible, apparait très faible²⁷. Si l'on tente d'affiner ces données, on peut dire que sur 35 bibliothécaires qui laissèrent, directement ou indirectement, une trace écrite de leur opinion, on a :

- ✓ 11 directeurs de bibliothèques
- ✓ 19 bibliothécaires sans qu'on puisse mieux définir leurs grades ou fonctions
- ✓ 3 apprentis bibliothécaires

reconstruction, Lyon 2 - Lyon 3, Incendie de la BIU Lyon 2-Lyon 3, Incendie Lyon II - Lyon III, Incendie de la BU de Lyon un an après.

²⁷ A titre indicatif, Biblio-fr, au moment de son extinction, affichait 17677 abonnés.



²⁵ Personnel de la Bibliothèque Centrale. *Incendie de la BU de Lyon un an après*. 08/06/2000. [En ligne] https://listes.cru.fr/sympa (Consulté le 16/12/2009).

²⁶ « Mangin », « Une bibliothécaire »...

✓ 2 bibliothécaires à la retraite

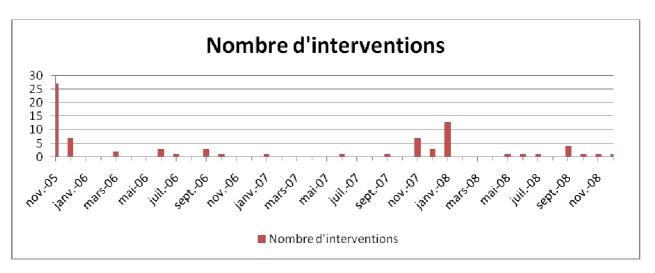
Ainsi, le débat est susceptible d'avoir été soutenu par des professionnels issus de tous les corps. Certains messages dans Biblio-fr laissent deviner que l'opinion exprimée est effectivement celle de l'agent sur le terrain. Cependant, derrière cette supposition, il faut retenir une certitude : les directeurs de bibliothèques sont surreprésentés dans le débat (31% des intervenants). Sachant que 4 des 19 bibliothécaires peuvent être identifiés comme faisant partie du corps des conservateurs, que 2 des apprentis sont aujourd'hui conservateur ou bibliothécaire, on remarque que la catégorie A apparaît nettement dominante puisqu'elle apporte presque 50% des intervenants.

Le débat que nous allons suivre, bien que théoriquement ouvert à tous les professionnels, ne fut peut-être donc pas si démocratique et ne fut certainement pas représentatif de l'opinion de l'ensemble de la profession. Ce n'est peut-être pas là une grande originalité²⁸ mais cela restait à noter car cela peut influer sur les contenus.

Quand? Où? Quoi?

Si l'on s'arrête rapidement sur nos 87 interventions, on retient tout d'abord que le débat public se situe essentiellement entre le 9 novembre 2005 et le 28 décembre 2008. Pour cette période, on compte 34 interventions en 2005, 10 en 2006, 13 en 2007 et 23 en 2008. Soit, plus de 90% de nos sources.

Un petit histogramme nous révèle que ces interventions ne sont pas étalées dans le temps de manière égale.

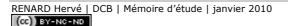


Ainsi, celles de 2005 se concentrent sur les mois de novembre et décembre, celles de 2006 sont plus espacées de mars à octobre, celles de 2007 sont pour les trois quarts concentrées en novembre et décembre, enfin, celles de 2008 se concentrent sur deux périodes, janvier puis septembre-décembre. Il apparaît alors que le développement du débat fut fortement déterminé par les évènements susceptibles de l'alimenter.

En effet, les grosses périodes de concentration des interventions (novembre-décembre 2005 et novembre 2007-janvier 2008) correspondent directement aux émeutes de banlieues qui entrainèrent l'incendie de plusieurs bibliothèques dans un laps de temps

²⁸ La plupart des rédacteurs des revues et ouvrages de l'ENSSIB ou de l'ABF sont, de fait, issus de la catégorie A.





très court. La reprise du débat, fin 2008, correspond, inversement, à une période de réouverture ou de réhabilitation des bibliothèques dégradées auparavant.

La mise en parallèle des fluctuations d'intensité du débat avec celles des usages de communication nous révèle que chaque période a connu son ou ses modes de communication.

En effet, on peut remarquer que Biblio-fr fut le média privilégié par les bibliothécaires pour la période de novembre-décembre 2005 qui offre 23 occurrences sur 34 et plus de 85% de nos documents issus de cette source. A l'inverse, pour la période qui va de novembre 2007 à janvier 2008, la presse apporte 9 documents et les blogs et listes de diffusion en offrent 11^{29} , sur un total de 23.

Il y a donc eu une appropriation différenciée des outils de communication pour s'inscrire dans le débat. Peut-on parler d'essoufflement des bibliothécaires et de reprise en main du sujet par les journalistes? C'est certainement une partie de la réponse. Peut-être même qu'il y a eu contraste entre le souci des professionnels des bibliothèques et celui de la presse. Si le vrai débat des bibliothécaires sur les incendies volontaires de bibliothèques a eu lieu en 2005, ne fut-il pas noyé, hors des sphères bibliothéconomiques, par la somme de cris d'alarmes, d'indignations, d'analyses et de recommandations relatifs au vaste problème des banlieues françaises? Inversement, en 2007, l'analyse de l'incendie volontaire de la bibliothèque de Villiers-le-Bel n'apparût peut-être d'aucun apport nouveau aux bibliothécaires alors qu'il fut bien plus aisément exploitable par la presse.

Quoiqu'il en soit, le 9 novembre 2005, le débat était lancé dans Biblio-fr. L'auteur du post « Incendie de la médiathèque d'Auby (Nord) » introduit son propos ainsi : « Mais au fait, les médiathèques ne brûlent pas sur biblio-fr ? »³⁰. En effet, les évènements qui frappent les banlieues ont commencé le 27/10/2008 et, d'après notre propre recensement, au moins 12 bibliothèques ont déjà brûlé ou ont fait l'objet d'une tentative d'incendie. Or, jusqu'à cette intervention, les bibliothécaires restaient silencieux.

S'en suit une succession d'annonces de nouveaux faits, de messages de soutien, puis d'analyses qui se répondent plus ou moins les unes aux autres. Courant 2006, les échanges apparaissent moins directs, Biblio-fr perd sa place de support privilégié et les contenus s'apparentent plus à des comptes-rendus ou des bilans. Fin 2007, le duo annonce-analyse caractérise à nouveau le débat jusqu'en janvier 2008. Enfin, à la fin de la même année, une succession de bilans et comptes-rendus reprennent, à nouveau, en lieu et place de débat.

Il ne faut cependant pas croire qu'une entrée en matière tardive signifie un désintérêt. Le débat lancé le 9 novembre 2005 l'est réellement et de simples signatures nous révèlent qu'il apparaissait, d'emblée, fort périlleux de s'y introduire.

DES SIGNATURES PEU ANODINES

La manière de signer de certains, bibliothécaires notoires ou non, fut suffisamment prudente et/ou revendicative pour que le débat mené n'apparaisse pas anodin.

Il y a la signature qui en dit autant que le message qu'elle accompagne :

²⁹ Biblio-fr n'apporte plus que 3 documents.

³⁰ Biblio-fr1.

« Zohra Hassoun, une bibliothécaire qui aime les médiathèques et les livres mais qui leur préfère les personnes, toutes celles qui ont malheureusement fait les frais de la révolte dans les banlieues, dans leurs biens ou dans leur corps. »³¹

Il y a la signature du référent qui, tout en s'exprimant, détache son propos de sa fonction :

« Dominique Lahary, s'exprimant à titre personnel [...] Habitant un quartier pavillonnaire. » 32

Inversement, il y a la signature du bibliothécaire qui se veut averti (travailler à La Duchère) mais détache aussi son propos de sa fonction :

« Marianne Lingenheld. Bibliothécaire à la bibliothèque municipale de La Duchère (Lyon) s'exprimant à titre personnel »³³

Il y a la signature rendue impersonnelle qui exprime, peut-être, que dans ce débat l'avis individuel est peu légitime :

« Florence Schreiber, avec l'aide de collègues, médiathèques de Saint-Denis-93-(Réseau de lecture publique de Plaine Commune) » 34

Enfin, il y a certaines signatures qui disent qu'on assume en tant que citoyen mais que l'on ne veut pas vraiment être lu en tant que bibliothécaire! A moins qu'il ne faille y voir que le résultat du devoir de réserve du fonctionnaire? Ce qui renforcerait l'idée que le sujet n'est apparu en rien anodin:

- « Jacques SAUTERON s'exprimant à titre personnel. » 35
- « Anne Ducerf-Baudot, à titre personnel. »³⁶
- « Marie-Françoise Henry (à titre strictement personnel......) »³⁷

³² Biblio-fr4.

³⁷ Biblio-fr21.



RENARD Hervé | DCB | Mémoire d'étude | janvier 2010

³¹ Biblio-fr2.

³³ Biblio-fr8.

³⁴ Biblio-fr10.

³⁵ Biblio-fr18.

³⁶ Biblio-fr20.

Le fracas des flammes

Pourquoi L'incendie?

La bêtise de l'incendiaire

L'une des premières questions qui se pose aux professionnels est la motivation profonde des incendiaires. Certains intervenants du débat défendent clairement l'idée que celui-ci n'avait aucune motivation défendable, décrivant l'incendiaire plutôt comme un désœuvré qui brûle pour brûler :

« Selon les dires des vrais concernés, il y avait dans ces mouvements de colère 1/3 de délinquants, 1/3 de suiveurs et 1/3 de désespérés... » 38

« Surtout que moi je n'ai vu aucune revendication durant toutes ces violences! Je n'ai vu que des jeunes qui cassaient pour le plaisir, pour se défouler, pour dire le ras-le-bol, peut-être, mais quel était le message, où était les propositions? » 39

« Pourquoi pas autre chose, dit Paul Ackermann, qui pointe dans ces actions le rôle primordial des gamins de 14 ans, et n'a pas perçu là de message politique clair. » 40

Le désœuvrement décrit est tel que l'on pourra s'étonner de certaines comparaisons désavantageuses pour les incendiaires de nos banlieues :

« Au geste topique du tyran embrasant la bibliothèque par haine et par crainte de tout le savoir du monde, se substitue la main hasardeuse du pyromane adolescent et anonyme, n'aspirant qu'à l'ivresse et l'oubli. »⁴¹

« Jusqu'à présent tous les gens qui ont brulé des livres et des bibliothèques savaient parfaitement pourquoi ils le faisaient. De l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie et de ses 500 000 ouvrages sur papyrus aux autodafés nazis, le feu aux livres était d'une certaine façon le fait de gens "cultivés" (attention, j'ai dit "d'une certaine façon"!) qui voulaient annuler contenus et contenant. Cela avait le mérite d'être clair. Et de pouvoir susciter les réactions appropriées. Cette fois ce sont des illettrés qui détruisent des contenus qui leur sont inconnus et des contenants dont ils n'étaient même pas exclus! »⁴²

⁴¹ ENSSIB2, page 12.

⁴² Bibliobsession5.



³⁸ Biblio-fr6.

³⁹ Biblio-fr8.

⁴⁰ BBF5.

Certains, cherchent tout de même à comprendre les raisons du choix de la bibliothèque comme cible. De la même veine que le désœuvrement, ce choix apparaît être la résultante de motivations assez pauvres :

- « [...] on peut dire que l'hétérogénéité des cibles choisies par les émeutiers résulte simplement de ce supplément d'arbitraire, de cette crise de discernement engendrée par l'explosion de la violence. »⁴³
- « [...] il est douloureux de le souligner, les mobiles justifiant les assauts dirigées contres [sic] les médiathèques, que ce soit à des fins de dégradation ou de vol, ont quelque chose à voir avec ceux des attaques contre les magasins : preuve une fois encore qu'au centre du problème se trouve l'incapacité des jeunes assaillants à appréhender la spécificité du service offert par la bibliothèque, tant dans son contenu que dans sa gratuité. » 44
- « François Marin, à Saint-Etienne, n'y voit pas de dimension politique, juste des actes de délinquants qui prennent pour cible des bâtiments particulièrement vulnérables. »⁴⁵
- « Plaçons-nous un instant dans la tête d'un "émeutier" en 2008. Il trimbale son lourd bidon d'essence et se demande à quoi il va pouvoir le consacrer avec un maximum d'impact. Le siège local de l'UMP est trop loin, il y a 250 CRS devant donc il faut trouver autre chose. Comme cela a été dit plus haut, une bibliothèque brule facilement: un bon point. Et les journalistes en parleront plus que pour un Franprix, ça fera plus de réactions. Va pour la bibliothèque donc. Hop. »⁴⁶
- « euh... pourquoi brûler la bibliothèque. Avant d'imaginer une profonde réflexion sur la question voyons un peu : je veux faire brûler quelque chose qui brûle bien avec plein de fumée (mieux pour les journalistes) et sans me faire gauler. Il me faut donc un local avec des trucs qui brûlent en faisant de la fumée et pas surveillé par caméra... qu'est-ce que j'ai pas loin de chez moi? le mieux c'est : un marchand de moquettes (rappelez-vous en 2005) ou bien la bibliothèque... je ne crois pas qu'il faille chercher plus loin.... »⁴⁷

Lorsque l'incendie est associé aux évènements auxquels il est indubitablement lié, on remarquera que la légitimité de l'action incendiaire peut être d'emblée balayée :

« "Mais ils sont incapables d'accepter une vérité toute simple", explique Martine bibliothécaire à la retraite. "Ils préfèrent s'en remettre aux « on dit », à la rumeur. Et elle va bon train", ajoute cette jeune grand-mère, encore toute retournée par l'incendie de la bibliothèque Louis Jouvet, complètement détruite par les flammes dans la nuit. » ⁴⁸

46 Bibliobsession6.

⁴³ ENSSIB2, page 12.

⁴⁴ ENSSIB2, page 17.

⁴⁵ LH4.

⁴⁷ Bibliobsession4.

⁴⁸ PG4.

Ainsi, un grand nombre d'intervenants définissent les incendies de bibliothèques seulement comme un « débordement de violence aveugle et bête! » ⁴⁹ Avertis par des analyses extérieures ⁵⁰ que ce point de vue risque fort d'être insuffisant, certains peinent à dépasser l'accusation primitive de nullité. Par exemple, l'auteur d'ENSSIB2 arrive à reconnaître la motivation politique des incendiaires, en reconnaissant que les actes sont dirigés contre des symboles du pouvoir, mais il précise alors qu'il s'agit d'une « violence aveuglément dirigée » ⁵¹ et que « les feux brûlent au hasard » ⁵². Si l'on résume son propos, les incendies de bibliothèques restent le fruit d'une violence aveugle, non intellectualisée, se développant par les seuls phénomènes de l'imitation et de l'agitation! Preuve accablante de l'ignorance, cet auteur ajoute:

« Ce n'est pas parce que le livre est perçu comme dangereux qu'il se retrouve la proie des flammes, c'est parce qu'il n'est pas perçu du tout, que demeure entièrement méconnu la chance offerte par le livre. »⁵³

Si on ne peut réduire la réaction des bibliothécaires à ce florilège de réactions, cette position, qui défend la bêtise plus ou moins prononcée de l'incendiaire, est très présente puisqu'elle est partagée par plus d'une dizaine de nos auteurs. Cependant, elle n'est pas majoritaire. D'autres explications, moins négatives pour les incendiaires, sont développées dans nos sources, particulièrement celle de la misère.

Le cri de la misère

Les incendies de bibliothèques des années 2000 ont essentiellement été associés à des évènements qui se sont déroulés dans les banlieues déclarées difficiles de nos villes. Ces dites banlieues, pour nos contemporains, se caractérisent par l'imposante population étrangère qui s'y trouve et la pauvreté qui y règne. Ces deux éléments ont valeur d'explication pour nombre de professionnels intervenus dans le débat qui nous intéresse.

Pour certains bibliothécaires⁵⁴ immigration, xénophobie et ghettoïsation constituent un mélange explosif qui déborde naturellement sur les bibliothèques. Dominique Lahary l'exprime très clairement en tentant de dépasser la seule analyse du contexte de la banlieue :

« [...] la France est un vaste champ de ghettoïsation par le haut, chaque couche sociale fuyant ses inférieures, avec le concours de la carte scolaire et du prix de l'immobilier [...] » 55

Cependant la position de Dominique Lahary a suscité diverses réactions et l'une d'elles révèle toute la fragilité du professionnel face à la question de l'altérité, supposée ou réelle :

⁵⁵ Biblio-fr4 ou LAHARY1.



⁴⁹ Biblio-fr8

⁵⁰ « D'ailleurs, ajoute-t-il [Denis Merklen], si on se limite à la lecture des événements comme des actes de violence, on perd toute possibilité d'agir. », BBF5.

⁵¹ ENSSIB2, page 11.

⁵² ENSSIB2, page 11.

⁵³ ENSSIB2, page 16.

⁵⁴ Biblio-fr1, Biblio-fr9, Biblio-fr10, Biblio-fr11, Biblio-fr15, Biblio-fr18...

« Vous parlez de racisme, mais je suppose que l'on ne vous a jamais jeté à la figure que vous étiez une sale raciste parce que vous demandiez à une bande de jeunes filles bruyantes et malpolies de sortir de la bibliothèque. Je peux vous dire que la première fois que l'on m'a dit ça j'en étais malade! Et que dire? C'est bien comme prétexte d'accuser les autres de racisme pour éviter de se remettre en question, non? » 56

Il apparaît alors, concernant le rôle de l'immigration dans la crise des banlieues et, par contre coup dans les incendies de bibliothèques, que la position des professionnels des bibliothèques est loin d'être unanime. On note plusieurs réactions à des propos antérieurs dont la vivacité et le vocabulaire expriment la désapprobation. Il est à remarquer que le débat sort alors très vite des seules bibliothèques incendiées :

« [...] il est de notre responsabilité à tous de refuser la haine et l'injustice. Si vous êtes sensibles aux atteintes aux droits de l'homme dont sont victimes les étrangers actuelle[ment] en France allez faire un tour sur le site du Gisti : gisti.org (groupe de soutiens aux immigrés). »⁵⁷

« Dans la bouillie conceptuelle du message de Guillaume R., daté du 20 novembre 2005, un ingrédient, particulièrement indigeste, a retenu mon attention. Il s'agit des "mouvements organisés qui profitent de la misère des gens pour détruire la République". Que faut-il comprendre ici? Que la société française serait en proie à un phénomène exogène, importé par les auteurs de ces actions? »⁵⁸

De manière bien moins conflictuelle, la pauvreté apparaît aux bibliothécaires être aussi à l'origine du geste des incendiaires pour au moins dix bibliothécaires⁵⁹. Ce sont donc les difficultés rencontrées au quotidien qui peuvent motiver la destruction :

« Quand on parle d'ascenseur dans les quartiers de relégation, c'est toujours pour les pannes et les accidents. Car il y a un ascenseur dont on ne peut même plus parler, c'est l'ascenseur social. » 60

« La vie de cité est une des plus dures que l'on puisse subir aujourd'hui en France. Ces jeunes croient comme moi j'en suis sûr à la liberté, l'égalité, la fraternité... » 61

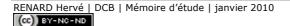
On remarquera que dans l'argumentation des bibliothécaires on retrouve les thèmes récurrents de l'analyse des mouvements qui agitent les banlieues françaises. La brièveté des propos ne permet pas, en tous cas, de les distinguer.

Mieux même, on notera que les quelques extraits cités ci-dessus nous laissent entendre que les clivages (en particulier concernant les populations immigrées ou jugées comme telles) qui partagent la société française se retrouvent plus ou moins chez les bibliothécaires.

Si le débat sur l'origine profonde des incendies de bibliothèques est assez rapide, la dimension dramatique de l'incendie volontaire est, elle, l'objet de développements

⁵⁷ Biblio-fr7.





⁵⁶ Biblio-fr8.

⁵⁸ Biblio-fr12.

⁵⁹ Biblio-fr1, Biblio-fr2, Biblio-fr3, Biblio-fr4 ou LAHARY1, Biblio-fr6, Biblio-fr7, Biblio-fr8, Biblio-fr18...

⁶⁰ Biblio-fr13.

⁶¹ Biblio-fr15.

différenciés, selon les sensibilités de leurs auteurs, bien qu'elle soit moins l'objet de conflit entre les intervenants. On distingue alors trois dimensions dramatiques aux incendies : un drame professionnel, un drame social ou d'autodestruction et, enfin, un drame politique.

LE DRAME DE L'INCENDIE

Drame professionnel

Avant tout, l'incendie apparaît être un drame professionnel car il annihile le travail quotidien passé et laisse les bibliothécaires nus face à ce que certains jugent être leur propre échec :

- « [...] le sentiment d'avoir été une goutte d'eau dans une immense souffrance. » 62
- « Ce n'est pas drôle et des équipes sont dans le désarroi, des collègues sont meurtris. » 63
- « Il ne faut pas cacher le sentiment de déception, de peine voire de colère à voir attaquées, pillées ou vandalisées nos bibliothèques. » ⁶⁴
- « Des événements qui ont rendu perplexe plus d'un bibliothécaire et fait chanceler leur foi en ce métier. Pourquoi en effet les attaques ont-elles pris des bibliothèques pour cibles ? 65
- « Nous imaginons ce que l'on peut ressentir lors qu'on voit l'objet de notre travail quotidien réduit à néant. » 66
- « Durant la vague des violences urbaines, une quinzaine de bibliothèques ont été détruites ou sérieusement endommagées, sans que personne ne s'en émeuve particulièrement, ni même que la presse en parle. Les bibliothèques, à l'évidence, n'ont plus valeur de symbole. [...] Que se dit le commerçant d'un quartier défavorisé dont la boutique brûle ? Qu'il va aller s'installer ailleurs, s'il le peut, et le plus loin possible. Que fait un bibliothécaire dont les livres ont été détruits ? « Il s'interroge sur les motifs de tels actes », comme nous disent plusieurs d'entre eux, et se pose des questions sur son métier, sur la place des bibliothèques dans notre société, sur leur rôle. »⁶⁷

Il serait laborieux de citer tous les documents qui évoquent ou expriment un drame professionnel tant le sentiment est unanimement partagé. Les termes d' « émoi » ⁶⁸, « surprise », « incompréhension » ⁶⁹, « émotion », « désarroi » ⁷⁰, « désorientés »,

⁶³ Biblio-fr4 ou LAHARY1.

_

⁶² Biblio-fr3

⁶⁴ Biblio-fr10.

⁶⁵ BBF5.

⁶⁶ ABF2.

⁶⁷ LH3.

⁶⁸ BIBLIOthèque(s)2.

⁶⁹ ENSSIB2, pages 12-13.

⁷⁰ LH4.

« tristes »⁷¹... l'expriment clairement. Au-delà de la destruction des fonds et des bâtiments, les bibliothécaires se sentent personnellement agressés. C'est leur travail, leur raison d'être en tant que bibliothécaires qui leur semble remis en question. Ils tendent à opposer l'aspect positif, supposé ou réel, de leur travail au nihilisme de l'incendie qui l'interrompt :

« Dans les bibliothèques de Saint-Etienne, Grenoble ou encore Bethoncourt, dans la banlieue de Montbéliard, il faudra en revanche plusieurs mois pour tout remettre en état. Au grand désarroi des personnels qui avaient le sentiment que, après des années d'efforts, leurs bibliothèques étaient parmi les lieux les plus respectés du quartier. L'avenir est encore plus sombre pour les établissements qui ont été entièrement dévastés [...] »⁷²

« Je suis scandalisée par cet acte irréfléchi. Je n'en comprends pas les motivations. La bibliothèque est librement ouverte et gratuite, aussi bien pour les enfants que les adultes. Et l'équipe, constituée de dix personnes, est parfaitement implantée dans le quartier. Je n'ai jamais vu une chose pareille dans une bibliothèque de la ville »⁷³

« C'était même « la bibliothèque la plus fréquentée dans le vieux Villiers-le-Bel, précise la responsable Isabelle Walet. Elle accueillait enfants et adultes chaque jour ». Le bâtiment de 280 m² est entièrement détruit. »⁷⁴

« Avec mon équipe, nous sommes complètement désorientés, dit la responsable des bibliothèques Isabelle Walet, et très tristes de penser que ce service public qui accueillait énormément d'enfants et d'adultes chaque jour a disparu en une nuit. »⁷⁵

« Pour l'équipe en place qui menait un important travail avec les écoles, les associations et les maisons de quartier, c'est l'effondrement : « C'était une véritable catastrophe, on avait tout perdu. Cela nous a remis en question dans nos pratiques professionnelles. analyse aujourd'hui Isabelle Walet, la responsable l'établissement. On s'est demandé si on faisait ce qu'il fallait. » »⁷⁶

« L'ensemble du personnel a été réellement affecté par cette agression et par ses conséquences peu motivantes pour un service. »⁷⁷

« Pour l'équipe des neufs bibliothécaires, c'était la stupeur. « On l'a ressenti comme une attaque personnelle, quelque chose d'injuste qui nous tombait dessus, confie Martine. Nous venions de fêter les 20 ans de la bibliothèque et le bilan était plutôt positif. L'incendie a été un gros choc. Et puis, voir la bibliothèque figée, sans lecteurs pendant dix mois, c'est très long. » »⁷⁸

⁷⁸ PG2.



⁷¹ LH9.

⁷² LH4.

⁷³ PG1.

⁷⁵ LH12.

⁷⁶ LH15.

⁷⁷ BMGrenoble1.

Parallèlement à l'émotion exprimée, les élans de solidarité sont souvent mis en exergue. Face au drame, la communauté professionnelle exprime sa satisfaction de se sentir soudée mais, plus encore, d'être soutenue par la population :

« « Ce qui est formidable, c'est que cette solidarité n'a pas été ponctuelle. Les gens continuent de nous soutenir. Cela nous a permis de tenir moralement et de mettre si rapidement sur pied le projet », confie Isabelle Walet, visiblement émue. »⁷⁹

« Seule consolation : les relations de solidarité avec de nombreux professionnels, dont la BDP du Val-d'Oise qui a contribué à l'ouverture en septembre dernier, dix mois seulement après l'incendie, de la nouvelle bibliothèque provisoire Aimé-Césaire. »⁸⁰

« Après l'incendie, [les habitants de Villiers-le-Bel] nous ont envoyé des messages de soutien. On a même été submergé par des dons, de livres, parfois d'argent. Beaucoup nous demandent quand ça va rouvrir. »⁸¹

« Mais beaucoup de gens nous ont soutenus, des éditeurs nous ont envoyé des livres, même de l'étranger! »82

Il est indéniable que le sentiment le plus partagé par les bibliothécaires qui se sont exprimés est celui du désarroi. Le professionnel se sent à la fois atteint et agressé en tant que bibliothécaire. Il y a une véritable identification de l'agent avec le bâtiment et les collections. Bien qu'aucun bibliothécaire n'ait eu, dans le cadre des incendies qui nous intéressent, à subir une agression directe, la destruction des lieux de travail est vécue comme telle. Cette attitude là n'est peut-être pas propre à cette profession mais elle est à rattacher à deux ambitions ou prétentions des bibliothécaires : l'élaboration minutieuse de collections et le service rendu à la collectivité.

Les extraits donnés ci-dessus font référence à ces deux éléments mais, ce qui domine largement, c'est la référence au public qui est tout autant plaint d'être victime de l'incendie qu'il est remercié pour son soutien aux bibliothécaires.

En quelque sorte, ce public est l'antithèse de l'incendiaire et offre la meilleure justification qui soit. Il légitime le désarroi du professionnel en montrant que l'indignation exprimée n'est pas celle d'une corporation pour elle-même. Il autorise même les bibliothécaires à penser que, comme avant les incendies, l'intégration de la bibliothèque dans les quartiers est bonne et que le travail qui y est produit satisfait pleinement la population locale.

Drame social ou d'autodestruction

Pour nombre d'auteurs cependant, on ne peut arrêter le constat d'échec au seul drame professionnel. En lien avec l'idée qu'ils se font du service rendu au public, certains développent l'idée que les incendiaires ont bel et bien détruit ce qui était à eux, pour eux. La dimension sociale des destructions leur semble évidente, tant d'un point de vue collectif qu'individuel. Alors le geste des incendiaires apparaît éminemment suicidaire :

80 LH19.

⁸² PG6.



⁷⁹ LH15.

⁸¹ PG5.

- « C'est également une action nihiliste, voire une action suicidaire de certains jeunes victimes du mépris et de discriminations en matière de logement et de travail. »⁸³
- « Cette violence si douloureuse nous la voyions régulièrement dirigée contre euxmêmes $[\dots]$ » 84
- « Nous avons du mal à comprendre l'autodestruction. Il est toujours difficile de vivre dans des situations où l'arme est retournée contre celui qui la porte. » 85
- « Mais comment expliquer ces violences où livres et bibliothèques sont pris pour cible, comme d'ailleurs d'autres équipements publics, par ceux la même qui en sont les bénéficiaires, alors que bien souvent au cœur des cités, dans les quartiers les plus sensibles, quand plus aucun service public n'est présent, il y a une bibliothèque municipale, intégrée à la vie locale, libre d'accès pour tous, ouverte le soir après l'école et pendant les vacances. »

L'idée de l'attitude suicidaire des incendiaires est assez répandue puisqu'on la trouve dans une vingtaine de sources⁸⁷. Elle peut même alors prendre une forme justificative qui rejoint l'idée précédente de l'indispensable travail effectué par les bibliothécaires :

« [...] l'action sociale de nos établissements est, on le voit clairement, bien nécessaire. » 88

Drame politique

La dimension dramatique des incendies volontaires de bibliothèques de ces dernières années comprend un troisième volet, le drame politique. Il existe chez les bibliothécaires un vrai questionnement sur le sens politique à donner aux faits. Les avis divergent forts. Le débat est donc animé.

Certains défendent l'idée d'une politisation très forte des incendiaires dont la volonté est la destruction des fondements et valeurs de la France moderne :

- « [...] on ne peut excuser des mouvements organisés qui profitent de la misère des gens pour détruire la République. » 89
- « Veulent-ils [les incendiaires] un monde sans livre et sans bibliothèque, sans esprit ? De nombreuses expositions sur l'histoire des autodafés et des destructions de bibliothèques s'imposent, puisqu'il semble bien que ces actes

⁸³ ADBGV1.

⁸⁴ Biblio-fr10.

⁸⁵ Biblio-fr13.

⁸⁶ Biblio-fr25.

⁸⁷ Biblio-fr1, Biblio-fr2, Biblio-fr4 ou LAHARY1, Biblio-fr6, Biblio-fr8, Biblio-fr9, Biblio-fr15, Biblio-fr16 ou LAHARY2, Biblio-fr18, BBF5, BBF6, BIBLIOthèque(s)1, ABF2, ENSSIB2...

⁸⁸ BIBLIOthèque(s)1.

⁸⁹ Biblio-fr6.

n'appartiennent pas à un passé dont nous sommes quittes, mais à un présent qu'il nous appartient de reconstruire.» ⁹⁰

Moins radicaux peut-être, d'autres défendent l'idée que l'institution en tant que telle est visée. Non pas qu'il y ait volonté de révolution mais plutôt d'une manifestation face à un État et des collectivités locales sourds et/ou injustes :

« Je prétends que cette révolte se fait au nom des principes républicains (souvenez-vous, liberté-égalité-fraternité), des principes mis à mal par les conséquences de politiques libérales que les classes populaires ont chèrement payées. Cette révolte, bien française, est d'abord une révolte sociale qui dit bien le refus de l'exclusion et de la relégation. » ⁹¹

« Paul Ackermann cite ce témoignage d'un adolescent : « Je suis comme un remplaçant dans un match de foot, qui ne rentrerait jamais sur le terrain. » » 92

« Ce qui a été visé et atteint, ce qui a fait signe pour cette jeunesse violente et délaissée, c'est la connivence de la bibliothèque, en tant qu'organe de politique publique, avec les formes topiques de l'incarnation du Pouvoir. » ⁹³

« Il y avait déjà des dégradations volontaires à l'arrière du bâtiment mais les choses ont empiré [durant les évènements de novembre 2005] comme en réaction au symbole que représentait le bâtiment. » 94

A travers tous ces propos, l'incendie apparaît comme une action politique plus ou moins définie, plus ou moins consciente. Si nos deux premiers propos montrent le souci de la motivation politique de l'incendiaire, les autres, majoritaires, défendent plus l'idée d'une action politique inéluctable. L'incendiaire n'a plus que ce mode d'expression pour se faire entendre du pouvoir. Par contrecoup, c'est l'action du Pouvoir qui est mise en accusation :

« Il y [au salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil] régnait d'ailleurs cette année un nouveau souffle militant : l'autocollant offert sur le stand Rue du monde – « Quand les enfants brûlent une école ou une bibliothèque, c'est que leur pays marche sur la tête. On le rêve à l'endroit ? » – a suscité une belle cohue. » 95

L'AMPLEUR DU DRAME

Si l'on s'arrête sur le vocabulaire utilisé pour qualifier les incendies de bibliothèques dans nos sources, on obtient une liste d'une petite vingtaine de qualificatifs. Ils révèlent la violence subie par les bibliothécaires.

Certains termes utilisés relèvent clairement du vocabulaire militaire ou policier :

Attaque (attaquée): LH4

91 Biblio-fr12.

⁹⁵ LH6.



⁹⁰ BBF5.

⁹² BBF5.

⁹³ ENSSIB2, page 13.

⁹⁴ PG8.

Attentat: BBF2, ENSSIB2 (page 6, 11)

Assaut (assaillants): LH4

Crime / criminel : Biblio-fr1, BBF3, ENSSIB1 (page 10 et 24), LH8

Destruction/destructeur: ABF2, LH4, LH9.

On trouve aussi tout un vocabulaire appréciatif des faits :

Barbarie: BBF5

Fléau: ENSSIB1 (page 12)

Honte: BBF3

Sinistre: BBF1, LH14.

Si d'autres termes n'expriment qu'un ressenti, leur force ne laisse aucune ambiguïté sur le vécu de ceux qui les utilisent :

Agression: Biblio-fr25, BBF5, BMGrenoble1

Cauchemar : BBF6 Horreur : BBF3

Violence: Biblio-fr10, ENSSIB1 (page 10).

D'autres insistent sur le sens de l'acte :

Avertissement: Biblio-fr4 ou LAHARY1

Défoulement : Biblio-fr8

Ignorance: ENSSIB1 (page 24)

Révolte : Biblio-fr12

Vandalisme: Biblio-fr25, ENSSIB1 (page 24), PG1.

Enfin, certains mettent en avant le résultat des incendies :

Désastre : ENSSIB1 (page 10) Désolation : ENSSIB1 (page 24)

Ravage (ravagé): LH15.

L'usage de ce vocabulaire n'est pas anodin. Il peut cependant être tout à fait spontané et reflète alors beaucoup plus un état d'esprit, face aux faits, que le fruit d'une réflexion profonde. Ce lexique, utilisé par les bibliothécaires, révèle un traumatisme qui, en luimême fait débat :

« Et oui, des bibliothèques aussi ont brûlé. Pourquoi ? Quelle est la gravité d'un tel acte ? [...] Ce n'est pas l'incendie de la bibliothèque de Sarajevo ou de celles de Bagdad, aucun manuscrit ni incunable n'est parti en flamme et le patrimoine de l'humanité n'est pas en jeu. » 96

Il faut retenir que ce dernier propos ne suscite pas un élan d'approbation. Il n'est certes pas vivement contesté mais le contenu général de nos sources est aux antipodes de ce qu'il exprime : la relativité du drame qu'est un incendie de bibliothèque publique, en France, aujourd'hui. Bien au contraire, nous l'avons vu, la dimension dramatique est énoncée, sinon développée, sous ses multiples facettes. Cependant l'expression de celle-

⁹⁶ Biblio-fr16 ou LAHARY2.

ci ne saurait suffire. La quête d'une ou des responsabilités est aussi développée dans nos sources.

A QUI LA FAUTE?

Victor Hugo à la rescousse

Victor Hugo est cité plusieurs fois, en secours ou complément d'une argumentation. Parfois, son poème est le seul élément du message, comme s'il s'avérait suffisant par lui-même. Il nous faut alors comprendre l'intérêt de ces textes pour les bibliothécaires et en mesurer la pertinence.

Pour être exact, deux textes de Victor Hugo sont cités : A ceux que l'on foule aux pieds⁹⁷ et A qui la faute ?⁹⁸ Tous deux sont extraits de L'année terrible (1871) qui retrace les évènements de la guerre franco-allemande et de la Commune de Paris, en 1870 et 1871. L'intérêt des bibliothécaires fut porté sur deux extraits qui, pour l'un, évoque les incendies perpétrés par les communards, pour l'autre, est un plaidoyer en faveur des victimes de la répression versaillaise. Or il s'est trouvé quelques bibliothèques⁹⁹ parmi les bâtiments incendiés et la littérature anti-communarde s'est gargarisée d'une telle preuve de barbarie. Il se trouve que parmi les écrivains de son temps, Victor Hugo fut le seul qui adopta une position neutre. Tout en restant loin des idéaux de la Commune, Victor Hugo en a cherché l'origine profonde. L'année Terrible est le reflet de cela.

Dans les extraits utilisés par les bibliothécaires, Victor Hugo développe, directement ou moins directement, deux idées principales auxquelles ces premiers peuvent être sensibles: l'incendie de la bibliothèque est en fait une réaction à la violence sociale subie par l'incendiaire; l'incendie est le fruit de l'ignorance de ce même incendiaire. Lorsqu'on rentre dans le détail des textes, on peut même remarquer que l'on y retrouve différents thèmes qui sont évoqués par les bibliothécaires d'aujourd'hui.

Il y a l'idée que l'incendie de la bibliothèque est bien un suicide : « Crime commis par toi contre toi-même, infâme ! ». Il y a l'idée que la bibliothèque ou le livre est au service de l'homme : « Le livre a toujours pris fait et cause pour toi. ». On note aussi l'idée du livre ou de la bibliothèque libérateurs : « As-tu donc oublié que ton libérateur, c'est le livre ? » Enfin, l'idée que le livre et la bibliothèque résolvent les problèmes sociaux : « Il [le livre] parle, plus d'esclave et plus de paria. » 100

Cependant, on notera que Victor Hugo démontre immédiatement toute la fausseté de cet argumentaire par son seul « Je ne sais pas lire. » ¹⁰¹ Il démontre, de fait, qu'il ne suffit au livre ou à la bibliothèque d'exister pour que l'émancipation des individus et des masses se réalise. Avec l'exemple du communard, Victor Hugo découvre que la bibliothèque ne se suffit pas à elle-même. Ainsi, le problème n'est pas tant la perte de la bibliothèque mais le fait qu'un individu ne sache pas lire : qu'il soit maintenu dans l'état d'ignorance

⁹⁷ Cité dans Biblio-fr9, ADBGV1 et LH5 citant FR9.

⁹⁸ Cité dans Biblio-fr17, Biblio-fr19, Biblio-fr24, Bibliofrance1 et Bibliobesession1.

⁹⁹ Notamment la bibliothèque du Louvre, la bibliothèque de l'Hôtel de Ville... Voir M. Baudrillart. Pertes éprouvées par les bibliothèques publiques de Paris pendant le siège par les Prussiens en 1870 et pendant la domination de la Commune révolutionnaire en 1871. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction Publique. Paris : Librairie Léon Techener, 1872. 32 pages.

¹⁰⁰ Les quatre citations précédentes sont issues de Victor Hugo. L'Année terrible. Paris : Gallimard, 1985. Page 172.

¹⁰¹ Même référence que la note précédente, page 173.

et qu'il y ait motif, pour lui, à brûler une bibliothèque (rejet du privilège des lettrés), qu'il n'y ait pas, pour lui, motif à défendre cette même institution.

Il est donc intéressant d'observer l'appropriation de ces textes par les bibliothécaires. Il ne peut, en effet, qu'y avoir une forme de revendication politique derrière la référence à Victor Hugo. Les bibliothécaires s'approprient le propos de celui qui disait aussi qu'ouvrir une école c'était fermer une prison¹⁰²... Son texte ne vise pas à justifier l'incendie de la bibliothèque mais à en expliquer l'inexorable venue. Si les bibliothécaires s'approprient aisément ces morceaux de *L'Année Terrible* c'est qu'ils justifient, à leurs yeux, une politique volontariste d'alphabétisation des masses.

On peut cependant se demander si le communard incendiaire de Victor Hugo a réellement existé. On retiendra, certes, comme Victor Hugo, la forte part d'illettrés ou d'analphabètes parmi les insurgés¹⁰³. A l'inverse, si les communards ont commis de multiples incendies, notamment de bibliothèques et archives, cela ne semble pas tant par ignorance que par nécessité ou choix. Lorsque Jules Vallès, dans son journal *Le Cri du Peuple*, lance « Aucun soldat n'entrera dans Paris, si M. Thiers est chimiste il nous comprendra »¹⁰⁴, il annonce clairement l'ambition destructrice des communards en lutte. La survie de ces derniers étant en jeu, il ne peut être question de traiter en relique sacrée ce Paris reconquis par les Versaillais... Il y a donc un acte à la fois politique et nihiliste derrière les incendies perpétrés par les communards. Cela n'est nullement rendu par ces extraits du poème de Victor Hugo qui, pris isolément, en viennent à nier le projet politique des communards.

Or l'appropriation de ces textes, par les bibliothécaires d'aujourd'hui, identifie l'incendiaire contemporain à la version hugolienne de celui de 1871. Ainsi, ce serait donc uniquement par ignorance, ou manque d'instruction qu'on irait incendier, aujourd'hui, une bibliothèque française. Ce serait parce que l'on est victime du pouvoir en place, de la classe dominante qu'on irait incendier, aujourd'hui, une bibliothèque française. Donc il n'y pas plus de place pour la revendication positive que n'en laissait Victor Hugo à son communard!

Par ailleurs, il est une ambiguïté que l'on peut noter quant à l'appropriation des textes hugoliens par les bibliothécaires. Son texte, *A ceux qu'on foule aux pieds*, ne met pas du tout en accusation l'incendiaire mais plutôt celui qui aurait dû lui permettre de ne pas le devenir. Or, de toute évidence le bibliothécaire fait partie de ceux-là : « A vous tous, que c'est à vous de les conduire [...] ; d'une tutelle avare, on recueille les suites, et le mal qu'ils vous font, c'est vous qui le leur fîtes. Vous ne les avez pas guidés, pris par la main, et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin ; vous les avez laissés en proie au labyrinthe. Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte ; c'est qu'ils n'ont pas senti votre fraternité...»

De plus, il se trouve que Victor Hugo n'encense pas vraiment la bibliothèque comme valeur absolue. Son poème s'indigne bien plus de la destruction du livre que de l'incendie de la bibliothèque. C'est bien la valeur émancipatrice du livre qui peut donner son sens à la bibliothèque et non le contraire. Si l'on suit Robert Damien, Victor Hugo fut de ceux qui opposent même la bibliothèque au livre. La première n'étant que la fausse commune qui plonge chaque livre Unique dans l'oubli. La première n'étant que

 $^{^{102}}$ « Incendier une bibliothèque c'est brûler l'espoir. », ADBGV1.

¹⁰³ D'après William Serman, moins d'un tiers des communards savent lire et écrire. 11% sont analphabètes et 58% à demi illettrés. La commune de Paris (1871). Paris: Fayard, 1986. Page 282.

Max Gallo. Jules Vallès ou la révolte d'une vie. Paris : Éditions Robert Laffont, 1988. Page 344.

¹⁰⁵ Victor Hugo. L'Année terrible. Paris : Gallimard, 1985. Page 180.

« l'expression du grand rêve carcéral de la raison. Elle condamne à la réclusion une culture amortie, désamorcée d'être cataloguée, emprisonnée dans les cases prévues qui la conforment. » 106 Or, cette bibliothèque est l'exact inverse de celle qui est revendiquée par les bibliothécaires. Elle n'est que partiellement émancipatrice, selon des codes établis par un État qui en fait « l'instrument artificiel d'une hégémonie qui accapare et sélectionne le savoir recevable. » 107 Cet État que certains bibliothécaires mettent justement en accusation à travers la figure de Nicolas Sarkozy, successivement Ministre de l'Intérieur et Président de la République pendant les évènements qui menèrent à divers incendies volontaires de bibliothèques.

La faute à Sarkozy

Nicolas Sarkozy est cité ou suggéré plusieurs fois comme l'authentique fauteur de trouble. L'argument ne prête pas vraiment à débat, puisqu'il n'est contesté par personne, mais son articulation varie :

« On voit fleurir des slogans du type : "la France, il faut l'aimer ou la quitter". » 108

« Nicolas Sarkozy (aidé dans ce département très efficacement par Eric Raoult) nous a rendu un fier service. Celui de montrer que le choix du vocabulaire avait des conséquences, que l'usage de tel ou tel mot avait la vertu sinon de déplacer les montagnes mais de mettre le feu aux voitures. » 109

« [...] oui N. Sarkozy a tort d'employer un vocabulaire incendiaire, et oui la répression ne sera jamais la solution... », « On peut en vouloir légitimement à un gouvernement qui n'a fait que jeter de l'huile sur le feu en sacrifiant une population en vue des présidentielles 2007 [...]. »¹¹⁰

« Et pendant ce temps, que fait la police, ou plutôt son chef ? Il essaie d'éteindre un autre incendie, celui que ne manquerait pas de provoquer la publication d'un livre de confidences de son épouse. Est-ce Cécilia elle-même qui lui a demandé de venir à sa rescousse pour faire les gros yeux à son éditeur ? Est-ce lui qui, abusant de son pouvoir, a « convoqué » l'impétrant au ministère de l'Intérieur pour enterrer un projet qui le dérangeait ? On est soulagé de ne pas avoir à lire les confessions de Mme Sarkozy. Mais la démarche de l'époux-ministre n'est pas rassurante. » 111

« Les personnes qui tiennent le haut du pavé actuellement sont celles qui, bien sûr, sont capables de s'émouvoir de faits très tristes : l'incendie d'une médiathèque, d'une école maternelle, des voitures... mais cela leur semble bien

¹⁰⁶ Robert Damien. La grâce de l'auteur. Essai sur la représentation d'une institution publique. L'exemple de la bibliothèque publique. La Versanne (42): Encre marine, 2001. Page 62.

Robert Damien. La grâce de l'auteur. Essai sur la représentation d'une institution publique. L'exemple de la bibliothèque publique. La Versanne (42) : Encre marine, 2001. Page 41.

¹⁰⁸ Biblio-fr2.

¹⁰⁹ Biblio-fr10.

¹¹⁰ Biblio-fr6.

¹¹¹ LH3.

plus grave que la vie que subissent des millions de personnes dans notre pays $[\dots]$ » 112

« De tels propos [ceux du Ministre de la Fonction Publique sur le coût des fonctionnaires à la retraite, le 20 octobre 2004] et d'autres tout aussi excessifs permettent de comprendre, bien qu'on réprouve ces actes, pourquoi certaines catégories de population ont eu envie "de tout casser". » 113

De toute évidence, pour certains, il y a une faute politique à l'origine des incendies. Qu'on l'attribue à son attitude ou à ses choix, Nicolas Sarkozy apparaît être, en tant que représentant de l'État, le véritable fauteur de troubles. L'argument rejoint l'idée défendue par Victor Hugo de la responsabilité du pouvoir politique mais l'idée semble particulièrement pertinente puisqu'elle est rattachée à l'actualité. De manière assez logique, la condamnation glisse parfois sur « la culture du chacun pour soi » 114, dont Nicolas Sarkozy apparaît être le digne représentant :

« [...] on ne nous propose guère d'alternative sérieuse à un libéralisme plus ou moins soft qui laisse une part non négligeable de la population "à la marge". » 115

Cependant, le fait d'accuser le Pouvoir ne saurait répondre à toutes les questions posées par le choix des incendiaires. Certains évoquent alors des responsabilités intellectuelles beaucoup plus diffuses.

... et la faute à Voltaire ?

Les bibliothécaires sont conscients de faire partie d'une profession intellectuelle en tant que médiateurs de l'écrit prétendant parfois même au rôle de prescripteurs. La vie culturelle et intellectuelle leur est tout autant un souci professionnel que personnel. A ce titre, ils se sentent particulièrement concernés par l'évolution des idées. Il est alors intéressant de noter la présence négative des noms de Serge July¹¹⁶ et Alain Finkielkraut¹¹⁷ dans le débat qui nous intéresse. Ceux-ci sont mis en accusation, sans pour autant, à la différence de Nicolas Sarkozy, être jugés responsables. Leurs noms servent à démontrer l'indéniable glissement de la société française vers la xénophobie (Finkielkraut¹¹⁸) et le libéralisme (July). Ce constat peut alors glisser jusqu'aux bibliothécaires :

« Que faisons-nous pour ces populations défavorisées alors que notre fonction nous impose un total dévouement ? Sommes-nous étrangers à nous mêmes pour ne pas considérer celui qui demande de l'aide ? Et la résolution est bien là, dans l'évolution de notre rapport à autrui, sur ces conditions de vie ? Que sont ces mots de relations interculturelles absents au sein de nos bibliothèques ? ou de

113 Biblio-fr19.

¹¹⁸ Du 7 au 9 janvier 2006, Alain Finkielkraut sera l'objet d'un âpre débat suite à des propos tenus sur la révolte des banlieues. On ne trouve dans ce débat aucune référence aux incendies volontaires de bibliothèques mais un rejet net et majoritaire (mais pas unanime) des idées défendues par le philosophe.



¹¹² Biblio-fr2.

¹¹⁴ Biblio-fr21.

¹¹⁵ Biblio-fr20.

¹¹⁶ Biblio-fr21.

¹¹⁷ Biblio-fr18.

discrimination ? car au sein même de notre profession nous devons lutter contre ces mêmes idées racistes ou libérales qui nous désespèrent. » 119

Traditionnellement, les professionnels des bibliothèques se placent plutôt à gauche de l'échiquier politique. Cette communauté professionnelle connut, il y a quelques années, une importante lutte contre les ambitions de prescription et censure d'élus locaux membres du Front National. Aujourd'hui, le constat d'un glissement général de la société française, bibliothécaires inclus, vers la droite politique, semble laisser un goût amer. La dureté de certains échanges, dans ce débat sur les incendies, en est la manifestation :

- « Mais pourquoi, vous qui êtes si prolixe sur cette liste [Biblio-fr], ne vous êtesvous jamais fendu d'un texte plein de verve pour dénoncer cette exclusion dans laquelle sont tenus de si nombreux français? » 120
- « Tiens c'est bizarre en 2002 tout le monde réagissais à la menace fasciste et xénophobe, y compris biblio-fr. Aujourd'hui plus personne. » 121
- « Quand j'arrive en avance le matin, j'aime bien prendre le temps de lire les messages de Biblio.fr, histoire de garder le contact avec le reste du monde des bibliothèques. Mais ce matin, la lecture de ces messages me laissent un goût bizarre dans la bouche, et l'envie de laisser sortir tout ce qui me trotte dans la tête depuis le début des "événements" [...] » 122
- « Votre message est très représentatif de cette gauche du renoncement avec, pour cache-sexe, les principes républicains.» 123
- « Je suis un petit peu voire énormément déçu par ce que je peux lire sur la liste de diffusion Biblio.fr au sujet des banlieues. Ce forum est censé être un lieu de rencontres et d'échanges professionnels. On y voit s'emporter des gens passionnés certes mais qui ne mesurent pas tjrs ce qu'ils disent. » 124
- « Certes, mais nous parlons d'une époque où l'engagement politique avait encore un sens... D'une époque où être de gauche et être de droite signifiait avoir une vision du monde et des prises de position diamétralement opposées... » 125

Pour faire face à l'inconfortable position offerte par l'actualité, il reste la tentation d'un rattachement à l'Histoire. Certains de nos intervenants ne manquent pas de s'y référer. Par ailleurs, qualité professionnelle ou non, des conseils de lectures on vite émergé des interventions tant pour donner quelque autorité au propos énoncé que dans le souhait d'un échange intellectuel élevé. Ces deux points dénotent avec les attitudes épidermiques que nous avons pu décrire précédemment. En fait, ils apparaissent complémentaires de ces premières pour tenter de questionner l'avenir.

120 Biblio-fr2.

¹²⁴ Biblio-fr15. ¹²⁵ Biblio-fr20.



¹¹⁹ Biblio-fr3.

¹²¹ Biblio-fr7.

¹²² Biblio-fr8.

¹²³ Biblio-fr12.

UN POINT DANS UNE LONGUE CHRONIQUE

Les rattachements historiques

Un certain nombre d'intervenants ont effectivement ressenti le besoin de rattacher ou comparer les faits d'actualité à divers évènements du passé. Parmi nos sources, on trouve huit références historiques précisément données :

Jacqueries: Biblio-fr10

Révolution Française : Biblio-fr2

Colonisation: Biblio-fr2, Biblio-fr11, Biblio-fr13 Guerre d'Algérie : Biblio-fr8, Biblio-fr13, BBF2 Mai 68: Biblio-fr6, Biblio-fr8, Biblio-fr21

Élections municipales de 1983 (Progrès électoral du Front National et perte

d'influence du Parti Communiste): Biblio-fr21 Émeutes de Los Angeles de 1993 : Biblio-fr18

2^{ème} tour de l'élection présidentielle de 2002 : Biblio-fr7

Les évènements historiques cités n'ont pas forcément de lien direct avec des incendies de bibliothèques. C'est leur capacité explicative qui les impose dans le débat. La référence aux jacqueries, par exemple, n'est qu'un moyen d'évoquer les habituelles destructions effectuées par des populations délaissées ou accablées par le pouvoir. On trouve aussi, à travers certains évènements une note nostalgique :

« L'avenir me fait peur, je regrette mai 68 [...] » 126

On est en fait très loin des surabondantes descriptions de destructions de bibliothèques que l'on peut trouver, par ailleurs, chez des auteurs comme Lucien X. Polastron ou Fernando Baez¹²⁷. Il n'y a pas vraiment de souci de rattachement historique à une histoire des incendies. Plutôt, la construction d'une trame historique politique et sociale censée montrer soit la récurrence du phénomène (jacqueries) et son inéluctable venue (colonisation, Guerre d'Algérie, élections municipales de 1983, émeutes de Los Angeles de 1993, 2^{ème} tour de l'élection présidentielle de 2002), soit, au contraire, la possibilité d'autres chemins (Révolution Française, Mai 68). Cependant les développements restent limités. Plus qu'un épanchement, il s'agit donc d'une tentative de compréhension alimentée, par ailleurs, par des conseils de lecture donnés au gré des interventions.

Bibliographie de crise

Certains échanges comportent des invitations 128 à lectures dont la somme constitue un tout que l'on peut nommer « bibliographie de crise ». Un total de 27 références sont données, monographies ou articles. On peut y distinguer quatre thèmes qui sont à entendre dans leur plus large sens :

La liste qui suit n'est pas exhaustive, elle ne comprend pas les éléments des bibliographies des textes qui en comportaient. Elle se limite donc aux véritables « conseils » de lecture donnés dans le corps des textes.



¹²⁷ Qui consacrent au sujet, respectivement, plus de 400 et 500 pages!

<u>Destructions de livres et/ou bibliothèques :</u> 6 références

- ASSOULINE Pierre. « Le pays où l'on brûle des livres. » Dans *La république des livres* (blog), 9 janvier 2008 : ADBS1
- BAEZ Fernando. Histoire universelle de la destruction des livres : des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak. : ENSSIB4
- HUGO Victor. « A qui la faute ? » *L'année terrible* (1871) : Biblio-fr17, Biblio-fr19, Biblio-fr24, Bibliofrance1, Bibliobesession1
- MERKLEN Denis, MURARD Numa. « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? Violences sociales et culture de l'écrit. » *Laviedesidées.fr* (2008) : Biblio-fr26, Biblio-fr27, ENSSIB3, Bibliobsession5
- POLASTRON Lucien X. Livres en feu: histoire de la destruction sans fin des bibliothèques. : ENSSIB4
- POULAIN Martine. Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'occupation. : ENSSIB4

Banlieues françaises : 12 références

- BOUCHEZ Manuel. « L'insécurité est une coproduction. » *L'Humanité*. 5-6 novembre 2005 : Biblio-fr10
- DIV. Lettre de la DIV Octobre (2005): Biblio-fr4 ou LAHARY1
- GUILLUY Christophe, NOYE Christophe. L'atlas des nouvelles fractures sociales en France (2004): Biblio-fr4 ou LAHARY1
- HUGO Victor. « A ceux que l'on foule aux pieds. » L'année terrible (Juin 1871) : Biblio-fr9 et ADBGV1, LH5 citant Biblio-fr9
- LE GOFF Jean-Pierre, MAURIN Eric, ROSANVALLON Pierre, TODD Emmanuel. [« Quelle crise des banlieues ? »] Libération. 21/11/2005 : Biblio-fr10
- MAURIN Eric. Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social (2004) : FR4 ou LAHARY1
- MORO Marie-Rose. Avicenne l'andalouse, devenir thérapeute en situation transculturelle. (2005) : Biblio-fr10
- MUCCIOLI Laurent. Violences et insécurité, fantasmes et réalités dans le débat français. (2001) : Biblio-fr10
- ONZUS. Rapport 2005 de l'Observatoire national des ZUS: Biblio-fr4 ou LAHARY1
- ONZUS. Synthèse du rapport 2005 de l'ONZUS: Biblio-fr4 ou LAHARY1
- PETIT Michèle. « De la bibliothèque au droit de cité : Parcours de jeunes usagers des quartiers sensibles. » *BBF*. Tome 42, n° 1, 1997 : Biblio-fr4 ou LAHARY1
- SENNI Aziz. L'ascenseur social est en panne... j'ai pris l'escalier! (2005): Biblio-fr18

Colonialisme: 3 références

FERRO Marc. Le livre noir du colonialisme. (2004): Biblio-fr11

MEMMI Albert. Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres. (2005) : Biblio-fr11

MEMMI Albert. Portrait du colonisateur. Portrait du colonisé. (2002): Biblio-fr11

Bibliothèques et lecture : 5 références

CANETTI Elias. Auto-da-fé: ENSSIB4



LE GOAZIOU Véronique. Pratiques lectorales et rapport à la lecture des jeunes en voie de marginalisation. (2005) : Biblio-fr4 ou LAHARY1

SANTANTONIOS Laurence. « Les bibliothèques sont-elles à leur place. » *Livres-Hebdo*. N° 604, 3 juin 2005 : Biblio-fr4 ou LAHARY1

VILA-MATAS Enrique. *La lecture assassine*. : ENSSIB4 VOLTAIRE. *De l'horrible danger de la lecture*. : ENSSIB4

Sujet non déterminé : 1 référence

CHAFIK Sérénade. [?¹²⁹]. *Libération*. 14 novembre 2005 : Biblio-fr10

On peut remarquer, dans un premier temps, les positions dominantes des thèmes « Destructions de livres et/ou bibliothèques » et « Banlieues françaises », avec un total de 18 références sur 26 déterminées. Cette situation peut laisser entendre que le débat s'alimente de façon égale entre ces deux thématiques. En fait, si l'on regarde plus en détail, les incendies volontaires de bibliothèques apparaissent en second plan avec 6 références sur 26. Même si l'on y ajoute les titres relatifs aux bibliothèques et à la lecture (5/26), on peut noter que cette bibliographie n'est pas centrée sur l'univers bibliothéconomique puisque ces deux thèmes ne constituent pas la majorité des références données (11/26).

Il semble bien que l'on retrouve, là encore, la même logique que nous avions lue pour les références historiques. Avec un total de 12 références sur 26, le thème des banlieues françaises apparait en premier plan. L'association de ce thème à celui du colonialisme rend ces thématiques majoritaires (15/26).

Ici, il ne s'agit pas tant, pour les intervenants du débat, de s'étendre sur les incendies que d'en comprendre le moteur en prenant le plus de distance possible. C'est pourquoi Victor Hugo y côtoie le *Livre noir du colonialisme* ou le *Portrait du colonisateur*. *Portrait du colonisé*. C'est pourquoi aussi, les analyses relatives aux banlieues françaises sont forts prisées. On remarquera, d'ailleurs, le lien entre l'élément dominant de cette bibliographie (l'association banlieues – colonialisme) et les thèmes explicatifs développés par nombre d'intervenants (racisme, immigration...) que nous avons pu développer précédemment.

Cependant, on peut s'interroger sur les suites données à ces conseils de lectures. En effet, on ne constate aucun rebond, aucun retour sur ces dernières! Soit la force argumentaire de celles-ci était trop forte pour permettre de relancer le débat, soit ces conseils ne furent pas suivis de lectures. Par ailleurs, on est en droit de supposer que certains ouvrages avaient, avant la suggestion, été déjà lus par plusieurs bibliothécaires. Pourtant, leur introduction dans le débat ne suscite aucune réaction. Des suggestions de lectures ont donc suscité le silence des bibliothécaires! Le prescripteur serait il sourd à la prescription ou faut-il n'y voir que le désir d'aller au-delà du débat en cours et passer à la prospective, à la question du lendemain?

Ce qu'il faudra faire, demain...

Nous avons déjà évoqué les questionnements des bibliothécaires sur les origines des incendies et ce qu'ils considèrent comme une remise en question de leur travail. Certains

¹²⁹ L'auteur du *post* a oublié d'indiquer le titre de l'article. Nous n'avons pas réussi à retrouver la référence.



professionnels¹³⁰ se demandent, par ailleurs, ce qu'il sera nécessaire de faire pour que des incendies volontaires de bibliothèques ne se produisent plus. Plus que constater l'échec des bibliothèques, il s'agit pour eux d'assurer leur succès de demain. Leurs réponses sont loin d'être faites de certitudes :

« Mais il faut aussi se demander si les pouvoirs publics, qui se montrent attachés à la place de la bibliothèque dans la cité aujourd'hui et la reconnaissent comme un élément moteur du développement culturel et de la cohésion sociale, attendent quelque chose des bibliothèques et des bibliothécaires, pour participer à la sortie de la crise. » 131

« Reste l'éternel problème des moyens financiers et logistiques. Que peut-on espérer de l'État ? » 132

De toute évidence, la confiance dans les pouvoirs publics est très limitée. On s'en étonnera peu compte-tenu du lourd chef d'accusation, que nous avons développé plus avant. Ainsi, la réflexion des bibliothécaires devient plus professionnelle, plus centrée sur la bibliothèque et sa capacité de réforme :

«[...] notre séminaire des groupes régionaux (Dijon, 7 et 8 janvier 2006) approfondira une analyse qui doit se garder d'être ponctuelle et sans lendemain mais bien s'inscrire dans la durée pour apporter et mettre en œuvre sinon des solutions définitives, du moins des actions qui font avancer les choses dans le bon sens. »¹³³

« [Les bibliothèques] intériorisent ces tensions qui parcourent nos villes ; leur avenir sera donc largement le reflet du destin de la vie urbaine. » 134

La profession, déjà préoccupée par la baisse du lectorat, s'interroge depuis quelque temps sur les transformations possibles des établissements. Faut-il copier le modèle britannique 135 et se transformer en centre social ou... commercial ? Il n'y a pas de réponse unanime à cette question et si les incendies y ajoutent un caractère d'urgence, ils n'offrent aucun indice qui permette de mieux choisir. Finalement et dans un premier temps, c'est certainement une réponse mixte qui fut choisie par les victimes directes des incendies. On y retrouve le souci très classique des bibliothécaires français avec une pointe de nouveauté d'influence étrangère :

« « Nous avons profité de l'occasion [la reconstruction de la bibliothèque de Boissy-Saint-Léger après l'incendie volontaire du 6 novembre 2005] pour réorganiser la bibliothèque, explique Mireille Deffieux. Nous avons créé un nouveau pôle emploi-formation pour répondre à la demande du public. Il a fallu racheter les 3 000 ouvrages détruits. Les 52 000 autres ouvrages de la bibliothèque ont été confiés à une entreprise pour être nettoyés. » Le bâtiment est également réaménagé à partir du mois de mai. Fini la moquette marron des

¹³⁰ Il faut noter que les messages les plus longs sont aussi ceux qui traitent du travail à venir et qui tentent de sortir de la seule réaction affective.

¹³¹ BBF4.

¹³² BBF5.

¹³³ BIBLIOthèque(s)1.

 $^{^{134}}$ BIBLIOthèque(s)2.

¹³⁵ LH3.

années 1970, les sols et les murs sont repeints dans des couleurs claires, une fresque murale est réalisée dans l'espace jeunesse, le mobilier est renouvelé. « On en a profité pour réaménager l'espace de manière plus conviviale. Les espaces de travail sont beaucoup plus lumineux. » Visiblement, les utilisateurs sont conquis. Plongés dans une série d'additions, Mélanie et Jennifer, fraîchement rentrées en CM 2, ont retrouvé leurs vieilles habitudes. « L'année dernière, on a dû faire nos devoirs chez nous, chacune de notre côté. On est contente de revenir à la bibliothèque après l'école. » » ¹³⁶

Pourtant, nous l'avons évoqué plus avant, ce débat reste limité dans le temps et implique directement peu d'individus. On peut se demander si le « fracas des flammes » ne serait pas que la face visible d'un beaucoup plus grand et vaste silence de la profession sur les incendies volontaires de bibliothèques ?

^{137 «} Voilà, c'était un peu du vrac tout ça, et je n'ai pas dit le quart de tout ce qui reste coincé dans ma gorge, mais au moins, ça m'a un peu soulagée! », Biblio-fr8.



¹³⁶ PG2

Le silence des cendres

MESURER LE VIDE

Les blogs, sites et listes de diffusion adressés aux professionnels de la documentation sont nombreux. Si l'on se fie aux listes fournies par Dominique Lahary ou Bibliopedia 139, notre corpus apparaît faible à côté de la masse des ressources potentielles. La fouille de ces espaces d'échanges fut en effet peu fructueuse. Il est vrai que les résumés des contenus données par Bibliopedia suggèrent que notre sujet n'y sera pas traité: « Articles et plans de cours », « Documentaliste 2.0 », « Cours sur le catalogage d'archives et de livres anciens »... C'est un fait, il l'est peu.

A titre d'exemple, BibliOnLine qui prétend être « Le site internet des bibliothèques », actif depuis 2004, ne comporte qu'une seule référence 140 aux incendies, du 22/01/2008. Il s'agit d'une courte information, de dix lignes, sur les dons d'ouvrages en faveur de la bibliothèque de Villiers-le-Bel, à l'occasion du geste effectué par la ministre de la culture, Christine Albanel...

Autre exemple, Bibliofrance.org est présenté comme étant « avant tout un site de bibliothécaires à destination des professionnels du livre ». Il ne contient que deux occurrences concernant les incendies volontaires de bibliothèques. Ces deux informations sont relatives à la bibliothèque de Villiers-le-Bel, son incendie et sa réouverture, et se résument à un suivi d'informations lues (avec liens et citations). Certes, le site n'existe que depuis 2007 mais le débat n'y est-il pas exclu par avance puisqu'il y est précisé que « pour préserver la diversité d'opinion de ses participants, Bibliofrance.org est un site apolitique, la politique politicienne possède d'autres espaces d'expression et de discussion que celui de Bibliofrance.org » 141?

Quant aux listes de diffusion, nous avons vu que Biblio-fr était notre principale (quasi unique) source puisqu'elle fournit 27 documents sur les 28 issus de ce type de ressources. Cependant, cette position écrasante s'accompagne de la faiblesse du nombre d'intervenants. En effet, les 27 *posts* ont été rédigés par 26 intervenants différents, ce qui reste très faible par rapport aux 17677¹⁴² abonnés à la liste! Le fait peut, cependant, ne pas apparaître propre à notre sujet. En effet, une enquête auprès des abonnés de la liste avait révélé que « les biblio-friens assument peu le rôle d'émetteur et le nombre de personnes qui ne s'expriment jamais est important. »¹⁴³

¹⁴³ BURGET Rémy, FLAHAUT Jean-Jacques, GUELY Cécile, et al. Biblio-fr et les biblio-friens. Enquête auprès des abonnés de la liste. Sous la direction d'Elisabeth Kolmayer. Groupe de recherche sur les services d'information (GRESI) - Direction production et échanges d'information dans les entreprises. 2000. Page 9. [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1367 (Consulté le 07/09/2009)



RENARD Hervé | DCB | Mémoire d'étude | janvier 2010

¹³⁸ http://lahary.wordpress.com/ [En ligne] (Consulté le 13/10/2009).

http://biblio.wikia.com/wiki/Sites_personnels_de_professionnels_et http://www.bibliopedia.fr/index.php/Biblioblogs [En ligne] (Consultés le 13/10/2009).

¹⁴⁰ BibliOnLine1.

¹⁴¹ Bibliofrance. *Who is ?* 03/06/2008. [En ligne]

http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=278&Itemid=3 (Consulté le 15/12/2009).

¹⁴² Nombre d'abonnés à la date d'extinction de Biblio-fr.

Ailleurs, on peut même trouver certains auteurs qui flirtent avec notre sujet sans pour autant l'aborder.

A titre d'exemple, on peut citer ce blogueur, « bibliothécaire adjoint spécialisé » qui consacre, le 10 novembre 2005, un long post aux émeutes de banlieues sans un mot sur les incendies de bibliothèques dont le nombre est déjà porté au moins à neuf depuis le début du mois :

« Depuis 2 semaines, les nuits sont le théâtre d'affrontements entre les forces de l'ordre et de jeunes individus habitants les banlieues parisiennes. Des voitures, des écoles maternelles, des bus sont incendiés à la suite de la mort de 2 adolescents électrocutés dans un transformateur électrique dans lequel ils s'étaient réfugiés pour échapper à des policiers. La province est elle aussi touchée par ces incidents. Ici aussi nous sommes touchés. Un engin incendiaire a été projeté dans une rame de métro, des bus ont été la cible de jets de pierres, des voitures sont incendiées. Le service des transports en commun de la ville s'interrompt depuis mercredi et jusqu'au 13 novembre à 18 h. Mercredi, un véhicule a été retrouvé carbonisé sur le parking du campus. Dans la nuit de mercredi à jeudi, une panne de courant d'origine inconnue a touché une partie de la ville y compris le campus (on a appris plus tard qu'il s'agissait d'une action de syndicalistes protestant contre l'ouverture du capital d'EDF aux investisseurs privés). Ces événements incitent le président à fermer le campus à 17 h le jeudi 10 novembre. »¹⁴⁴

Mieux, le 19 janvier 2006, après la vague d'incendies (nous en avons recensé vingt cinq avant cette date) de novembre 2005, ce même blogueur évoque le seul incendie volontaire qui soit objet à caution (et qui date de 1999), toujours sans référence aucune aux nombreuses destructions qui viennent de se faire :

« L'ouverture de la bibliothèque après l'incendie (criminel selon certains) de l'ancienne bibliothèque centrale ne pouvait passer inaperçue (ou alors notre service de la communication est nul). Des journalistes de France 3 et de M6 sont venus couvrir l'événement. Ils ont recueilli les impressions des premiers utilisateurs. »¹⁴⁵

On peut estimer qu'il y a, en France, quelques 32 000 bibliothécaires 146 et le débat que nous avons pu observer n'a incité que 67 intervenants à prendre plume. Cela signifie que la part d'intervenants n'atteint même pas les 1%, d'autant qu'il faudrait ajouter aux bibliothécaires, les documentalistes et para-bibliothécaires... L'un de nos auteurs remarque d'ailleurs le fait que peu de publications traitent de « l'incendie et la bibliothèque » alors que beaucoup plus traitent de la prévention contre l'incendie 147. Un internaute fait le même constat sur le blog de Pierre Assouline, à la suite d'un post, daté du 10 janvier 2008, titré « Le pays où l'on brûle des livres » 148 qui fait référence à l'article de Denis Merklen et Numa Murard, « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? », paru sur laviedesidées.fr:

¹⁴⁵ BAS2.

¹⁴⁸ Du 09/01/2008. [En ligne] http://passouline.blog.lemonde.fr/2008/01/09/le-pays-ou-les-bibliotheques-brulent/ (Consulté le 06/09/2009).



¹⁴⁴ BAS1.

¹⁴⁶ MOUREN2, Page 98.

¹⁴⁷ ENSSIB1, pages 3 et 7.

« Je remercie Passou de parler de ce phénomène. Je travaille dans un grand journal et à chaque fois que j'ai voulu traiter ce problème, ce fut le silence gêné et la réponse bateau "qui ça intéresse ?" Il faut noter que *Livres Hebdo* a toujours été le seul à traiter le sujet. Je vais lire tout ça. » ¹⁴⁹

Le propos de cet internaute nous invite à observer le cas de la presse professionnelle. On est alors vite obligé de reconnaître que le silence des bibliothécaires en ligne s'apparente à celui de leur presse. *Livres hebdo* mis à part, les grands titres de la presse professionnelle ont décidé de peu traiter les incendies volontaires de bibliothèques. Le *Bulletin des bibliothèques de France*, par exemple, a fourni sept documents mais trois traitent de l'incendie de la bibliothèque d'Alger en... 1962¹⁵⁰! Parmi les quatre autres, seul l'article de Claudine Lieber, « Bibliothèques et violences urbaines. » ¹⁵¹, traite directement du sujet qui nous intéresse. Faut-il en déduire que le souci des incendies volontaires de bibliothèques était plus fort en 1962 qu'à l'aube du XXIème siècle ? A moins que la condamnation de l'OAS, en 1962, apparaisse plus confortable que la recherche d'explications pour les incendies d'aujourd'hui ?

Un de nos intervenants au débat nous a peut-être fourni une partie de la réponse à cette question :

« Avant de critiquer la violence, il faut se demander si dans le monde médiatique où nous vivons, les questions et les problèmes peuvent simplement exister en dehors des crises ? » 152

De toute évidence le souci des bibliothèques, quant aux bibliothèques incendiées, a suivi l'effervescence médiatique. C'est lorsque celle-ci est la plus forte que le débat s'anime chez les bibliothécaires. C'est aussi lorsque la concentration des incendies rend visible le phénomène que les bibliothécaires s'y intéressent. Se pose alors le problème de la publicité faite autour des incendies. L'attitude première des professionnels permet-elle de transformer l'épiphénomène local en phénomène national ?

« LA DIRECTRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE, ELLE, N'A PAS RÉPONDU À NOS QUESTIONS [...] » 153

Lorsqu'on fouille la presse généraliste, on constate qu'il y a peu d'articles dont le titre fait directement référence aux incendies de bibliothèques. On trouve encore moins d'articles qui comportent des citations de bibliothécaires. Soit que les professionnels s'intéressent peu à la médiation apportée par la presse, soit que celle-ci fasse peu appel à ces premiers. Le fait est la rareté de leurs témoignages même lorsqu'il s'agit de traiter d'incendies volontaires de leurs établissements.

152 Biblio-fr13.

¹⁵³ JALLON Hugues. Revoyez les images des livres qui brûlent en plein cœur de l'Europe. Dans Yanna Apperry, Saphia Azzeddine, Nicole Caligaris, et. al. Aller à la bibliothèque. Montreuil: Editions Folies d'Encre, 2009. Page 8.



¹⁴⁹ Matthieu. 09/01/2008. [En ligne] http://passouline.blog.lemonde.fr/2008/01/09/le-pays-ou-les-bibliotheques-brulent/comment-page-1/#comments (Consulté le 06/09/2009).

¹⁵⁰ BBF1, BBF2, BBF3.

¹⁵¹ BBF5.

Il semble évident qu'en amont la publicité des faits qui nous intéressent n'est pas toujours faite par les institutions qui en sont victimes. Laurence Santantonios, dans Livres Hebdo, nous l'indique lorsqu'elle écrit :

« Difficile de les dénombrer exactement, certaines municipalités préférant ne pas divulguer l'information par souci d'apaisement [...] »¹⁵⁴

Le phénomène n'est d'ailleurs pas propre à la France ou à ce début de XXIème siècle. Lee B. Brawner et Norman Nelson constataient la même chose, il y a plus de vingt ans :

« The problem, unfortunately, is far larger than the headlines because many libraries simply don't report thefts and other crimes to avoid the publicity, or because they fear that the news would attract more crime. »155

On peut alors s'interroger sur cette autocensure. Que le silence soit imposé par la tutelle (une municipalité le plus souvent) ou soit le fait du directeur de la bibliothèque, n'est-il pas révélateur d'un sentiment d'échec ? A priori, quoi de plus inoffensif qu'une bibliothèque? Quelle structure offre un accès aussi libre, à un coût aussi modique pour une offre aussi riche? Rien à voir avec une trésorerie principale qui prélève l'impôt! Aucun rapport avec un commissariat qui surveille! Pas de lien avec l'École qui contraint! Et pourtant on brûle des bibliothèques! Au-delà de l'effet d'entraînement, la publicité autour des incendies volontaires de bibliothèques n'apparaît-elle pas être surtout une mauvaise publicité... celle d'échecs des politiques d'acculturation et des lourds investissements, souvent prestigieux, servant de vitrines et faits à perte?

Ce dernier aspect pourrait susciter l'intérêt de la presse. Il semble pourtant qu'il n'en soit rien. Lors des émeutes de 2005 et 2007, la presse généraliste relate plus volontiers les incendies d'automobiles que ceux des bibliothèques. Certes, ces premiers sont plus systématiques et le nombre de véhicules incendiés rend l'actualité plus spectaculaire. Ainsi, pour la période allant des années 1990 à 2009, les incendies volontaires de bibliothèques sont évoqués (plus que relatés) dans un certain nombre d'articles mais nous n'avons pu en recenser que huit qui donnent la parole aux bibliothécaires et offrent un traitement moins lapidaire de l'information.

En affinant quelque peu l'analyse de cette partie de notre corpus, on note que l'on n'atteint pas les 900 mots, soit une moyenne de 110 mots par article, consacrés à l'expression des bibliothécaires sur l'incendie de leurs bibliothèques! Cela reste très peu et très court. Cela ne permet certainement pas un traitement de fond et, de fait, celui-ci est absent.

En effet, si l'on s'arrête sur les contenus, on peut distinguer quatre thèmes dominants :

- ✓ Des bibliothécaires choqués mais soutenus par la population ¹⁵⁶
- ✓ La situation a empiré¹⁵⁷
- ✓ Le soutien et les moyens obtenus pour la réouverture ¹⁵⁸
- ✓ Les incendiaires se trompent¹⁵⁹.

Le problème, malheureusement, est beaucoup plus important que ne l'indiquent les gros titres parce que de nombreuses bibliothèques ne signalent tout simplement pas les vols et autres délits afin d'en éviter la publicité ou parce qu'elles craignent que ces informations entrainent d'autres délits. "Improving Security and Safety for Libraries." Public Library Quarterly. Vol. XI, spring 1984. Pages 41-42.

¹⁵⁶ PG5, PG6, PG2.

¹⁵⁷ PG8.

¹⁵⁸ PG7, PG3.

L'avis des bibliothécaires, quant aux motivations des incendiaires, n'est présent que dans deux documents sur huit et il peut être assez lapidaire¹⁶⁰. Tous ces articles expriment surtout l'indignation, renforcée par des citations de professionnels qui marquent leur incompréhension. Il y a donc peu de place pour les questionnements que nous avons pu évoquer. Victimes et fautifs sont clairement définis, l'analyse devient alors peu utile.

UN DÉBAT EN FEU DE PAILLE ?

A l'aide de la base de données *Factiva*, nous avons tenté d'établir une liste des incendies volontaires de bibliothèques¹⁶¹, en France. La ressource nous permet d'accéder au contenu de la quasi-totalité de la presse française, essentiellement à partir des années 1990¹⁶². Les éléments obtenus, cumulés avec les incendies relatés dans nos sources professionnelles, ont permis d'établir une liste de 55 incendies ou tentatives d'incendies volontaires de bibliothèques de 1997 à 2009. Par ailleurs, cette liste inclut l'incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger en 1962 puisqu'elle apparaissait dans nos sources. La liste ainsi établie n'est pas exhaustive et n'a qu'une valeur indicative.

Cependant, aussi incomplète que soit notre liste, elle suffit pour nous faire constater un décalage entre les faits et les débats qui leurs sont relatifs. En effet, nous avons déjà signalé que les échanges autour des incendies se déroulent du 9 novembre 2005 au 16 janvier 2009¹⁶³. Or nous savons qu'il y a eu au moins 27 incendies volontaires de 1997 jusqu'au 8 novembre 2005. Si l'on extrait les incendies d'octobre et novembre 2005, il reste tout de même au moins 17 incendies volontaires de bibliothèques, de 1997 à 2004, qui ne sont l'objet d'aucun débat de la part des bibliothécaires. Il semble, par ailleurs, que les échanges entamés lors des émeutes de 2005 ne se soient pas pérennisés puisque l'on a pu recenser 2 nouveaux incendies volontaires de bibliothèques en 2009 et ceux-ci ne font l'objet d'aucun commentaire de la part des bibliothécaires les libés de la part des bibliothécaires les libés en 2009 et ceux-ci ne font l'objet d'aucun commentaire de la part des bibliothécaires les libés de la part des bibliothécaires l'objet d'aucun commentaire de la part des bibliothécaires les libés de la part des bibliothécaires l'objet d'aucun commentaire de la part des bibliothècaires l'objet d'auc

Ne peut-on pas alors parler d'un débat en feu de paille? C'est un fait, le caractère volontaire des incendies de bibliothèques ne préoccupe pas tant la profession. On peut alors se demander s'il s'agit là d'une forme de déni ou s'il s'agit de ne pas transformer un épiphénomène en fait majeur? Sauf que la récurrence des incendies, que nous avons pu constater, révèle que ce type de fait n'a rien d'accidentel.

Parallèlement, on doit constater que ce débat a eu lieu essentiellement en même temps qu'une forte agitation de la presse généraliste à cause des émeutes dans diverses banlieues. Les bibliothécaires ont-ils alors été sensibilisés au problème à cause de la concentration des incendies¹⁶⁵ ou ne l'ont-ils été que par l'agitation médiatique qui, inéluctablement, évoqua les bibliothèques détruites? On est en droit de croire que ces deux éléments ont pu jouer en même temps, l'un entraînant l'autre. C'est bien la concentration des incendies qui avait fait réagir la presse, habituellement peu prolixe sur

¹⁶⁵ 22 pour le seul mois de novembre 2005 et 4 en novembre 2007.



¹⁵⁹ PG4, PG1.

 $^{^{160}}$ 15 mots sur un article de 850 mots pour PG4, 85 sur 292 pour PG1.

¹⁶¹ Voir annexe 1

¹⁶² A titre d'exemples, *Le Monde* l'est à partir de 1994, *Le Figaro* depuis 1996.

¹⁶³ 81 interventions sur 87 donc plus de 93% de nos sources se situent entre ces deux dates.

¹⁶⁴ Nos sources (LH9 et ENSSIB4) datant de 2009 évoquent des faits antérieurs.

le sujet. Ce sont bien le relais médiatique et la concentration des faits qui suscitèrent l'intérêt, sinon l'émotion, des professionnels.

Par ailleurs, on peut s'arrêter sur la fermeture de la liste de diffusion Biblio-fr en juillet 2009. Cette liste avait été un haut lieu de débats pour les bibliothécaires et documentalistes, depuis 1993, mais sa fin n'a-t'elle pas été le fruit de la rareté des débats qui y étaient menés depuis quelque temps ?¹⁶⁶ Il y a certes une raison technique à la disparition de cette liste. Les bibliothécaires ont multiplié les blogs, wikis et sites... à partir desquels ils échangent tout autant. Cependant, ces ressources sont peu présentes dans nos sources pour notre sujet. Il y a donc des sujets que les bibliothécaires abordent peu. Les incendies volontaires de bibliothèques sont de ceux là.

QUE FAUT-IL FAIRE DU SOCIOLOGUE ?

Nous avons tout de même constaté qu'il y a bien eu un débat de quelques professionnels des bibliothèques autour du problème des incendies volontaires de bibliothèques. Nous avons noté les conseils de lecture qui ont égrené ce débat. Nous avons alors vu que la discussion ne s'alimentait pas des rebonds permis par les lectures conseillées. Si l'on peut comprendre l'absence de réaction à la suite de conseils donnés en vrac, ne peut-on, à l'inverse s'étonner des échanges faits autour du travail des sociologues. En effet, le message qui lança le débat était clair sur le sort à réserver à ce type d'analyse savante :

« Toutes les explications sociologisantes perdent toute signification et toute décence devant ce fait brut : le triomphe de la bêtise, de l'anti-intellectualisme, de la haine de la culture promus par des médias (j'ai bien dit des, pas les ; pas de globalisation réductrice) et par le business audio-visuel et vestimentaire, entre autres. » 167

Ce point de vue sera cependant contredit :

« Rechercher ces causes profondes n'est pas "excuser" ou "absoudre", comme je l'ai lu Ce n'est pas le sujet. Et chercher à comprendre comment un phénomène collectif se développe, cela veut dire notamment, qu'on le veuille ou non, lire et écouter les sociologues. » ¹⁶⁸

Mais, de fait, l'analyse sociologique semble avoir eu un effet bloquant. Alors que l'existence de travaux sur les incendies volontaires de bibliothèques était relayée ¹⁶⁹, cette information n'entraînait pas ou peu de réactions. Les réponses les plus conséquentes se trouvent sur Bibliobsession ¹⁷⁰. Le blogueur signale l'article de Denis Merklen et Numa Murard, « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? », accessible sur le site *laviedesidees.fr* en indiquant : « L'article interroge de manière très fine le positionnement des dispositifs de politique publique que sont nos bibliothèques. A lire. » Il y a cinq réactions. Deux d'entre-elles relèvent du trait d'humour ¹⁷¹. Les trois

168 FR16 ou LAHARY2.

^{171 «} Pourquoi ? Parce qu'elles sont pleines de vieux bouquins qui puent ??? Oh oh, du calme, je plaisante... » (Bibliobsession2) « c'est clair : en fait c'est pour désherber plus vite. Blague à part, l'article est intéressant » (Bibliobsession3).



¹⁶⁶ Ce fut un élément avancé par Bertrand Calenge dans son blog. Voir « J'en ai marre de biblio.fr », 29/11/2008. [En ligne] http://bccn.wordpress.com/2008/11/29/jen-ai-marre-de-bibliofr/ (Consulté le 14/12/2009).

¹⁶⁷ Biblio-fr1.

¹⁶⁹ Biblio-fr26, Biblio-fr27, ENSSIB3.

¹⁷⁰ Voir Bibliobsession1.

autres s'apparentent à des recherches d'explications sans référence aucune, voire en contradiction totale, avec l'article conseillé. On peut les résumer à deux idées : On brûle une bibliothèque parce que c'est facile à faire¹⁷², et, aujourd'hui ce sont les « illettrés » qui brûlent les bibliothèques¹⁷³.

Ailleurs, l'accès au texte de l'intervention de Denis Merklen, à Nantes au congrès 2007 de l'ABF, est signalé parfois de manière très positive :

« [Le contenu du congrès] est disponible en ligne et mérite un vrai détour [...] Des pépites ? Il y en a pléthore, mais en voici trois : Quelles raisons pour brûler des livres ? Une étude de Denis Merklen, Université de Paris 7, sur les violences faites aux bibliothèques de quartier [...]. » 174

Malgré l'enthousiasme de la communication, il n'y aura aucun retour, aucune réaction à cette proposition de lecture.

Dans le même registre, un lien vers le blog de Pierre Assouline, que nous avons déjà cité cidessus et qui commente le travail de Denis Merklen et Numa Murard, sera communiqué sur la liste de diffusion de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)¹⁷⁵. Cette liste affiche plus de 7000 abonnés. Cette invitation à lecture n'a été l'objet d'aucune suite à ce jour. Pourtant ce *post* engageant¹⁷⁶ de Pierre Assouline, qui n'est pas lu que par des bibliothécaires, a obtenu, lui, 573 commentaires¹⁷⁷, du 9 janvier 2008 jusqu'au 13 juin de la même année.

Faut-il conclure de ces constats que l'analyse d'autrui gêne, bloque celle des bibliothécaires ? Est-ce une attitude humble face aux spécialistes ? Ainsi, bien que Katell Gueguen affirme, dans le blog du *Bulletin des bibliothèques de France*, que « l'analyse des événements doit passer tout d'abord par une étude attentive du contexte urbain local dans lequel, pour chaque bibliothèque visée, les événements se sont produits. »¹⁷⁸, il semble que cette condition première intéresse peu ou effraie les bibliothécaires.

S'il y a eu un incontestable débat d'idées, entre professionnels, sur les incendies volontaires de bibliothèques, il y a aussi, et surtout, eu un immense silence. Celui-ci a deux facettes. Il y a tout d'abord l'essentiel des professionnels qui ne se sont pas exprimés. Il y a, par ailleurs, la minorité qui a bien voulu laisser trace mais qui ne l'a fait que durant un temps court et qui ne semble pas avoir eu le souci d'engager des échanges qui dépassent l'époque de leur écriture.

On peut pourtant difficilement admettre que le sujet ne méritait pas plus d'attention de la part de professionnels qui savent pourtant faire perdurer maints débats. Tel point de catalogage ou telle approche des collections mériteraient-ils plus d'attention? Bien que concernant le labeur des bibliothécaires, ces thèmes restent de bien moindre portée et, de fait, n'impliquent pas quotidiennement tous les professionnels de la documentation. Par ailleurs, l'enquête sur les « biblio-friens », pour ne s'arrêter qu'à eux, a montré que

¹⁷² Bibliobsession4 et Bibliobsession6.

¹⁷³ Bibliobsession5.

¹⁷⁴ Bibliofrance3, l'information fut aussi communiquée dans ABF3.

¹⁷⁵ ADBS1.

¹⁷⁶ « Lisez les premiers résultats de leur travail, c'est édifiant. » [En ligne] http://passouline.blog.lemonde.fr/2008/01/09/le-paysou-les-bibliotheques-brulent/, 09/01/2008. (Consulté le 06/09/2009).

Dont le lien avec le sujet est certes parfois très relatif.

¹⁷⁸ BBF4.

« leur intérêt se porte surtout sur les sujets d'actualité, Internet et les NTIC. » ¹⁷⁹ Les incendies volontaires de bibliothèques entrent pleinement dans la première de ces trois catégories. Ce n'est donc pas un défaut de priorité qui a empêché l'organisation d'un vaste débat sur les incendies volontaires de bibliothèques. La raison ou les raisons sont donc à chercher ailleurs.

¹⁷⁹ BURGET Rémy, FLAHAUT Jean-Jacques, GUELY Cécile, et al. *Biblio-fr et les biblio-friens. Enquête auprès des abonnés de la liste*. Sous la direction d'Elisabeth Kolmayer. Groupe de recherche sur les services d'information (GRESI) - Direction production et échanges d'information dans les entreprises. 2000. Page 6. [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1367 (Consulté le 07/09/2009)



L'ambition contrariée des bibliothécaires

Si les bibliothécaires débattent et peuvent parfois s'accorder sur le malaise social, les discriminations sociales ou politiques, ils comptent rarement la bibliothèque dans le dispositif discriminant ou humiliant. L'idée que leur institution puisse être une bibliothèque de privilégiés pour des privilégiés est, presque toujours, exclue.

Forts des grands principes démocratiques énoncés par le manifeste de l'UNESCO¹⁸⁰ ou la charte du Conseil supérieur des bibliothèques ¹⁸¹, la profession affiche autant le visage de l'ouverture que l'ambition d'être un acteur majeur pour l'émancipation des individus. Il y a pourtant quelque illusion à vouloir absolument associer bibliothèque et démocratie ou liberté. En nous décrivant le fonctionnement des bibliothèques dans les camps de concentration nazis, Torsten Seela sut montrer que la bibliothèque peut fort bien s'accommoder du milieu le plus liberticide qui soit 182. La propre histoire des bibliothécaires français révèle, de Vichy jusqu'aux mairies Front National, que les censeurs ne sont pas tant ennemis de la bibliothèque qu'ils le sont de la diversité des livres. Pour être exact, les régimes les plus autoritaires ont parfaitement intégré la haute valeur ajoutée qu'offre la bibliothèque pour une propagande bien choisie.

Il y a peut-être là une part d'explication du profond silence des professionnels, comme des quelques réactions épidermiques, face au phénomène des incendies volontaires de bibliothèque, aujourd'hui, en France. Le sens de l'acte est peut-être assez flou chez l'incendiaire mais est-il véritablement plus intelligible et acceptable pour le bibliothécaire?

LA BIBLIOTHÈQUE EST-ELLE UNE TERRE SACRÉE ?

L'idée que tout incendie de bibliothèque est un crime parmi les crimes est une idée qui n'est pas seulement partagée par les bibliothécaires. Pourtant, comme le remarque Dominique Lahary, dans un passage que nous avons déjà cité, « aucun manuscrit ni incunable n'est parti en flamme et le patrimoine de l'humanité n'est pas en jeu » ¹⁸³ dans les incendies volontaires de ces dernières années, en France. Ceci n'empêche pas quelques intervenants de comptabiliser les pertes dues aux incendies :

« L'incendie détruit [...] l'intégralité des collections : 37 000 documents dont le très beau fonds de 5 500 bandes dessinées. »¹⁸⁴

¹⁸⁴ LH15. On trouve le même type d'information dans LH16 et LH17.



^{180 «} La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. » Cité dans MOUREN2, page 389.

^{181 «} La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer aux progrès de la société. », MOUREN2, page 398.

^{182 «} Les bibliothèques du pire : bibliothèques et camps de concentration nazis. » Revue de la Bibliothèque Nationale de France. N° 15, 2003. Pages 40-42.

¹⁸³ Biblio-fr16 ou LAHARY2.

Ce n'est donc pas la rareté qui génère le crime mais le caractère intouchable de toute bibliothèque, pour le bibliothécaire. Il nous faut donc questionner cet attribut de l'institution car, au-delà de la dépense publique, on peut se demander ce qu'il y a de vraiment de scandaleux à brûler une bibliothèque? Si ce n'est la rareté de son fonds, est-ce le fait d'être une institution publique? Sont-ce les vertus (supposées ou réelles) de ses services? Le travail accompli par les bibliothécaires suffit-il à justifier son inviolabilité? Une automobile est-elle moins essentielle qu'une bibliothèque? Un commissariat, une mairie... sont-ils des équipements moins essentiels que la bibliothèque?

On peut noter qu'il y a d'abord eu un précédent historique qui a permis la construction de la sacralisation de l'institution. L'UNESCO y contribua en déclarant que « Les épisodes odieux d'un passé récent ou lointain où l'on vit des hommes, agissant de propos délibéré, détruire des bibliothèques et brûler des livres, sont invariablement considérés comme des atteintes manifestes et tragiques à la civilisation [...] » Le mot est lâché. L'incendiaire est forcément un barbare.

Ainsi, la sacralisation de la bibliothèque devient une forme d'évidence :

« « [La médiathèque Louis-Aragon de la commune d'Auby au nord de Douai (Nord)] *était devenue un symbole* », s'est ému Freddy Kaczmarek, le maire (PCF) de cette ville ouvrière au taux de chômage élevé. » 186

Avec même un tel degré d'évidence que toute attitude irrespectueuse à l'encontre de la bibliothèque dépasse l'entendement du professionnel :

- « [...] il est dramatique de penser qu'une bibliothèque peut n'être pas considérée par un adolescent comme un lieu essentiellement différent, par exemple d'un concessionnaire de voitures ou d'un bureau de poste. » 187
- « [...] privées de leur sens, elles [les bibliothèques] n'apparaissent plus que comme des édifices suffisamment *étrangers* pour être jugés bons à profaner. » ¹⁸⁸

Ainsi, les propos et questionnements qui n'énoncent pas une sacralisation préalable, apparaissent pour le moins iconoclastes et ils restent rares :

« Et oui, des bibliothèques aussi ont brûlé. Pour quoi ? Quelle est la gravité d'un tel acte ? » 189

L'attitude des bibliothécaires n'est cependant pas évidente pour tous. On pourra remarquer que la littérature, dont fait partie *Fahrenheit 451*, qui a autant à craindre de la destruction des bibliothèques, aurait plutôt tendance à jouer avec la mort. On peut citer, en vrac, sans prétention aucune à l'exhaustivité, *La bibliothèque* de Hubert Bari 190, *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury 1911, *Le nom de la Rose* d'Umberto Eco 1922, *Éthique en*

¹⁹¹ Traduction de Jacques Chambon et Henri Robillot. Paris : Denoël, 1995. 215 pages.



.

 $^{^{185}}$ UNESCO. L'accès aux livres. Paris : UNESCO, 1952. Collection : L'UNESCO et son programme, n° IX. Page 13.

¹⁸⁶ LH4.

¹⁸⁷ ENSSIB2, page 13.

¹⁸⁸ ENSSIB2, page 16.

¹⁸⁹ Biblio-fr16 ou LAHARY2.

¹⁹⁰ Strasbourg: Editions La Nuée Bleue, 1998. 190 pages.

toc de Didier Daeninckx¹⁹³... Robert Damien, dans *La grâce de l'auteur*, nous montre que nombre d'auteurs dits classiques n'avaient pas que de bons sentiments pour les bibliothèques, manifestant contre « la caserne sinistre, ils revendiqueront le privilège d'extraterritorialité »¹⁹⁴! Pour Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaître « l'incendie [...] exerce une fascination constante »¹⁹⁵ sur de nombreux écrivains.

Nombre d'auteurs ont une évidente relation ambigüe avec la bibliothèque. Elle est l'instrument de travail essentiel mais est aussi l'objet d'un rejet pour cause de linéarité car elle met au même rang toutes les œuvres et noie celle de l'Auteur dans la masse. Comme c'est souvent, sinon toujours, le cas, la condamnation du livre se fait souvent au nom du Livre. Ainsi, le feu de la bibliothèque est à la fois désiré (il fait table rase, il permet le retour à la pureté...) et craint (cela reste un mode de censure).

Évidemment, nous ne retrouvons rien de tel chez le bibliothécaire. Cet artisan de « l'égalité grise d'un anonymat administratif » ¹⁹⁶ ne voit aucun charme à la destruction volontaire de son labeur. D'ailleurs, à défaut d'être entendu par les bibliothécaires, l'auteur d'un tel drame peut-il même être connu de ces derniers ?

LA DAMNATIO MEMORIÆ DES INCENDIAIRES

Les propos des bibliothécaires, que nous avons rassemblés, offrent diverses descriptions des auteurs d'incendies. Il semble que, tel l'indien dans un vieux western américain, l'incendiaire reste anonyme. Parfois, d'ailleurs, on ne parle même pas de l'incendiaire :

« La technique est presque toujours la même : on brise une vitre, on jette un engin incendiaire avant de s'enfuir à toutes jambes. Parfois, il n'y a même pas de vitre à casser, on « profite » d'une boîte à rendre les livres pour y glisser l'objet enflammé : le feu n'a plus qu'à se propager dans le reste du bâtiment. » ¹⁹⁷

Lorsqu'il mérite d'être un peu mieux défini, un groupe d'origine, réel ou supposé, sert d'identifiant unique :

```
« [...] Paul Ackermann, qui pointe dans ces actions le rôle primordial des gamins de 14 ans [...] » 198
```

¹⁹⁹ LH10, LH13.

²⁰⁰ ENSSIB2, respectivement pages 12, 15 et 17.



[«] Un groupe de jeunes » 199

[«] pyromane adolescent et anonyme », « jeunesse violente et délaissée », « jeunes assaillants » 200

¹⁹² Traduction de Jean-Noël Schifano. Paris : Grasset, 1984. 511 pages.

¹⁹³ *Le Poulpe*, Volume 15. Paris : Librio, n° 526, 2003. 125 pages.

¹⁹⁴ La grâce de l'auteur. Essai sur la représentation d'une institution politique : l'exemple de la bibliothèque publique. La Versanne : Encre marine, 2001. 4ème de couvertue.

¹⁹⁵ Drôles de bibliothèques... Le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma. Paris : Editions du cercle de la librairie, 1993. Collection Bibliothèques. Page 44.

¹⁹⁶ Robert Damien. La grâce de l'auteur. Essai sur la représentation d'une institution politique: l'exemple de la bibliothèque publique. La Versanne: Encre marine, 2001. Page 28.
¹⁹⁷ LH4.

¹⁹⁸ BBF5.

Ces qualificatifs, porteurs de jugement, ne résolvent cependant pas l'entêtante question du rapport entre les incendiaires et la population. Sont-ils de cette population que veulent servir les bibliothécaires ? Sont-ils usagers de la bibliothèque qu'ils ont incendiée ? Si l'on se remémore les propos relatifs au caractère suicidaire de l'acte, on ne peut que répondre positivement à ces questions. Pourtant, les mêmes professionnels apportent une réponse moins claire à ces dernières questions :

« L'impuissance de ce succès [des bibliothèques dans les quartiers] complique singulièrement la question : car il oblige à supposer l'existence, à l'intérieur de « l'ensemble des habitants », d'une partie d'individus dont les mobiles et les pratiques diffèreraient radicalement de ceux de cet ensemble, ces individus fussent-ils même [...] des fréquentants [sic] de la médiathèque – dévoilant donc la structure au fond hétérogène de cet ensemble. »

« Mais les jeunes, s'ils reviennent aussi nombreux qu'avant et semblent heureux de la réouverture, font comme si rien ne s'était passé... Les incendiaires étaient pourtant aussi des habitants du quartier. »²⁰²

« [...] on imagine assez mal un usager assidu y [à la bibliothèque] mettre le feu [...] » 203

« Florence Schreiber (Saint-Denis) est moins optimiste et pense, contrairement à beaucoup de ses confrères, que les assaillants sont aussi des usagers : « Ce qui est justement douloureux et qu'il faut analyser, dit-elle, c'est que parmi les incendiaires, certains sont des lecteurs. On a tous constaté que les centres-villes ont été épargnés, ainsi que les théâtres par exemple, où ces jeunes ne vont en général pas. En revanche, les jeunes ont cherché à détruire leurs propres établissements : les crèches, les écoles, les bibliothèques, c'est-à-dire là où se sont passés leurs premiers contacts avec la société, là où ils ont connu les premières humiliations, là où ils ont compris qu'ils n'avaient pas la même chance que les autres. » »

Les bibliothécaires semblent avoir quelque mal à imaginer l'incendiaire. Tantôt usager, tantôt « non-public » ²⁰⁵, il est essentiellement défini par un groupe d'appartenance plus ou moins en lien avec l'image véhiculée de celui-ci par les médias. De plus, le singulier est rarement utilisé pour définir l'incendiaire. Il s'agit donc d'une foule avant tout définie par son acte : l'incendie des bibliothèques.

Il y a certes une raison pratique à cela. L'incendiaire est souvent inconnu et lorsque la justice en condamne un, le nom des mineurs n'est pas exposé sur la place publique²⁰⁶. On peut tout de même se demander si les bibliothécaires veulent véritablement connaître ces incendiaires? Et si les incendiaires s'en étaient pris à la bibliothèque parce que, justement, ils la connaissent bien?! Cela nous rapproche de l'idée de l'attitude

²⁰³ Bibliobsession1.

²⁰⁵ ENSSIB2, page 17.

²⁰⁶ « Ce soir-là [le 27 novembre, lors de la tentative d'incendie de la bibliothèque de la Reynerie à Toulouse], un jeune homme a été arrêté pour avoir jeté des pierres contre un camion de pompiers. On apprend qu'il a été condamné lundi 17 décembre à deux ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Toulouse. Le jeune homme, qui avait un emploi, était soupçonné d'avoir été un meneur dans des face-à-face entre jeunes, policiers ou pompiers. L'AFP cite Philippe Séguier, président du Syndicat autonome des sapeurs-pompiers professionnels qui déclare : « Deux ans de prison c'est lourd, mais la peine sert d'exemple ». », LH13.



²⁰¹ ENSSIB2, page 9.

²⁰² LH7.

²⁰⁴ LH4.

autodestructrice des incendiaires, mais l'admettre complètement c'est alors leur donner une identité. C'est, par ailleurs, d'autant plus admettre l'échec de la bibliothèque qui ne peut plus justifier les attaques subies par la distance préalable entre l'incendiaire et l'institution.

BIBLIOTHÉCAIRES - PUBLICS : QUI DÉTESTE QUI ?

Le 6 janvier 2006, une bibliothécaire envoyait sur Biblio-fr un message dans lequel elle exprimait ses difficultés avec certains usagers. Ce message fut suivi de plusieurs réponses qui en disent long sur l'état général des relations entre les bibliothécaires et le public :

« Plus ça va plus mon métier de bibliothécaire s'apparente à celui de garde-chiourme! Je me balade en permanence avec un trousseau de clés sur moi ([...] nombre de nos effets personnels ayant été dérobés), et à la moindre inattention, le moindre relâchement: c'est le bazar! Je passe plus de temps à faire de la discipline qu'à renseigner ou orienter le lecteur lambda, j'ai davantage l'impression d'être caissière de supermarché à qui on "balance" nonchalamment sa carte de lecteur sans un mot [...]. Caissière, Baby-sitter, surveillante générale, technicienne de surface...y'a pas! Le métier est varié! Mais bon quand on entre dans la profession on se doute que ce genre d'incidents vont arriver ce dont on se doute moins c'est qu'on ne va plus faire que cela! Rassurez-moi, chez vous aussi c'est comme ça ou bien il subsiste quelque havre de paix? »²⁰⁷

« Là où je travaille, depuis peu, c'est la même scène avec un bruit insupportable... Les enfants squattent la bibliothèque, ils s'ennuient, ils errent : c'est une salle des jeunes [...] certains viennent s'y défouler... Ils gênent même les "lecteurs en herbe", ceux qui viennent rêver, écouter une histoire et ceux qui viennent faire leur devoir... [...]

Mais moi aussi je suis perdue quand ils sont aussi agités [...] alors comment réagir ? les mettre dehors ? parlementer ? (Ce qui échoue avec certains)... J'ai tout de même une certitude, nous ne pouvons pas accepter et supporter que ce lieu soit un lieu de défouloir. »²⁰⁸

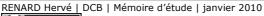
« Bonjour, c'est partout pareil. Il est vrai que depuis quelque temps le comportement du public se dégrade. Les parents regardent avec admiration leurs petits chéris faire des bêtises. »²⁰⁹

Si certains bibliothécaires refusaient de se déclarer en accord avec le contenu du premier message, on note que nombre de professionnels expriment autant une difficulté qu'une forme d'agacement. Une réponse d'usager, sur la même liste de diffusion, leur retournera une bonne part de leurs plaintes :

« Pour répondre à votre message il y a néanmoins un petit détail qui m'agace un peu: quand on emprunte ou qu'on rend un document, quand on croise un membre de la bibliothèque, il y a comme une stratégie pour éviter de croiser votre regard.

²⁰⁹ Biblio-frconnexe3.





²⁰⁷ Biblio-frconnexe1.

²⁰⁸ Biblio-frconnexe2.

Certes on me dit "Bonjour" et "Bonne journée" aux guichets mais sans lever les yeux vers moi (ou "vers nous" les usagers en général). J'ai beau tendre la main pour qu'on me rende ma carte "en main propre" en quelque sorte, elle est systématiquement posée sur le guichet. Bref je suis bien un usager mais pas une personne. »²¹⁰

Ce court débat révèle le lot d'incompréhensions et d'attentes insatisfaites qui caractérisent les relations entre les bibliothécaires et le public des bibliothèques. Il ne faut cependant pas croire que le phénomène soit nouveau, qu'il soit à attribuer aux mœurs de notre époque jugées plus individualistes, consuméristes... D'abord, parce que cela reviendrait à mettre en accusation seulement l'usager. Ensuite, parce que cela reviendrait à faire fi d'une culture professionnelle bien ancrée, et ancienne, qui distinguait clairement le bon usager du mauvais. On en tiendra pour preuve deux extraits d'anciens manuels de bibliothéconomie :

« Les mauvais locaux encouragent le mauvais public. Nous ne pensons pas qu'il convienne de mettre à la porte le passant qui vient pour se chauffer ou se mettre à l'abri. Mais il faut que l'atmosphère de la bibliothèque soit telle que les indésirables s'en écartent. » ²¹¹

« Salle de travail : User de la plus grande attention pour y faire régner l'ordre, le silence et la propreté. Les plus sérieuses difficultés viennent généralement du personnel de la bibliothèque, qui s'accoutume difficilement à parler à voix basse, et des personnes habituées de la salle de lecture, qui s'y croient un peu chez elles, surtout quand elles sont âgées. »²¹²

On pourra rétorquer que ces extraits de vieux manuels sont caducs. Ils ont d'ailleurs disparu des manuels récents. Les principes qu'ils défendent ont-ils pour autant disparu des pratiques professionnelles? A bien lire l'édition de 2007 du *Métier de bibliothécaire*, on peut en douter :

« Le bibliothécaire doit en permanence prendre de la distance par rapport au portrait idéalisé qu'il se fait du « bon lecteur », et par opposition de l' « usager abusif », et par rapport à sa tendance à concevoir les services de la bibliothèque en fonction de cette image. L'effet négatif de cette attitude réside dans le fait que, le « bon lecteur » n'existant pas, la conception de l'accès aux collections et aux services peut souffrir d'un luxe de précautions excessif. Par exemple :

- on ne met pas en place de système de réservation pour ne pas léser le bon lecteur, celui qui se déplace ;
- on limite à l'excès le nombre d'emprunts possibles le bon usager doit avoir à chacun de ses déplacements le maximum de documents à disposition, etc.

Pourquoi nombre de bibliothèques municipales cherchent-elles à décourager le public étudiant, réputé être un « mauvais public [...] ? N'est-ce pas pourtant un des publics qui ont un besoin très légitime des services de la bibliothèque ? »²¹³

²¹⁰ Biblio-frconnexe4.

²¹¹ Charles-Henri Bach, Yvonne Oddon. *Petit guide du bibliothécaire*. Paris : Editions Bourrelier, 1952. Page 122. Ce propos est à l'identique dans l'édition de 1962.

²¹² Léo Crozet. Manuel pratique du bibliothécaire. Paris : Librairie J. Thiebaud, 1937. Page 195.

²¹³ MOUREN2, page 306.

Il y a quelques années, Anne-Marie Bertrand a mené une quarantaine d'entretiens avec des bibliothécaires afin, notamment, « de dessiner les représentations qu'ils se font de leurs publics »²¹⁴. Certains éléments recueillis confortent l'idée d'une approche frileuse, sinon hostile, de nombre de professionnels pour le public de leurs établissements. Pour Anne-Marie Bertrand, « si, globalement, les bibliothécaires disent aimer le public, les publics, ils manifestent aussi des phénomènes récurrents de fatigue, de lassitude, d'énervement, voire de saturation... mais aussi de l'ironie, de la sympathie, voire tout bonnement de l'émotion. »²¹⁵ Toute l'ambigüité du discours des professionnels lui est clairement apparue lors de ses entretiens et elle remarque la paradoxale mais récurrente ambition à vouloir attirer de nouveaux usagers et, dans le même temps, se plaindre que ceux-ci ne correspondent pas à l'idéal public construit dans l'imaginaire des bibliothécaires! Ceci lui fait dire que « le discours convenu sur l'amour que portent les bibliothécaires à leurs publics demande donc à être pris pour ce qu'il est : d'une part, un discours sincère certes, mais aussi un discours de présentation de soi, un discours édifiant où le bon bibliothécaire aime un public désincarné, abstrait et hypothétique. »²¹⁶

Le décalage entre le discours et l'attitude des bibliothécaires est-il ressenti par le public ? On peut rappeler l'accusation de racisme qu'eu à subir une bibliothécaire, citée précédemment²¹⁷. On peut rappeler, encore, ce lecteur qui se plaint d'être traité comme un « usager mais pas [comme] une personne » par les bibliothécaires²¹⁸. On peut, enfin, rappeler le De bibliotheca de Umberto Eco qui, avec un humour grinçant, rappelait l'empreinte parfois laissée aux usagers par les pratiques des bibliothécaires : « Le bibliothécaire devra considérer le lecteur comme un ennemi, un désœuvré (sinon il serait au travail), un voleur potentiel. »²¹⁹, « Le pire ennemi de la bibliothèque est l'étudiant qui travaille; son meilleur ami est l'érudit local, celui qui a une bibliothèque personnelle, qui n'a donc pas besoin de venir à la bibliothèque et qui, à sa mort, lègue tous ses livres. »²²⁰

Ainsi, les motifs de détestation, ou de méfiance, entre bibliothécaires et publics semblent nombreux et récurrents. Les professionnels semblent avoir grand mal à s'accommoder des comportements qui sortent des règles qu'ils ont eux-mêmes posées. Ces règles sont-elles le fruit d'une authentique exigence professionnelle ou ne sont-elles que la manifestation d'une construction intellectuelle auto-justificatrice que le public ne peut alors qu'avoir grand mal à appréhender et respecter ?

De protecteurs du Trésor National à savants prescripteurs

L'enthousiasme des bibliothécaires, quant à la valeur du résultat de leur travail, est tel que l'ambition qui motive ce dernier peut dépasser largement le cadre de la bibliothèque:

²²⁰ Même référence que la note précédente, page 18.



²¹⁴ Bibliothécaires face au public. Paris : BPI, 1995. 4^{ème} de couverture.

²¹⁵ Même ouvrage que la note précédente, page 30.

²¹⁶ Même ouvrage que la note précédente, page 46.

²¹⁷ Voir notre partie Le cri de la misère, Biblio-fr8.

²¹⁸ Voir plus haut dans cette même partie, Biblio-frconnexe4.

²¹⁹ Umberto ECO. De Bibliotheca. Traduit de l'italien par Eliane Deschamps-Pria. Paris : L'Échoppe, 1986. Page 17.

« La bibliothèque est ainsi, non plus seulement un agent de *perfectionnement individuel*, une source inépuisable de joie et d'intérêt, mais aussi un *agent de paix entre les peuples*. »²²¹

Si ce propos peut sembler ancien, il n'en est pas pour autant caduc, et reste parfaitement ancré dans la culture professionnelle la plus contemporaine, comme l'indique le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, rédigé avec l'Ifla en 1994 :

« Par le présent Manifeste, l'Unesco proclame sa conviction que la bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information et un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix et de contribuer au progrès spirituel de l'humanité. »²²²

Ainsi, les pratiques bibliothéconomiques se trouvent auréolées de fonctions pour le moins transcendantes. Il en est deux qui tiennent particulièrement au cœur des bibliothécaires : la protection des fonds et la prescription en matière de lecture.

Bernard Marx pose le problème de la conservation assez clairement, en trois questions qui n'en sont qu'une : « Le bibliothécaire est-il gardien ou prêtre ? Est-il serviteur ou maître de la recherche scientifique ? Existe-t-il un délit de non-assistance à livres en danger ? »²²³

Ces propos nous poussent à nous interroger sur ce que nous pouvons appeler le « culte des fonds ». Au quotidien, les bibliothécaires exécutent tout un ensemble de tâches (sélection, achat, équipement, cotation, catalogage...) censées permettre la mise à disposition des collections au public. Sauf que cet immense labeur est aussi un énorme travail d'enfermement. D'enfermement du bibliothécaire dans ses tâches dites « internes », au détriment du contact avec le public. D'enfermement des collections dans des cases (fonds patrimonial, classification, statut de prêt...) dont la pureté bibliothéconomique est un frein formidable à la consultation. Le meilleur exemple que l'on puisse en donner est celui des collections dites « patrimoniales ». Qualifiées de trésor de la Nation, elles bénéficient d'un régime de protection qui, de fait, les rendent inaccessibles à la plupart des membres de la même nation. André-Pierre Syren dénonce cette fossilisation des fonds qualifiés « patrimoniaux », rendus inaccessibles.

Loin d'être un travail d'ouverture, la tâche bibliothéconomique apparaît comme un symbole de l'Autorité, du Pouvoir qui trouve en la bibliothèque un lieu de protection de ses biens et valeurs. Alors, comment expliquer au lecteur, simplement curieux, que ledit trésor, qui est sa propriété aussi, lui est inaccessible? Que peuvent signifier ces fonds pour tous ceux qui n'y accèdent pas sous prétexte de conservation? Enfin, à quoi bon conserver ce qui ne sert pas quand il y a tant de documentation moderne voulue par les usagers?

Il semble, en fait, que la question du public soit assez secondaire. Ce qui soutient le réflexe conservateur est un sentiment paradoxalement largement partagé par la population, exacerbé chez les professionnels des bibliothèques, qui autorise une relation fétichiste avec l'objet livre. Dominique Lahary nous révèle combien ce sentiment n'est pas propre aux bibliothécaires : « « Je n'ai jamais jeté un livre » s'exclame la

_

²²¹ Charles-Henri Bach, Yvonne Oddon. *Petit guide du bibliothécaire*. Paris : Editions Bourrelier, 1952. Page 3. Ce propos est à l'identique dans l'édition de 1962.

²²² MOUREN2, page 389.

²²³ MARX1, page 147.

romancière Alice Ferney dans une interview parue dans *Livres-hebdo* du 12 mai 2006. Chacun ou presque pourrait se reconnaître dans cette phrase. Ce qu'on disait autrefois du pain, on le dit encore des livres, comme s'il s'agissait d'un objet sacré. »²²⁴

Cependant, le public peut, lui, par diverses stratégies concilier ses besoins de faire de la place avec son souci de la conservation. Chez les bibliothécaires, la manie de la conservation est d'autant plus forte que ceux-ci jugent être les derniers remparts avant la disparition d'un ouvrage. Sauf qu'il y a une grande part d'illusion derrière cet argument. Illusion du Lecteur qui viendra, un jour, réclamer l'ouvrage pilonné. Illusion de la disparition de l'Œuvre quant elle fut diffusée à des milliers d'exemplaires et qu'elle reste conservée, sous toutes ses formes, par des établissements dont c'est la mission.

Le pendant ou la source de cette manie de la conservation se trouve dans le pouvoir de prescription des bibliothécaires. En la matière, on doit d'abord reconnaître que le discours de la profession reste peut clair, bien qu'il évolue :

« Il faut sans doute actuellement, dans ces lieux de lecture, lutter fermement contre le consumérisme au risque de mécontenter une partie du lectorat, en se repositionnant par les acquisitions sur une politique de l'offre autant que sur une politique de réponse à la demande. » ²²⁵

« Il faut sans doute, dans ces lieux de lecture, apprendre à concilier le consumérisme d'une partie du lectorat, l'écoute précise de demandes variées et une politique de l'offre apte à proposer des œuvres, des textes et des réflexions peu médiatisés. » 226

Il y a derrière ces deux passages, éditions successives, de 2003 et 2007, d'un même manuel de bibliothéconomie, un condensé du débat relatif aux politiques de « l'offre » ou de la « demande » dans les bibliothèques. On l'a compris, ce débat n'est pas résolu. Bien que certains défendent l'idée d'un bibliothécaire qui ne soit qu'un « maître technique »²²⁷, « la tradition française s'inscrit plutôt dans la logique de l'offre que dans la logique de la demande, constata Régis Debray. « La "sagesse du bibliothécaire" intervient pour trouver le bon équilibre entre l'offre et la demande, pour trier entre ce qu'on met en accès direct ou en réserve. » »²²⁸ Seulement, le bibliothécaire se voulant bon juge et prescripteur, ne peut-il par conséquent pas apparaître aussi subjectif ou censeur ?

C'est ce que semble relever Anne-Marie Bertrand, pour laquelle « la bibliothèque est par essence laïque car elle est le lieu de la pluralité des livres – dont parle Robert Damien, par opposition au Livre. La laïcité est un prétexte pour ne pas parler des sujets qui dérangent : en France, le sexe, la religion et la politique. Anne-Marie Bertrand compara le point de vue français avec ce qui se passe aux États-Unis où tous les livres ont leur place, car il faut représenter toutes les opinions – même si cette tolérance est aujourd'hui discutée. »²²⁹

[[]en ligne] http://bbf.enssib.fr/ Consulté le 16 octobre 2009.

229 Doury-Bonnet, Juliette, « Lire ensemble, vivre ensemble », BBF, 2005, n° 6, p. 99-100.

[en ligne] http://bbf.enssib.fr/ Consulté le 16 octobre 2009.



²²⁴ Dominique Lahary. A-t-on le droit de jeter des livres ? Lire en Val d'Oise, n° 52, juin 2006. Page 9. Accessible en format PDF à l'adresse suivante : http://www.lahary.fr/pro/2007/biblio-fr-desherbage.htm

²²⁵ MOUREN1, page 192.

²²⁶ MOUREN2, page 192.

²²⁷ ENSSIB2, page 5.

²²⁸ Doury-Bonnet, Juliette, « Lire ensemble, vivre ensemble », *BBF*, 2005, tome 50, n° 6, p. 99-100. [en ligned chttp://bbf.ens.ib.fr/> Consulté le 16 octobre 2009

Ainsi, certaines voix énoncent l'idée que « les bibliothécaires font des bibliothèques à leur image et attirent le public qui leur ressemble »²³⁰, ce qui nous éloigne fortement du discours d'ouverture voulu par les bibliothécaires. D'ailleurs, l'une de nos sources, datant de 1962, nous révèle combien les bibliothécaires ont pu, et peuvent encore, voir le monde selon un prisme qui leur est propre et lui donner une valeur universelle. Alors que la bibliothèque de l'Université d'Alger venait d'être incendiée par l'OAS, une courte chronique du *Bulletin des Bibliothèques de France* relate le fait. La conclusion, plusieurs mois après les accords d'Evian²³¹, est pour le moins surprenante :

« Quel que soit le sort de l'Algérie de demain, il faudra une bibliothèque pour les étudiants et les professeurs de l'Université, musulmans et européens, qui ne peut être qu'une bibliothèque portant la marque de la culture française. »²³²

Cet épisode, associé à nos remarques sur les publics fantasmés par les bibliothécaires, nous pousse à nous demander si les bibliothèques ne sont pas, par avance, définies par les professionnels pour des publics bien ciblés.

Des bibliothèques pour qui?

De fait, moins d'un tiers de la population française fréquente les bibliothèques et médiathèques²³³. Les chiffres d'inscriptions sont encore moins favorables puisque le taux d'inscription en bibliothèque stagne aux alentours de 16% de la population. En effet, environ 14% d'usagers ne sont pas inscrits dans les bibliothèques²³⁴.

Ainsi, la bibliothèque publique française apparaît bien moins ouverte que ne le prétendent nombre de professionnels. Aujourd'hui, il se trouve même des élus locaux qui justifient la fermeture de leur bibliothèque sur la base de son caractère anti-démocratique! Tel, Marc Everbecq, le maire de Bagnolet, qui se demande: « A quoi sert un tel équipement [la médiathèque de Bagnolet] dans la durée puisqu'il sera possible très prochainement de disposer des ouvrages gratuitement sur internet. Certes, on me rétorquera l'ambiance de la salle obscure, comme le contact avec le livre. Mais cela n'est que de la nostalgie et ne prépare pas forcément bien l'avenir. Car pendant que l'on s'arcboute sur la préservation de ce qui a existé on ne se rend plus compte que le public auquel était censé profiter cette action (les familles populaires) n'est pas présent et a été remplacé par quelques familles plus aisées qui aiment le charme suranné de nos salles et médiathèques. Et pendant ce temps-là le peuple reste désarmé. Et on s'étonne que le rapport de forces idéologique ait basculé en défaveur du peuple. »

Certes, on devine bien, derrière les propos de l'élu, une perception assez courte des enjeux relatifs à l'information et à la documentation pour l'avenir. On est même en droit de se demander si Monsieur Everbecq a visité une médiathèque récemment pour croire

-

²³⁰ Dominique Lahary. Le comble du bibliothécaire. Bulletin des bibliothèques de France. N° 1, 2002. [En ligne] http://bbf.enssib.fr/ Consulté le 28 septembre 2009.

Les accords d'Évian ont eu lieu le 18 mars 1962. L'incendie eut lieu le 7 juin de la même année.

²³² BBF1.

²³³ 28% en 2008 contre 31% en 1997. Données issus de Olivier Donnat. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, Enquête 2008*. Paris : Editions du Ministère de la Culture et de la Communication. Paris : Editions La Découverte, 2009. Page 9.

²³⁴ La Gazette. N° 24/1986, 15 juin 2009. Page 22.

²³⁵ Le Blog de Marc Everbecq. Ensemble pour le renouveau de Bagnolet. 21/09/2009. [En ligne] http://www.everbecq.com/article-35724581-6.html#anchorComment (Consulté le 18/12/2009).

que ces structures sont uniquement fréquentées « par quelques familles plus aisées qui aiment le charme surannée de nos salles et médiathèques »...

On s'attachera simplement à la possibilité de cette exploitation de la bibliothèque comme instrument de la lutte des classes, au développement de l'idée que la structure, payée par l'impôt, n'est réalisée qu'au profit des nantis, selon Marc Everbecq. Le simple fait que l'image de la médiathèque française moderne autorise ce type de discours ne révèle-t'il pas le profond échec des bibliothécaires quant à la démocratisation de la lecture publique? Les membres de la profession ne sont d'ailleurs pas complètement dupes puisque nombre de nos sources posent la même question en d'autres termes :

« Si les équipes ne baissent pas les bras, des questions se font jour. Par exemple, la bibliothèque de quartier, vantée comme facteur d'intégration, ne contribueraitelle pas à la « ghettoïsation » ? »²³⁶

« La perception qu'ont les citoyens de leur bibliothèque ne correspond pas forcément à l'image que celle-ci cherche à leur donner. » 237

« Et si notre fol espoir d'en sortir par la culture n'était que poudre aux yeux ? C'est ce que nous savons faire, c'est donc ce que nous faisons et défendons... mais est-ce vraiment crédible ? »²³⁸

« Quant aux bibliothèques, qu'elles se montrent moins élitistes, plus pluralistes, tout simplement plus réalistes... » 239

« J'attire simplement l'attention sur le résultat d'une enquête qui montre ce que nous savons déjà : c'est dans l'ensemble, malgré de louables et assez nombreuses exceptions, que le maillage des bibliothèques françaises n'est pas socialement équitable. » ²⁴⁰

« Cependant cet embrasement questionne aussi notre rôle et la nature de nos missions à l'égard de ceux qui, exclus de l'école et de l'emploi, ne franchissent pas la porte de la bibliothèque, parce qu'ils s'y sentent douloureusement et violemment étrangers. » ²⁴¹

On mesure alors tout le poids d'un pouvoir²⁴² qui s'affiche volontiers comme le protecteur du livre et d'une politique de lecture publique qui, au final, concerne une minorité. Trop rarement moteurs d'intégration, la bibliothèque et les bibliothécaires peinent à sortir d'une approche autoritaire de la lecture (conseiller la lecture, lire pour s'instruire...). Les professionnels justifient alors autant leurs exigences, auprès des tutelles, que leur attitude, face au public, par tout un lot de « missions majestueusement autoproclamées »²⁴³. Sauf que, comme le remarque Claude Poissenot, « pour éduquer le public, pour le former, lui prescrire des références satisfaisantes, faut-il d'abord qu'il

²³⁷ BBF7.

²⁴² Rappelons que le Général De Gaulle, François Mitterrand et Nicolas Sarkozy ont choisi une bibliothèque en guise de fond pour leurs photos officielles. Peut-on imaginer plus fort symbole d'autorité pour la bibliothèque? Il est aisé de lire ces images, diffusées dans toutes les mairies, comme l'expression d'une connivence entre le pouvoir et le livre et/ou la bibliothèque.

²⁴³ Biblio-fr4 ou LAHARY1.



²³⁶ LH4.

²³⁸ Biblio-fr13.

²³⁹ Biblio-fr15.

 $^{^{240}}$ Biblio-fr16 ou LAHARY2.

²⁴¹ Biblio-fr25.

vienne! »²⁴⁴ On devine alors toute la difficulté qu'il y a à développer un projet d'acculturation des masses hors de toute contrainte pour celles-ci. Le sempiternel débat des bibliothécaires relatif à l'offre et la demande n'est-il pas un simple révélateur d'échec mais aussi de l'incapacité à comprendre cet échec ?

Par ailleurs, on peut se demander s'il n'y a pas, tout simplement, une tentation conservatrice chez les bibliothécaires? Tout d'abord, on remarquera que le fait de se prétendre agents de l'émancipation des masses, entraîne une sorte de survalorisation de la violence subie par les bibliothécaires, bien que celle-ci soit largement partagée par d'autres corps de métiers... Le caractère intouchable²⁴⁵ de la bibliothèque érige son personnel au rang d'une noblesse d'esprit et de fonction. Qualité qui, à l'inverse de ce qu'en pensent les bibliothécaires, risque fort d'attirer les inimitiés de ceux qui en sont étrangers, comme pour tout corps social distingué ou privilégié d'ailleurs.

De plus, l'interprétation du geste incendiaire comme un acte autodestructeur, n'est-elle pas une forme de déni du refus exprimé par l'incendiaire? Refus d'être catalogué (le mot est choisi) par des agents de la puissance publique. Refus d'être orienté (conditionné)... Sauf que le bibliothécaire pose comme préalable la haute valeur, sinon le caractère incontournable, de son travail (la bibliothèque). A partir de cet *a priori*, il impose une vision négative de tout rejet de cette même construction. De cette vision négative découle une incompréhension ou une condamnation qui finit par justifier le travail initialement fait. La boucle est alors bouclée. Le bibliothécaire peut reprendre son travail avec quelques modifications de détails et la meilleure des bonnes consciences. L'institution aura-t-elle gagnée de nouveaux usagers? La bibliothèque aura-t-elle modifié son image? Les professionnels auront-ils modifié leur approche du public? Rien n'est moins certain si la destruction ne mène qu'à une reconstruction.

ENFIN, ON BRÛLE DES BIBLIOTHÈQUES!

Une nette majorité de bibliothécaires affiche clairement l'ambition d'aider à la résolution de nombre de problèmes sociaux grâce à la bibliothèque. Rares sont les voix dissonantes²⁴⁶ qui remettent en question ce mode de pensée :

« « [...] Je ne prétends pas que les jeunes qui brûlent des voitures viennent au théâtre. Ce que je prétends en revanche, c'est que quand ils commencent à venir au théâtre, ils arrêtent de brûler ou de casser. » Ou il suffit de remplacer théâtre par bibliothèque. » ²⁴⁷

« L'interrogation sur le bien-fondé du rôle social de la bibliothèque n'est pas nouvelle, comme l'a rappelé Sophie Danis (Bpi), mais elle a repris toute son acuité. Emmanuel Laurentin, journaliste à France Culture et habile animateur de la discussion entre les invités à ce débat, s'est d'abord fait l'écho des propos souvent désabusés qui ont circulé sur la liste Biblio-fr : incompréhension du

²⁴⁶ « Des violences urbaines, des politiques et des problèmes sociaux ou en quoi les services publics ne résoudront pas le fléau du chômage. », Biblio-fr18.
²⁴⁷ BBF6.



²⁴⁴ La nouvelle bibliothèque. Contribution pour la bibliothèque de demain. Voiron : Territorial éditions, 2009. Collection Dossier d'experts. Page 12.

²⁴⁵ « Mais dire aussi qu'il n'est aucune excuse [...] à l'incendie d'une bibliothèque, que cette atteinte [...] à un bien collectif doit être punie [...] », BBF6.

phénomène, sentiment d'impuissance devant un tel déni du rôle de « passeur » culturel, de transmetteur d'information joué par la bibliothèque. »²⁴⁸

« Convaincu que le développement social passe par l'acquisition de la culture [...] »²⁴⁹

« Cependant cet embrasement questionne aussi notre rôle et la nature de nos missions à l'égard de ceux qui exclus de l'école et de l'emploi, ne franchissent pas la porte de la bibliothèque, parce qu'ils s'y sentent douloureusement et violemment étrangers. »²⁵⁰

Cette ambition, qui donne un sens véritablement politique au travail des bibliothécaires, pousse au débordement de ce dernier au-delà des murs de la bibliothèque. Les incendies ont, semble-t'il, renouvelé le questionnement mais on peut se demander s'ils ne modifient pas complètement la donne.

En effet, paradoxalement, le vandalisme subi a pu rendre la bibliothèque visible et peut, peut-être, lui permettre d'acquérir une autre valeur que celle de faire-valoir pour des élus locaux²⁵¹ ou nationaux²⁵²... Ceci est loin d'être anodin lorsque la préoccupation principale de nombre d'élus est la question financière. Car, il faut le reconnaître, les ambitions des tutelles, motivées économiquement, peuvent être aux antipodes de celles des bibliothécaires. Ainsi, derrière chaque bibliothèque incendiée, il y a bien un phénix, reste à savoir lequel²⁵³!

Dans un tout autre registre, il serait malheureux de confondre le fait de brûler des livres avec l'incendie de la bibliothèque. Si ce premier acte fut et reste l'expression privilégiée des pouvoirs autoritaires, c'est beaucoup moins évident pour le second. Un censeur ne saurait étendre ses autodafés aux œuvres qu'il prescrit. A cette condition, l'incendie de la bibliothèque est un risque majeur de mêler ce qu'il rejette et ce qu'il encense. A l'inverse, l'autodafé d'ouvrages choisis est un véritable acte de censure qui, symboliquement comme physiquement, tend à établir ou rétablir la primauté des œuvres bénies sur celles qui sont honnies.

Ainsi, l'incendiaire de bibliothèque n'est pas un censeur. D'ailleurs, « il sait pertinemment que, depuis l'invention de l'imprimerie, il est certes possible de détruire des bibliothèques, mais pas la Bibliothèque, que donc tout incendie de bibliothèque ne

²⁵³ « Les convictions de la vice-présidente du conseil général en charge de la culture du Val-d'Oise, Dominique Gillot, pourraient bien donner des idées aux élus de la région parisienne où sont actuellement lancés de nombreux chantiers en matière de lecture publique : « Il n'y a pas de lecture publique sans engagement politique fort, a-t-elle affirmé, la médiathèque n'a plus rien à voir avec un équipement conservatoire figé et lieu d'emprunt. C'est un carrefour des politiques culturelles et sociales de la ville, un lieu de mélange des genres, qui peut prendre une importance déterminante dans la vie du citoyen, surtout en temps de crise. » », LH19.



²⁴⁸ BBF5.

²⁴⁹ Biblio-fr19. 250 Biblio-fr25.

²⁵¹ « Une fois n'est pas coutume : à la tribune se sont succédé une kyrielle de maires et maires adjoints à la culture valdoisiens qui ont présenté et défendu avec un enthousiasme communicatif leurs projets de médiathèques. Qui a dit que les élus étaient indifférents à la lecture publique ? », LH19.

²⁵² Jean-Christophe Brochard, dans son blog, remarque que les bibliothèques on peu de place dans les débats publics. Nicolas Sarkozy, d'abord comme candidat à l'élection présidentielle, puis comme président de la République, a quelques fois évoqué celles-ci. Il le fit même avec force ironie mais l'entrée des bibliothèques dans le débat public s'arrêta au seul prisme de l'extension du travail au dimanche! Voir Bibliothèque = Public. Parce qu'une bibliothèque sans public n'a pas de raison d'être... [En ligne] http://bibliothequepublic.blogspot.com/search?q=sarkozy (Consulté le 26/11/2009).

peut avoir – aussi bien du point de vue de la production que de celui de la réception – qu'une valeur symbolique, rituelle. »²⁵⁴

Or, il se trouve que le vandalisme sur la place publique est, depuis quelques années, devenu un des moyens de communication privilégié avec l'État²⁵⁵. Il nous faut simplement remarquer qu'il y a, indubitablement, un message ou une revendication politique derrière chaque acte de destruction par le feu, aussi peu défini qu'il puisse être par son exécutant. Dans ce cadre, même si cela paraît provocateur, ne faut-il point se réjouir de l'incendie volontaire de bibliothèques ? Ces incendies ne peuvent-ils être lus comme des revendications nouvelles relatives aux bibliothèques ? Non pas seulement d'une nouvelle bibliothèque, plus colorée, plus high tech... mais bien plus une nouvelle bibliothèque qui sert, qui est utile et ne refoule point par son académisme et ses ambitions si éloignées de celles des publics potentiels...

Les incendies, malgré ou grâce à la valeur symbolique du feu, permettront peut-être aux bibliothèques de sortir du sacré. La destruction par le feu peut permettre aux professionnels de sortir de l'attitude fétichiste qui les caractérise encore trop souvent à l'encontre du livre. Pour paraphraser un texte considéré comme sacré, cette destruction rappelle bien que le livre est fait pour l'homme et non l'homme pour le livre... Dominique Lahary a déjà signalé cette capacité de transformation des incendies volontaires:

« Un collègue me disait qu'il [le phénomène des incendies volontaires de bibliothèques] témoignait d'une banalisation des bibliothèques. »²⁵⁶

²⁵⁴ Dietmar Rieger. « « La lueur de sang qui se mêle à l'aurore » : Les bibliothèques en feu chez Victor Hugo. » Revue d'histoire littéraire de la France. N° 6, novembre-décembre 1997. Page 1036.

²⁵⁵ Il y aurait foison d'exemples à apporter entre les manifestations d'agriculteurs, qui mêlent la destruction de mobilier urbain et celles de productions agricoles invendables, et les incendies récurrents d'automobiles à chaque nouvel an... Plus récemment, les évènements de Poitiers, du 10 octobre 2009, sont assez révélateurs de ce type de manifestation. ²⁵⁶ Biblio-fr4 ou LAHARY1.

Conclusion

« Par le feu tout change. Quand on veut que tout change, on appelle le feu. »²⁵⁷, nous dit Gaston Bachelard. Ne fut-ce point là le désir profond des incendiaires de bibliothèques dans nos banlieues modernes? En l'état, nous n'en savons rien car les incendiaires sont peu sondés sur leurs intentions ou leurs motivations. Nous n'en savons rien parce que nous y portons finalement peu d'intérêt, jugeant l'acte suffisamment éclairant quant aux intentions de l'auteur.

Le discours des bibliothécaires sur les incendies volontaires de bibliothèques n'échappe pas à ce défaut de jugement. Il semble même quelque peu porté par un prisme propre à la profession. Les bibliothécaires croient en la puissance émancipatrice des bibliothèques. Donc, pour eux, ces destructions revêtent un caractère forcément suicidaire. Pourtant, une contradiction émerge vite : Comment énoncer à l'incendiaire l'absurdité de son geste alors que celui-ci se juge victime ? N'est-ce pas là un déni de son mal être et de la raison de son geste ?

Au-delà du discours, il y a le non-discours qui en dit peut-être bien plus. La majorité des professionnels ne s'est pas exprimée ou, au moins, n'a pas laissé de trace écrite, et ceux qui l'ont fait ont limité leur parole à quelques écrits de circonstance. Les analyses extérieures ne suscitèrent ni enthousiasme ni indignation, juste du silence, pour reprendre une terminologie chère aux bibliothécaires. Il apparut certainement à beaucoup que l'incendie volontaire des bibliothèques n'était pas d'une lecture aisée. C'est d'ailleurs ce qui ressort du court débat qui laissa trace.

C'est qu'il y a une bonne raison de vouloir incendier une bibliothèque, qu'ignore le bibliothécaire. L'illettré de Victor Hugo et les lettrés de Robert Damien se retrouvent frères face à cette institution qui se proclame maîtresse des bonnes lettres, de la bonne culture, qui range, classe, étiquette comme peu d'institutions se permettent de le faire. Le bibliothécaire a, en effet, la prétention de rendre la bibliothèque publique indispensable bien qu'il échoue depuis longtemps en cela. Comme l'École, la bibliothèque se trouve parée de vertus qui l'enferment dans un lot de missions impossibles à réaliser: les bibliothèques peuvent certes être des actrices de la lutte contre l'illettrisme, peuvent certes aider à la recherche d'emploi... mais elles ne font pas la politique de lutte contre l'illettrisme et ne résoudront jamais les problèmes du chômage! Là est toute l'ambigüité. Malgré le discours des professionnels des bibliothèques, il n'est pas du tout certain que les bibliothèques françaises actuelles aident en quoi que ce soit dans la lutte contre l'illettrisme et la recherche d'emploi.

Alors, lorsque les bibliothécaires se présentent comme des agents de contre-pouvoir, des garants de la liberté, ils ne perçoivent pas combien ils peuvent aussi apparaitre être l'inverse. Il ne faut cependant pas exagérer la dimension « carcérale »²⁵⁸ de la

²⁵⁸ DAMIEN Robert. « La bibliothèque comme matrice carcérale. » Revue de la Bibliothèque Nationale de France. N° 15, 2003. Pages 34-36.



²⁵⁷ La psychanalyse du feu. Paris : Gallimard, 2008. Page 102.

bibliothèque et le profil de maton du bibliothécaire. L'incendie aisé de multiples bibliothèques montre combien l'institution est peu protégée. Elle l'est même certainement aussi peu physiquement qu'elle apparaît verrouillée intellectuellement.

Notre corpus montre que les incendies volontaires de bibliothèques auront interpellé des bibliothécaires. Ils ont été marqués par l'image que renvoient les destructions, dans laquelle les professionnels ne se reconnaissent pas. Ils ont été frappés par la violence du geste qui impose à ces spécialistes de l'accumulation raisonnée de se confronter au sens du néant. La qualité de notre sondage, limité aux traces écrites, est de nous donner la parole la plus diffusée. Par ailleurs, notre panel d'intervenants apparaît assez diversifié, même s'il est déséquilibré. Il a même impliqué des bibliothécaires victimes tout comme des professionnels qui ne l'étaient point directement. Pourtant, il nous manque la parole des très nombreux absents, certainement lecteurs de ce débat mais point acteurs. Sait-on, à ce jour, si la majorité des bibliothécaires s'est retrouvée dans le débat qui fut mené sur les médias habituels de la profession ou si, au contraire, elle voulut contredire, par le silence, le bruit auquel elle n'entendait rien ?

Sources

Afin de conserver, au mieux, la logique historique des sources, un classement à la fois organique et chronologique de ces dernières a été effectué.

Le codage des sources est le suivant :

ADBGV: ADBGV1 ADBS: ADBS1 ABF: ABF1, ABF2

Biblio-fr: Biblio-fr1 à Biblio-fr27

Bibliofrance: Bibliofrance1, Bibliofrance2

Bibliobsession: Bibliobsession1 à Bibliobsession6

BibliOnLine: BibliOnLine1

Bibliothèque Municipale de Grenoble : BMGrenoble1 et BMGrenoble2

BIBLIOthèque(s): BIBLIOthèque(s)1, BIBLIOthèque(s)2

BBF: BBF1 à BBF7

ENSSIB : ENSSIB1 à ENSSIB4 Livres hebdo : LH1 à LH19 Presse généraliste : PG1 à PG8

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DE GRANDES VILLES DE FRANCE (ADBGV)

ADBGV1: GUDIN DE VALLERIN Gilles. Violences urbaines et bibliothèques: des

incendies. 22 novembre 2005. [En ligne]

http://www.adbgv.asso.fr/index.php?page=2005_07_violences

(Consulté le 11/05/2009)

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION (ADBS)

ADBS1: CHARPIN C. INFO: Une réflexion sur les bibliothèques incendiées. 10

janvier 2008. [En ligne]

http://listes.adbs.fr/sympa/arc/adbs-info/2008-01/msg00039.html

(Consulté le 28/10/2009)



ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS (ABF)

ABF1: ABF-Groupe régional Nord-Pas-de-Calais. Pour les bibliothèques d'Auby

et de Lewarde. Novembre 2005. [En ligne]

 $\underline{http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=807\&var_recherche=incend}$

ie

(Consulté le 07/09/2009)

ABF2: ABF. Solidarité avec nos collègues des bibliothèques incendiées. [s.d.

après le 26/11/2007] [En ligne]

http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=182&var_recherche=incend

<u>ie</u>

(Consulté le 07/09/2009)

ABF3: MERKLEN Denis. Quelles raisons pour brûler les livres? Une étude

exploratoire sur les violences faites aux bibliothèques de quartier. [s.d.

2007 ?] [En ligne]

http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/S2.2%20Mercklen.pdf

(Consulté le 03/04/2009)

Ce texte est également cité dans notre bibliographie. Il apparait ici de part sa présence sur le site de l'ABF. En tant que source, nous n'en retiendrons donc pas le contenu mais la présence, lors d'un congrès de bibliothécaires et sur un site professionnel, et les éventuelles réactions de bibliothécaires

à celui-ci.

BIBLIO-FR

Les archives de *Biblio-fr* sont accessibles en ligne, à l'adresse suivante : https://listes.cru.fr/sympa

(Consultées le 15/04/2009)

Les références sont classées par ordre chronologique. La première date indiquée est celle de la diffusion par le modérateur. La seconde date est celle de l'envoi par l'intervenant.

Pour chaque référence on indique :

Le sujet donné par le modérateur aux messages regroupés / le nombre de messages liés à ce sujet / la date de diffusion par le modérateur.

Le nom d'identification de la source : L'auteur de chaque message. L'objet donné, pour chaque message, par son auteur. La date d'envoi du message.

Incendie de la médiathèque d'Auby (Nord) / 1 message / 11 novembre 2005.

Biblio-fr1 : LAMBLIN Pierre-Jacques. *Incendie de la médiathèque d'Auby (Nord)*. 09/11/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 3 messages / 19 novembre 2005.

Biblio-fr2: HASSOUN Zora. *Incendie de la médiathèque d'Auby (Nord)*. 14/11/2005.

Biblio-fr3: Une bibliothécaire (région parisienne). Réflexions sur les violences

urbaines. 18/11/2005.



Biblio-fr4: LAHARI Dominique. *Des bibliothèques aussi ont brûlé*. 17/11/2005. (Accessible aussi à l'adresse : http://www.lahary.fr/pro/2005/biblio-fr-violences-urbaines-1.htm)

Bibliothèques incendiées du Nord-Pas-de-Calais / 1 message / 21 novembre 2005.

Biblio-fr5 : VERNEUIL Anne. *Bibliothèques incendiées du Nord-Pas-de-Calais*. 16/11/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 3 messages / 22 novembre 2005.

Biblio-fr6: R. Guillaume. Violences urbaines et bibliothèques. 20/11/2005.

Biblio-fr7: MOULIN-DEME Elsa. Fascisme. 21/11/2005.

Biblio-fr8 : LINGENHELD Marianne. *Violences urbaines et bibliothèques*. 22/11/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 4 messages / 24 novembre 2005.

Biblio-fr9: GUDIN DE VALLERIN Gilles. *Violences urbaines et bibliothèques : des incendies*. 22/11/2005.

Biblio-fr10: SCHREIBER Florence. Contribution au début de débat. 23/11/2005.

Biblio-fr11: ODDOS Jean-Paul. Sur les évènements récents. 23/11/2005.

Biblio-fr12 : BOUMEDJMADJEN Camel. *Violences urbaines : mouvements organisés*. 23/11/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 3 messages / 26 novembre 2005

Biblio-fr13: LE CROSNIER Hervé. Violences et ascenseur. 25/11/2005.

Biblio-fr14: ASSOCIATION BIBLIOTHEQUES EN SEINE-SAINT-DENIS. Réaction de l'Association en Seine-Saint-Denis. 25/11/2005.

Biblio-fr15: BRUN Jahlive. Violences urbaines et bibliothèques. 24/112005.

 $\label{linear} \textit{Violences urbaines et biblioth\`eques: morale et politique, symbole et responsabilit\'e / 1 \\ message / 28 \ novembre \ 2005.$

Biblio-fr16: LAHARI Dominique. *Violences urbaines et bibliothèques: morale et politique, symbole et responsabilité.* 28/11/2005.

(Accessible aussi à l'adresse: http://www.lahary.fr/pro/2005/biblio-fr-violences-urbaines-2.htm)

Violences urbaines et bibliothèques / 2 messages / 30 novembre 2005.

Biblio-fr17: JOULIN Marie. Violences urbaines et bibliothèques. 28/11/2005.

Biblio-fr18: SAUTERON Jacques. Violences urbaines et bibliothèques: morale et politique, symbole et responsabilité. 29/11/2005.

Un bibliothécaire à la retraite : à quoi ça sert ? / 1 message / 3 décembre 2005.

Biblio-fr19 : RAZANAJAO Claude. *Un bibliothécaire à la retraite : à quoi ça sert ?* 03/12/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 1 message / 5 décembre 2005.

Biblio-fr20 : DUCERF-BAUDOT Anne. *Violences urbaines et bibliothèques*. 04/12/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 1 message / 8 décembre 2005.



Biblio-fr21 : HENRY Marie-Françoise. *Violences urbaines et bibliothèques*. 06/12/2005.

Livre le plus lu ; assurance après incendie ; déménagement / 3 messages [1 message pour notre sujet] / 8 décembre 2005.

Biblio-fr22: SPORTORNO Viviane. Assurance après incendie. 07/12/2005.

Violences urbaines et bibliothèques / 1 message / 10 décembre 2005.

Biblio-fr23: SERY Guillaume. Violences urbaines et bibliothèques. 09/12/2005.

Un silence assourdissant / 1 message / 25 mars 2006.

Biblio-fr24: LOBEZE Jennifer. Un silence assourdissant. 25/03/2006.

A propos des affrontements à Villers le Bel / 1 message / 12 décembre 2007.

Biblio-fr25 : GORSE Marie-Luce. A propos des affrontements à Villers le Bel. 09/12/2007.

Article: Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques? / 2 messages / 16 janvier 2008.

Biblio-fr26: FINGERHUT Michael. Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques?

08/01/2008.

Biblio-fr27: MEYLAN Antoine. Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques? Violences

sociales et culture de l'écrit. 08/01/2008.

BIBLIOFRANCE

Bibliofrance1: BIBLIOFRANCE. BM de Villiers-le-Bel. 04/12/2007. [En ligne]

http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view

=article&id=350:bm-de-villiers-le-bel&catid=1:actualit

(Consulté le 07/09/2009)

Bibliofrance2: BIBLIOFRANCE. Villiers-le-Bel : le phénix s'appelle

"Bibliothèque Aimé-Césaire". 22/09/2008. [En ligne]

http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view

=article&id=642:villiers-le-bel--le-phx-sappelle-qbibliothe-

<u>aimireq&catid=1:actualit</u> (Consulté le 07/09/2009)

Bibliofrance3: BIBLIOFRANCE. ABF: Le congrès 2007 est en ligne. 25/09/2007.

[En ligne]

http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view
=article&id=251:abf-le-congres-2007-est-en-ligne&catid=1:actualit

(Consulté le 20/05/2009)

BIBLIOBSESSION

Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? / 5 messages / 07/01/2008 [En ligne] http://www.bibliobsession.net/2008/01/09/pourquoi-brule-t-on-des-bibliotheques/ (Consulté le 11/09/2009)



Bibliobsession1: BIBLIOBSESSION. Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques?

07/01/2008.

Bibliobsession2: BOURION D. [Sans titre]. 09/01/2008.

Bibliobsession3: BIBLIOBSESSION. [Sans titre]. 09/01/2008.

Bibliobsession4: MOUREN R. [Sans titre]. 10/01/2008. Bibliobsession5: MIREILLE. [Sans titre]. 11/01/2008.

Bibliobsession6: DISCOBLOGUONS. [Sans titre]. 11/01/2008.

De l'usage de la douchette à codes-barres dans les bibliothèques. 17/01/2008. [En ligne]

http://www.bibliobsession.net/2008/01/17/de-lusage-de-la-douchette-a-codes-barres-dans-les-bibliotheques/

(Consulté le 11/09/2009)

Bibliobsession7: JEAN. [Sans titre]. 17/01/2008.

BIBLIONLINE

BibliOnLine1: BIBLIOLINE. Don d'un millier de livres à la Bibliothèque de

Villiers-le-Bel. 22/01/2008. [En ligne]

http://www.biblionline.com/popup_news.php?id=1530&this_rub=1

1

(Consulté le 13/05/2009)

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE GRENOBLE

BMGrenoble1: POUYET Catherine. Rapport d'activité 2005. Juillet 2006. [En

ligne]

http://www.bm-grenoble.fr/bmg/chiffres/Bilan2005.pdf

(Consulté le 07/04/2009)

BMGrenoble2: Le réseau des bibliothèques municipales de Grenoble. Chiffres

2006. [2006]. [En ligne]

http://www.bm-grenoble.fr/bmg/chiffres/bilan2006.pdf

(Consulté le 07/04/2009)

BIBLIOTHÈQUE(S)

BIBLIOthèque(s)1: EBOLI Gilles. « A la lumière de récents évènements. »

BIBLIOthèque(s). N° 23/24, décembre 2005. Page 85.

BIBLIOthèque(s)2: LEVREAUD Philippe. «La violence des villes, Yves

Pedrazzini. » [Notes de lecture]. BIBLIOthèque(s). N° 26/27, juin

2006. Page 112.



BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE (BBF)

BBF1: BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE. « Incendie de la

bibliothèque de l'Université d'Alger. » Bulletin des bibliothèques de

France. Tome 7, n° 7, 1962. [En ligne]

http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-07-0375-001

(Consulté le 11/09/2009)

BBF2: BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE. « La Bibliothèque

universitaire d'Alger. » Bulletin des bibliothèques de France. Tome 7, n°

11, 1962. [En ligne]

http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-11-0549-001

(Consulté le 11/09/2009)

BBF3: BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE. « Bibliothèque

universitaire d'Alger. » Bulletin des bibliothèques de France. Tome 9, n°

8, 1964. [En ligne]

http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-08-0355-001

(Consulté le 11/09/2009)

BBF4 : GUEGUEN Katell. Débat annuel du BBF au salon du livre 2006 sur le

thème Bibliothèques et violences urbaines. Blog du BBF, 03/03/2006. [En

ligne]

http://bbf.enssib.fr/blog/2006/03/03/debat-annuel-du-bbf-au-salon-du-

livre-2006

(Consulté le 27/10/2009)

BBF5: LIEBER Claudine. « Bibliothèques et violences urbaines. » Bulletin des

bibliothèques de France. Tome 51, n° 4, 2006. Pages 105-107.

BBF6: POULAIN Martine. «Les bibliothèques, 50 ans plus tard. » In Regards

sur un demi-siècle. Cinquantenaire du Bulletin des bibliothèques de

France. BBF, 2006, n° hors série. Page 278.

BBF7: LE SAUX Annie. «Les publics. Congrès ABF. » Bulletin des

bibliothèques de France. Tome 52, n° 6, 2007. Page 88.

ENSSIB

ENSSIB1: MUNGANGA KANGA-M Arnold. L'incendie et la bibliothèque.

ENSSIB, Diplôme Professionnel Supérieur en Sciences de l'Information et des Bibliothèques (DPSSIB). Rapport de recherche bibliographique

sous la direction de Dominique Varry. 1999-2000. 31 pages.

ENSSIB2: PRIEUX Alexandre. Cendres d'hier, cendres d'aujourd'hui. Pourquoi

l'on continue de brûler des bibliothèques. ENSSIB, Diplôme de Conservateur des Bibliothèques (DCB17). Mini-mémoire. Juillet 2008. 20

pages.

ENSSIB3 : ION Cristina. « La bibliothèque publique peut-elle mourir ? » In Anne-Marie Bertrand, Emilie Bettega, Catherine Clément, et al. *Quel modèle de*

bibliothèque? Villeurbanne: Presses de l'ENSSIB, 2008. Série

généalogies. Page 104.

ENSSIB4: ANGELE. Du e-book au « Hitchbook ». 29/06/2009. [En ligne]

http://blogfibes.blogspot.com (Consulté le 18/11/2009)

LAHARY.FR

LAHARY 1: LAHARY Dominique. Des bibliothèques aussi ont brûlé. 17/11/2005. [En ligne]

http://www.lahary.fr/pro/2005/biblio-fr-violences-urbaines-1.htm

(Consulté le 05/09/2009)

Ce document est l'exacte copie de l'intervention, ayant le même titre, de Dominique Lahary sur Biblio-fr.

LAHARY 2: LAHARY Dominique. Violences urbaines et bibliothèques : Morale et politique, symbole et responsabilité. 28/11/2005. [En ligne]

http://www.lahary.fr/pro/2005/biblio-fr-violences-urbaines-2.htm
(Consulté le 05/09/2009)

Ce document est l'exacte copie de l'intervention, ayant le même titre, de Dominique Lahary sur Biblio-fr.

LIVRES HEBDO

LH1: SANTANTONIOS Laurence. « La bibliothèque de Béthoncourt incendiée. » Livres Hebdo. N° 621, 11/11/2005. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/
(Consulté le 28/04/2009)

LH2 : LIVRES HEBDO. « Incendies : solidarité. » *Livres Hebdo*. N° 623, 25/11/2005. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/

(Consulté le 28/04/2009)

LH3: FERRAND Christine. « Que fait la police ? » Livres Hebdo. N° 623, 25/11/2005. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/

(Consulté le 28/04/2009)

LH4: SANTANTONIOS Laurence. « Cibles des incendiaires. » *Livres Hebdo*. N° 623, 25/11/2005. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/

(Consulté le 28/04/2009)

LH5: SANTANTONIOS Laurence. « Le phénomène n'est ni marginal ni anodin ». *Livres Hebdo*. N° 623, 25/11/2005. [En ligne]



http://livreshebdo.fr/ (Consulté le 28/04/2009)

LH6: COMBET Claude. « Montreuil: l'énergie de la jeunesse n'est pas toujours récompensée. » *Livres Hebdo*. N° 625, 09/12/2005. [En ligne] http://livreshebdo.fr/ (Consulté le 28/04/2009)

LH7: TAILLANDIER Fanny. « Après les flammes. » *Livres Hebdo*. N° 658, 22/09/2006. [En ligne] http://livreshebdo.fr/ (Consulté le 28/04/2009)

LH8: VT. *Médiathèque maudite à Limay*. 25/10/2006. [En ligne] http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=392 (Consulté le 28/04/2009)

LH9 : LS. *Une bibliothèque incendiée à Villiers-le-Bel*. 27/11/2007 [En ligne] http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=1168 (Consulté le 28/04/2009)

LH10: LS. A Toulouse, les habitants sauvent leur bibliothèque des flammes. 28/11/2007. [En ligne]

http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=1176
(Consulté le 29/04/2009)

LH11: MANGIN. Une bibliothèque incendiée à Villiers-le-Bel. 28/11/2007 [En ligne]

http://www.livreshebdo.fr/courrier/une-bibliotheque-incendiee-a-villiers-le-bel/98.aspx
(Consulté le 30/04/2009)

LH12 : LIVRES HEBDO. « Une bibliothèque incendiée à Villiers-le-Bel. » *Livres Hebdo*. N° 712, 30/11/2007. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/
(Consulté le 28/04/2009)

LH13: LS. Un jeune lanceur de pierres condamné à Toulouse. 18/12/2007. [En ligne]

http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=1259
(Consulté le 29/04/2009)

LH14: LS. Christine Albanel apporte 2000 livres à Villers-le-Bel. 17/01/2008. [En ligne]
http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=1341
(Consulté le 29/04/2009)

LH15: HEURTEUMATTE Véronique. « Villers le Bel : après les flammes. » Livres Hebdo. N° 733, 09/05/2008. [En ligne] http://livreshebdo.fr/



(Consulté le 28/04/2009)

LH16: LS. Villiers-le-Bel, 10 mois plus tard. 22/09/2008. [En ligne]

http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=2213

(Consulté le 30/04/2009)

LH17: SANTANTONIOS Laurence. « Villiers-le-Bel dix mois plus tard. » Livres

Hebdo. N° 748, 03/10/2008. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/ (Consulté le 28/04/2009)

LH18: LS. Villiers-le-Bel: 6,4 millions pour l'école et la bibliothèque.

24/11/2008. [En ligne]

http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=2461

(Consulté le 29/04/2009)

SANTANTONIOS Laurence. « Des élus volontaristes. » Livres Hebdo. N° LH19:

760, 16/01/2009. [En ligne]

http://livreshebdo.fr/ (Consulté le 28/04/2009)

Presse généraliste

PG1: J.C. « La bibliothèque échappe à un incendie criminel. » Le Parisien, 26/11/2002. [En ligne]

http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis/la-bibliotheque-echappe-a-un-incendiecriminel-26-11-2002-2003602228.php

(Consulté le 04/09/2009)

PG2 : DUFFE Julien. « Boissy-Saint-Léger – La bibliothèque renaît de ses cendres. »

Le Parisien, 06/09/2006. [En ligne]

http://global.factiva.com/ (Consulté le 07/09/2009)

PG3: MARECHAL Sophie. « Ménimur: la médiathèque a rouvert hier. » Ouest

France, 17/01/2007. [En ligne]

http://global.factiva.com/ (Consulté le 07/09/2009)

PG4: CADIOT ZOE. « Villiers-le-Bel reste sous haute tension Après la mort de deux

jeunes. » L'indépendant, 28/11/2007. [En ligne]

http://global.factiva.com/

(Consulté le 07/09/2009)

PG5 : Droit de suite. « La bibliothèque de Villiers-le-Bel va renaître de ses cendres. »

La Croix, 18/01/2008. [En ligne]

http://global.factiva.com/

(Consulté le 07/09/2009)



PG6: DELLANGNOL Clémence. « La renaissance de la bibliothèque incendiée. » Le Parisien, 20/09/2008. [En ligne]

http://global.factiva.com/
(Consulté le 07/09/2009)

PG7: NAIZOT Frédéric. « Val-d'Oise – Villiers-le-Bel retrouve sa bibliothèque. » *Le Parisien*, 21/09/2008. [En ligne]

http://global.factiva.com/
(Consulté le 07/09/2009)

PG8 : GENEST Fabien. « La médiathèque reprend enfin des couleurs. » *Le Progrès*, 28/12/2008. [En ligne] http://global.factiva.com/ (Consulté le 07/09/2009)



Sources connexes

BIBLIO-FR

Les archives de *Biblio-fr* sont accessibles en ligne, à l'adresse suivante : https://listes.cru.fr/sympa

(Consultées le 15/04/2009)

Les références sont classées par ordre chronologique. La première date indiquée est celle de la diffusion par le modérateur. La seconde date est celle de l'envoi par l'intervenant.

Pour chaque référence on indique :

Le sujet donné par le modérateur / la date de diffusion par le modérateur. Le nom d'identification de la source : L'auteur de chaque message. L'objet donné, pour chaque message, par son auteur. La date d'envoi du message.

Je craque !!! ou le non-métier. / 10/01/2006.

Biblio-frconnexe1 : MAZEROLLES Sophie. Je Craque!!! ou le non-métier. 06/01/2006.

Je craque !!! ou le non-métier. / 12/01/2006.

Biblio-frconnexe2: AUTOURDULIVRE. Je craque!!! ou le non-métier. 11/01/2006.

Je craque !!! ou le non-métier. / 14/01/2006.

Biblio-frconnexe3 : JONDOT Marie Isabelle. *Je craque !!! ou le non-métier*. 13/01/2006.

Je craque !!! ou le non-métier. / 16/01/2009.

Biblio-frconnexe4 : DAUM Nicolas. Je craque !!! ou le non-métier. 16/01/2006.

DIVERS

MARX1: MARX Bernard. « Incendies de bibliothèques, hier et aujourd'hui. » Documentaliste – Sciences de l'information, volume 36, n° 3, mai/juin 1999. Page 147.

MOUREN1 : MOUREN Raphaëlle, PEIGNENT Dominique (Sous la direction de). *Le métier de Bibliothécaire*. [Paris] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2003. 454 pages.



MOUREN2 : MOUREN Raphaëlle, PEIGNENT Dominique (Sous la direction de). *Le métier de Bibliothécaire*. [Paris] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007. Edition mise à jour et corrigée. 452 pages.

TRAVAIL EN BIBLIOTHÈQUE

BAS1: UN BIBLIOTHECAIRE ADJOINT SPECIALISE. Fermeture du campus à

17 h. 10/11/2005. [En ligne].

http://membres.lycos.fr/biblio2001fr/travail_en_bibliotheque/journal_200

5.htm#novembre

(Consulté le 27/05/2009)

BAS2: UN BIBLIOTHECAIRE ADJOINT SPECIALISE. Ouverture au public de

la nouvelle bibliothèque. 19/01/2006. [En ligne].

http://membres.lycos.fr/biblio2001fr/travail_en_bibliotheque/journal_200

6.htm 19/01/2006.

(Consulté le 27/05/2009)

Bibliographie

AROT, Dominique. « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire. » Bulletin des bibliothèques de France. 2000, tome 45, n° 1. Pages 33-41.

BACHELARD, Gaston. La psychanalyse du feu. Paris : Gallimard, 2008. 192 pages.

BAEZ Fernando. Histoire universelle de la destruction des livres. Des tablettes sumériennes à la guerre d'Irak. Paris : Fayard, 2008. 527 pages.

BERTRAND, Anne-Marie. Bibliothécaires face au public. Paris : BPI, 1995. 247 pages.

BERTRAND, Anne-Marie. « Le peuple, le non-public et le bon public : les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. », in Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.). *Le(s) public(s) de la culture. Politiques publiques et équipements culturels.* Paris : Presses de Sciences Po, 2003. Pages 139-153.

BURGET Rémy, FLAHAUT Jean-Jacques, GUELY Cécile, et al. *Biblio-fr et les biblio-friens. Enquête auprès des abonnés de la liste*. Sous la direction d'Elisabeth Kolmayer. Groupe de recherche sur les services d'information (GRESI) - Direction production et échanges d'information dans les entreprises. 2000. 12 pages. [En ligne]
http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1367
(Consulté le 07/09/2009)

CHAVARDES Maurice. « Des livres et des hommes. » *Europe*. N° 499-500, novembre – décembre 1970. Pages 101-107.

DAMIEN Robert. La grâce de l'auteur. Essai sur la représentation d'une institution politique : l'exemple de la bibliothèque publique. La Versanne : Encre marine, 2001. 235 pages.

DAMIEN Robert. « La bibliothèque comme matrice carcérale. » Revue de la Bibliothèque Nationale de France. N° 15, 2003. Pages 34-36.

DAVAUD Simon. « Bibliothèques et territoires. » Bulletin des bibliothèques de France. 2006, tome 51, n° 2. Pages 81-82.

DELON Michel (présenté par). « Bibliothèque est en feu (La). » *Littérales*, n° 8, 1991. 145 pages.

DOURY-BONNET Juliette. « Lire ensemble, vivre ensemble. » Bulletin des bibliothèques de France. 2005, tome 50, n° 6. Pages 99-100.

ECO Umberto. *De Bibliotheca*. Traduit de l'italien par Eliane Deschamps-Pria. Paris : L'Échoppe, 1986. 31 pages.

HADDAD Gérard. « L'autodafé. » Dans La bibliothèque : Miroir de l'âme, mémoire du monde. Sous la direction de Richard Figuier. Paris : Autrement, 1991. Pages 195-201. Série : « Mutations », n° 121.

HADDAD Gérard. « La grange aux livres. » Revue de la Bibliothèque Nationale de France. N° 15, 2003. Pages 58-60.

HUGO Victor. L'Année terrible. Paris : Gallimard, 1985. 318 pages.

JALLON Hugues. « Revoyez les images des livres qui brûlent en plein cœur de l'Europe. » Dans Yanna Apperry, Saphia Azzeddine, Nicole Caligaris, et. al. *Aller à la bibliothèque*. Montreuil : Éditions Folies d'Encre, 2009. Pages 7-9.

KUPIEC Anne. « Bibliothèque et idéalité républicaine au XIXe siècle. » Revue de la Bibliothèque Nationale de France. N° 15, 2003. Pages 37-39.

LAHARY Dominique. « Le fossé des générations. Cinq générations de bibliothécaires. » *Bulletin des bibliothèques de France*. 2005, tome 50, n° 3. Pages 30-45.

LAUNAY Grégory. « Adolescents et bibliothèques : je t'aime moi non plus. » Bulletin des bibliothèques de France. 2006, tome 51, n° 1. Pages 100-101.

LE GOAZIOU, Véronique. Lecteurs précaires. Des jeunes exclus de la lecture ? Paris : L'Harmattan, 2007. 198 pages. Coll. Débats jeunesses.

MANGUEL Alberto. « Cendres et livres. » Hors texte. N° 70, juin 2003. Pages 4-5.

MERKLEN Denis. Paroles de pierre, images de feu. Sur les événements de novembre 2005. 10 pages. [En ligne]

http://cems.ehess.fr/docannexe.php?id=1286

(Consulté le 03/04/2009)

Ou *Mouvements*. *Sociétés, politique culture,* n° 43, Paris, Éditions La Découverte, janvier-février 2006, pp. 131-137.

MERKLEN Denis. Quelles raisons pour brûler les livres? Une étude exploratoire sur les violences faites aux bibliothèques de quartier. Revue Hors-Texte, n° 84, Genève, mars 2008, pp. 13-25.

MERKLEN Denis et MURARD Numa. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques? Violences sociales et culture de l'écrit.* 10 pages. [En ligne] http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080807 bibliotheques.pdf (Consulté le 28/03/2009)

POISSENOT Claude. La nouvelle bibliothèque. Contribution pour la bibliothèque de demain. Voiron : Territorial éditions, 2009. Collection Dossier d'experts. 86 pages.

POLASTRON Lucien X. Livres en feu. Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques. Paris : Denoël, 2004. 430 pages.



POULAIN Martine. « Silences et logos des gardiens du livre. » Revue de la Bibliothèque Nationale de France. N° 15, 2003. Pages 52-55.

RIEGER Dietmar. « La lueur de sang qui se mêle à l'aurore » : Les bibliothèques en feu chez Victor Hugo. *Revue d'histoire littéraire de la France*. N° 6, novembre - décembre 1997. Pages 1031-1055.

Table des annexes

ANNEXE 1 : CHRONOLOGIE (NON EXHAUSTIVE) DES INCENDIES DE BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE DEPUIS 1962	82
ANNEXE 2 : CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS (ÉCRITES) DE	
BIBLIOTHÉCAIRES OU PARA-BIBLIOTHÉCAIRES DANS LE DÉBAT	
RELATIF AUX INCENDIES VOLONTAIRES DE RIBLIOTHÈQUES	84

Annexe 1 : Chronologie (non exhaustive) des incendies de bibliothèques en France depuis 1962

Le tableau qui suit a été tout d'abord élaboré à partir de notre corpus de sources. Il fut grandement complété par une prospection de la base d'articles Factiva qui nous a permis d'aller au-delà des périodes de novembre 2005 et 2007.

Ce document ne prétend nullement à l'exhaustivité. L'objectif, lors de son élaboration, était simplement de mesurer l'adéquation ou non entre l'intensité du débat et la fréquence des incendies. Il peut donc autant apparaître incomplet que porteur d'éléments jusqu'alors peu identifiés. De fait, notre mode de prospection a d'emblée limité notre recherche aux années les plus récentes²⁵⁹ puisque l'essentiel des titres présents dans la base de données Factiva n'y apparaît qu'à partir des années 1990. Ainsi, comme nous l'indiquions dans notre première partie, nous savons que des incendies volontaires de bibliothèques antérieurs²⁶⁰ nous ont échappés. Cependant, la collecte de ces informations aurait exigé beaucoup de temps pour un intérêt moindre puisque, par ailleurs, nous n'avons pas trouvé de trace écrite laissée par les bibliothécaires relatives à ces évènements.

Date de l'incendie	Ville	Type de bibliothèque*	Source	Date de la source
07/06/1962	Alger	BU	BBF	JJ/MM/1962
JJ/12/1997	Dammarie-les-Lys	BM	Le Monde	22/12/1997
14/09/1998	Sartrouville	BM	Divers presse	21/12/1998
19/12/1998	Sartrouville	BM	Divers presse	21/12/1998
13/06/2000	Brest	BM	Ouest France	23/09/2002
JJ/11/2000	Ousse-des-Bois	BM	Reuters	27/09/2003
JJ/MM/2000	Pontanézen	BM	Ouest France	20/09/2005
JJ/01/2002	Saint-Lyphard	BM	Libération	15/01/2002
30/04/2002	Marseille	Bib. Religieuse	Le Monde	03/04/2002
JJ/04/2002	Marseille ?	CDI	Reuters	02/04/2002
22/10/2002	Saint-Gingolph	BM	Le Temps	02/11/2002
JJ/01/2003	Caen	Bib. pénitencière	Ouest France	28/01/2003
JJ/04/2003	Epinay-sur-Seine	Bib. Religieuse	Libération	05/04/2003
JJ/06/2003	Brest	BM	AFP	30/06/2003
17/10/2003	Strasbourg	BM	Divers presse	19/10/2003
JJ/04/2004	Theix	BM	Ouest France	12/06/2004
JJ/MM/AAAA	Plescop	BM	Ouest France	13/07/2004
JJ/08/2004	Paris	Bib. Assoc.	Libération	23/08/2004
JJ/10/2005	Dax	Bib. Assoc.	Sud Ouest Dimanche	23/10/2005

²⁵⁹ L'incendie de la bibliothèque d'Alger nous fut apporté par une de nos sources constitutive du corpus.

²⁶⁰ Vaulx-en-Velin, en 1979, par exemple...

Date de l'incendie	Ville	Type de bibliothèque*	Source	Date de la source
05/11/2005	Toulouse	BM	Nouvelobs.com	06/11/2005
06/11/2005	Bethoncourt	BM	Divers presse	07/11/2005
06/11/2005	Boissy-Saint-Léger	BM	Le Parisien	31/03/2006
06/11/2005	Saint-Etienne / Tarentaize	ВМ	Le Progrès	07/11/2005
07/11/2005	La Tour du Pin	Bib. d'école	AFP	07/11/2005
08/11/2005	Châlon-sur-Saône	BM	ADBGV	25/11/2005
08/11/2005	IZON	BM	Sud Ouest	09/11/2005
08/11/2005	Nancy	BM	Nouvelobs.com	10/11/2005
08/11/2005	Strasbourg	BM	Nouvelobs.com	10/11/2005
10/11/2005	Grenoble	BM	ADBGV	22/11/2005
12/11/2005	Lewarde	BM	AFP	13/07/2005
JJ/11/2005	Angers	ВМ	AP French Worldstream	12/11/2005
JJ/11/2005	Auby	BM	AFP	09/11/2005
JJ/11/2005	Brest	Bib. Assoc.	Ouest France	09/11/2005
JJ/11/2005	Clay-sous-Bois	BM	Livres Hebdo	25/11/2005
JJ/11/2005	La Courneuve	BM	Livres Hebdo	25/11/2005
JJ/11/2005	Montbéliard	BM	L'Hebdo	10/11/2005
JJ/11/2005	Mont-Saint-Martin	BM	Nouvelobs.com	08/11/2005
JJ/11/2005	Romans-sur-Isère	Bib. Religieuse	La Croix	17/11/2005
JJ/11/2005	Saint-Etienne / Cotonne	BM	ADBGV	22/11/2005
JJ/11/2005	Saint-Etienne / 3ème lieu ?	ВМ	ADBGV	22/11/2005
JJ/11/2005	Toulouse	BM	AFP	06/11/2005
JJ/MM/2005	Grigny	Bib. d'école	Le Monde	25/12/2005
JJ/MM/AAAA	Mulhouse	BM	ADBGV	25/11/2005
JJ/09/2006	Limay	BM	Livres Hebdo	25/10/2006
JJ/10/2006	Ménimur	BM	Ouest France	31/10/2006
JJ/10/2006	Vannes	BM	Ouest france	04/11/2006
11/11/2006	Malissol	Bib. d'école	Le Progrès	08/12/2007
13/07/2007	Pessac	Bib. d'école	Sud Ouest	15/01/2008
26/11/2007	Villiers-le-Bel	BM	Divers presse	26/11/2007
27/11/2007	Toulouse	BM	Midi Libre	28/11/2007
27/11/2007	Toulouse / Reynerie	BM	Livres Hebdo	28/11/2007
JJ/11/2007	Toulouse / Bagatelle	ВМ	AP French Worldstream	27/11/2007
JJ/MM/2007	Goussainville	BM	ABF	?
28/03/2009	Castelsarrasin	Bib. d'école	LADEPECHE.fr	24/04/2009
19/04/2009	Quincy-Voisins	BM	Le Parisien	20/04/2009

^{*}N'ont pas été incluses, dans cette liste, les bibliothèques d'établissements (Ecole, bâtiment religieux...) qui, bien qu'incendiées, n'étaient pas visées directement.

Annexe 2 : Chronologie des interventions (écrites) de bibliothécaires ou parabibliothécaires dans le débat relatif aux incendies volontaires de bibliothèques

Source	Date d'intervention	Lieu d'intervention	Document d'origine
BBF1	1962, n°7	BBF	Revue
BBF2	1962, n°11	BBF	Revue
BBF3	1964, n°8	BBF	Revue
ENSSIB1	1999-2000	Mémoire	Travail d'étudiant
PG1	26/11/2002	leparisien.fr	Revue
Biblio-fr01	09/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
LH01	11/11/2005	livreshebdo.fr	Revue
Biblio-fr02	14/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr05	16/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr04	17/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
LAHARY1	17/11/2005	Lahary.fr	Site Internet
Biblio-fr03	18/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr06	20/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr07	21/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
ADBGV1	22/11/2005	Adbgv.asso.fr	Site Internet
Biblio-fr08	22/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr09	22/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr10	23/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr11	23/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr12	23/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr15	24/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr13	25/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr14	25/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
LH02	25/11/2005	livreshebdo.fr	Revue
LH03	25/11/2005	livreshebdo.fr	Revue
LH04	25/11/2005	livreshebdo.fr	Revue
LH05	25/11/2005	livreshebdo.fr	Revue
Biblio-fr16	28/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr17	28/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
LAHARY2	28/11/2005	Lahary.fr	Site Internet
Biblio-fr18	29/11/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
ABF1	2005, novembre	Abf.asso.fr	Site Internet
Biblio-fr19	03/12/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr20	04/12/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr21	06/12/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr22	07/12/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr23	09/12/2005	Biblio-fr	Liste de diffusion
LH06	09/12/2005	livreshebdo.fr	Revue
BIBLIOthèque(s)1	2005, décembre	BIBLIOthèque(s)	Revue

Source	Date d'intervention	Lieu d'intervention	Document d'origine
BBF4	03/03/2006	BBF	Revue
Biblio-fr24	25/03/2006	Biblio-fr	Liste de diffusion
BBF6	2006	BBF	Revue
BIBLIOthèque(s)2	2006 juin	BIBLIOthèque(s)	Revue
BMGrenoble2	2006	bm-grenoble.fr	Rapport
BMGrenoble1	2006 juillet	bm-grenoble.fr	Rapport
PG2	06/09/2006	Factiva / Le Parisien	Revue
LH07	22/09/2006	livreshebdo.fr	Revue
BBF5	2006, n ^c 5	BBF	Revue
LH08	25/10/2006	livreshebdo.fr	Revue
PG3	17/01/2007	Factiva / Ouest France	Revue
ABF3	2007	Abf.asso.fr	Site Internet
Bibliofrance3	25/09/2007	Bibliofrance.org	Site Internet
LH09	27/11/2007	livreshebdo.fr	Revue
LH10	28/11/2007	livreshebdo.fr	Revue
LH11	28/11/2007	livreshebdo.fr	Revue
PG4	28/11/2007	Factiva / L'Indépendant	Revue
BBF7	2007, n°6	BBF	Revue
ABF2	Après le 26/11/2007	Abf.asso.fr	Site Internet
LH12	30/11/2007	livreshebdo.fr	Revue
Bibliofrance1	04/12/2007	Bibliofrance.org	Site Internet
Biblio-fr25	09/12/2007	Biblio-fr	Liste de diffusion
LH13	18/12/2007	livreshebdo.fr	Revue
Bibliobsession1	07/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
Biblio-fr26	08/01/2008	Biblio-fr	Liste de diffusion
Biblio-fr27	08/01/2008	Biblio-fr	Liste de diffusion
Bibliobsession2	09/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
Bibliobsession3	09/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
ADBS1	10/01/2008	Adbs-info	Liste de diffusion
Bibliobsession4	10/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
Bibliobsession5	11/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
Bibliobsession6	11/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
Bibliobsession7	17/01/2008	Bibliobsession.net	Blog
LH14	17/01/2008	livreshebdo.fr	Revue
PG5	18/01/2008	Factiva / La Croix	Revue
BibliOnLine1	22/01/2008	Biblionline.com	Site Internet
LH15	09/05/2008	livreshebdo.fr	Revue
ENSSIB3	2008	Monographie	Monographie
ENSSIB2	2008, juillet	Mémoire	Travail d'étudiant
PG6	20/09/2008	Factiva / Le Parisien	Revue
PG7	21/09/2008	Factiva / Le Parisien	Revue
Bibliofrance2	22/09/2008	Bibliofrance.org	Site Internet
LH16	22/09/2008	livreshebdo.fr	Revue
LH17	03/10/2008	livreshebdo.fr	Revue
LH18	24/11/2008	livreshebdo.fr	Revue
PG8	28/12/2008	Factiva / Le Progrès	Revue
LH19	16/01/2009	livreshebdo.fr	Revue
ENSSIB4	29/06/2009	blogfibes.blogspot.com	Blog